

Troisième mission d'appui à la Gestion des Ecosystèmes Transfrontaliers

**Mali et Burkina Faso,
16 novembre – 4 décembre 2006**

**Rapport pour
l'Union Mondiale pour la Nature (UICN)**

Dr. Olivier Hamerlynck et Dr. Grazia Borrini-Feyerabend



CONTRAT N° 2004-011/UICN/PAGEN

Résumé Exécutif

Dans le cadre du Projet Gestion des Ecosystèmes Transfrontaliers (PGET), confié à l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) à la demande des pays partenaires dans les projets FEM transfrontaliers autour du Burkina Faso, nous avons mené à bien une troisième mission d'appui visant le renforcement des capacités des principaux acteurs et la mise en cohérence de leurs approches. La mission s'est déroulée du 16 novembre au 4 décembre 2006 avec une visite de terrain dans l'écosystème du Gourma Malien (projet PCVBG-E) et du Sahel Burkinabé (projet PAGEN) et l'organisation et l'animation d'un atelier de cinq jours à Mondoro (Mali). Notre rapport comporte une description du contenu et des résultats dudit atelier, des éléments de constat/ réflexion à propos de la zone transfrontalière du Gourma Malien et du Sahel Burkinabé, des recommandations pour le travail des projets PCVBG-E et PAGEN, et une proposition spécifique pour notre prochaine mission.

Ce rapport élargit l'analyse par rapport aux constats faits lors des missions précédentes en apportant des éléments complémentaires sur l'héritage historico-culturel et les avantages comparatifs de l'élevage mobile et de leurs liens positifs avec la conservation. Nous incitons les partenaires à **privilégier davantage les éléments historico-culturels favorables à la conservation** et à **engager au maximum les institutions traditionnelles (voire semi-modernes)** qui ancrent ces traditions locales et qui ont démontré la capacité à gérer de façon durable les ressources naturelles au Gourma Malien et au Sahel Burkinabé. Ces institutions devraient trouver leur reconnaissance et leur place dans les structures de gouvernance des Aires de Conservation (ACs) au Mali et des Aires de Protection de la Faune (APFs) au Burkina. A ce propos nous exprimons quelques inquiétudes sur des tensions et les contradictions éventuelles entre les organisations des communautés et les représentants des collectivités territoriales, souvent porteurs de messages de « développement » poussé.

A l'intérieur et en dehors des limites des Aires de Conservation au Mali et des Aires de Protection de la Faune au Burkina, il y a probablement des **unités de gestion des ressources naturelles**, soit assez petites, à proximité des communautés sédentaires, soit plus étendues et liées à la transhumance des communautés mobiles, **dans lesquelles la conservation peut s'appuyer sur des relations consolidées entre les communautés et les ressources naturelles**. Notre recommandation est de recenser ces unités et de voir comment elles pourraient être incluses et reliées en tant que « maillons » des systèmes de conservation. En d'autres termes, nous recommandons aux deux projets de bien vouloir analyser les arguments pour ou contre la mise en relation des ACs et des APFs avec les terroirs des villages et surtout avec les parcours des fractions nomades.

Idéalement, certaines de ces unités—telles que les espaces pastoraux sur les parcours des fractions nomades— s'étendent à travers la frontière et peuvent se confondre avec les parcours des éléphants. A ce propos, nous avons examiné des images satellites de la brousse tigrée, écosystème caractéristique de la zone. Cette analyse nous a permis de localiser **un fragment de brousse tigrée particulièrement bien préservé qui**, pour plusieurs raisons que nous détaillons dans le rapport, **mériterait d'être inclus dans les Aires de Conservation au Mali—ou au moins en tant que corridor entre les APFs et les ACs**, toujours dans la logique de la conservation communautaire.

Notre rapport revient sur la problématique des points d'eau, en particulier en relation avec le grand projet de développement de l'élevage dans le Liptako Gourma, en phase de démarrage. A ce propos, nous pensons que des initiatives de l'envergure des projets PAGEN et PCVBG-E devraient **tenter d'influencer au maximum les relations entre conservation et développement au-delà des limites des ACs et APFs**. Les projets de conservation pourraient promouvoir la vision de l'avenir du Gourma Malien et du Sahel Burkinabé en tant que thème de réflexion de rencontres entre projets, entre agents du gouvernement de part et d'autre de la frontière et de rencontres transfrontalières de la société civile. Il semble aujourd'hui clair que la conservation et l'élevage mobile peuvent coexister en relative harmonie et au bénéfice de tous à long terme, à condition de sécuriser ce mode de vie, d'améliorer son organisation en partant de traditions fortes, et d'adapter l'ensemble des services sociaux à la mobilité.

Les projets devraient donc se faire avocats du **partage intelligent et équitable des espaces** et du **respect de la vocation écologique du milieu**, qui privilégie clairement l'élevage mobile par rapport à l'agriculture et/ou l'élevage sédentaire. Dans des sociétés modernes où la conservation a plus que jamais besoin d'alliés, nous encourageons les projets de conservation à tisser des liens de communication et de compréhension mutuelle des intérêts partagés avec les fractions d'éleveurs nomades de part et d'autre de la frontière.

L'atelier de Mondoro, illustré en détail dans notre rapport, a donné les résultats attendus, a abouti à un **plan de travail transfrontalier réaliste et pertinent** et a été évalué positivement par les participants et par nous-mêmes. Néanmoins, son utilité et son impact auraient pu être beaucoup plus élevés encore s'il y avait eu une participation plus équilibrée entre pays partenaires. Ce constat un peu amer et les difficultés perçues dans la communication précédant l'atelier, nous font penser qu'une amélioration de la communication entre les différents partenaires, leurs structures de projet et leurs techniciens de terrain reste un défi important. Nous faisons des recommandations à ce propos— et insistons sur l'utilité d'une communication directe entre techniciens avec échange (sur CD) de documents techniques et interactions électroniques fréquentes. Nous pensons que des synergies sont à attendre de la planification commune et de la mise en œuvre d'activités conjointes sur le terrain, par exemple par les rencontres informelles entre animateurs. Les projets doivent se considérer comme étant des facilitateurs de la **communication entre les vrais acteurs de la conservation transfrontalière**, c'est à dire **les membres de la société civile**.

En ce qui concerne la cartographie, nous recommandons une **communication immédiate de tous les acquis du PAGEN aux partenaires Maliens**, en phase de démarrage de la démarche cartographique, ainsi que des échanges pour jeter des bonnes bases pour une harmonisation ultérieure des efforts conjoints en ce domaine.

De nombreuses informations additionnelles sont contenues dans les annexes du rapport, qui incluent les résultats des groupes de travail pendant l'atelier et le plan d'action élaboré par les participants pour les mois à venir. Nous espérons que **les lecteurs**, y inclus ceux **qui ont participé à l'atelier**, voudront bien **examiner les résultats qu'ils ont produits ensemble** en s'étant posés les bonnes questions. La valeur de s'attaquer à un problème avec des collègues qui partagent, pour une majeure partie, nos expériences et nos préoccupations... est inestimable. L'atelier de Mondoro l'a prouvé une fois de plus et nous avons bon espoir que le plan d'action sera soutenu par tous !



Amicale poignée de main transfrontalière qui résume bien l'ambiance chaleureuse et cordiale de l'atelier de Mondoro

Executive Summary

At the request of the partner nations in the GEF projects centred around Burkina Faso, the World Conservation Union's (IUCN) is involved in the Transboundary Ecosystems Management Project (PGET). Within this framework we have accomplished a third consultancy mission towards strengthening the capacities of the main relevant actors and improving the coherence of their approaches. The consultancy took place from November 16th to December 4th 2006 and included a field visit to the transboundary area between the Gourma of Mali (PCVBG-E project) and the Sahel of Burkina Faso (PAGEN project) and the organisation and facilitation of a 5-day workshop in Mondoro (Mali). The present report includes a description of the contents and the results of the workshop, some diagnostic elements regarding the transboundary area between the Gourma of Mali and the Sahel of Burkina, some recommendations addressing the PCVBG-E and PAGEN projects and a specific proposal for our next PGET intervention.

This report expands on the analyses of our first two interventions, especially with regard to the local socio-cultural heritage and comparative ecological advantages of mobile pastoralism, and stresses their positive linkages with conservation. We encourage the project partners to **build upon the local socio-cultural traditions favourable to conservation**, and to **actively involve the traditional institutions (or their semi-modern variants) with a track record of using natural resources in wise and sustainable ways** in the transboundary area between the Gourma of Mali and the Sahel of Burkina. Such institutions should be recognised and given a role in the governance structures of the "Aires de Conservation" (ACs) in Mali and the "Aires de Protection de la Faune" (APFs) in Burkina. This said, we must also stress that we are concerned about the potential tensions and contradictions between the traditional organisations anchored in grassroots communities and the representatives of the administrative territorial entities (the "*collectivités locales*"), which can be the carriers of "development" messages without much attention to biodiversity values or even the sustainability of natural resource uses.

Within and outside of the limits of the ACs and the APFs there likely exist **natural resource management units**-- rather small in size when located in the proximity of sedentary communities and larger in the case of traditional transhumance territories of mobile communities— where conservation can be embedded in **consolidated relationships between communities and natural resources**. Our recommendation is to inventory these units and to analyse how they could be incorporated and linked as key elements within a system. In other words, we recommend that both projects weigh the pros and cons of establishing a privileged connection between the ACs and APFs and the customary territories of villages and, especially, of the mobile communities (the "*fractions nomades*").

Ideally, some of these units – such as the dry and wet season customary territories of the mobile communities – will extend across the frontier between Mali and Burkina and superimpose the migration territory of the elephants. As a matter of fact, from our analysis of satellite images we think we have located such an area, **a particularly well-preserved patch of tiger bush ("*brousse tigrée*")**, a characteristic ecosystem of the Sahel. For a variety of reasons detailed in the report, we believe that this area **should be integrated in an AC in Mali or at least be part of a corridor between the APFs and the ACs**, to be managed within a community conservation perspective.

Our report also re-examines the issue of water holes, especially in relation to the huge Liptako Gourma livestock development project about to take off in the region. It is our contention that **projects of the scale of the PAGEN and PCVBG-E should attempt to influence the conservation-development debate beyond the boundaries of the ACs and APFs**. They could, for instance, promote the development of a coherent vision of the future of the Gourma in Mali and the Sahel in Burkina as a main theme of some transboundary meetings among project staff, government agencies and actors in civil society. Experience shows that conservation and mobile pastoralism can co-exist in harmony and yield long-term benefits for the society as a whole if the pastoralist livelihood is secured, its organisation improved on the basis of powerful local traditions and if social services are adapted to the mobility of the users. The project could be the brokers of an intelligent and equitable zoning of the

rangeland in harmony with the “ecological vocation” of the area, which clearly favours mobile livestock keeping over agriculture and/or sedentary livestock keeping. In the current setting, conservation needs all possible allies and we encourage the projects to establish close links with the pastoralist communities (*“les fractions nomades”*) on both sides of the border, toward mutual understanding and cooperation.

The Mondoro workshop, described in detail in the report, achieved its objectives, namely the development of a **joint plan for transboundary activities that is both relevant and feasible**, and has been evaluated positively by both the participants and us. Yet, the workshop’s usefulness and impact could have been even greater had there been a more balanced participation from both sides of the border. This missed opportunity and the communication problems we noted during the workshop preparation suggest that some challenges still need to be met, in particular regarding communication among the partners, the project managers and their field implementation teams. In our recommendations we insist on the necessity of direct communication between the projects’ technical staff, including a prompt exchange of technical documents (on CD) frequent electronic interactions. We expect synergies to develop because of joint planning and shared field activities, for example through informal meetings between the field extension staff. And the projects should become facilitators of **communication among the members of civil society across the frontier— the true actors of transboundary conservation**.

With regard to mapping issues, we recommend that **PAGEN shares as soon as possible its procedures and products with its Malian counterpart**, who are just initiating their work. We recommend that they exchange thoroughly on the subject to facilitate the harmonization of their efforts in the domain.

The report contains a wealth of information in its annexes, which include the results of the group exercises of the workshop and the action plan for the next months developed by the participants. We encourage our readers, including **the workshop participants**, to **go through these results again**, and feel proud about what they have been able to accomplish collectively by tackling the right questions. Facing a problem together with colleagues who share our own experience and concerns... is remarkably powerful. The Mondoro workshop demonstrated it once again, and we have good hopes that the action plan will be supported and carried out by all!



Contenu

<u>ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ASSOCIATIONS LOCALES</u>	7
<u>IMAGES SATELLITES</u>	8
<u>CARTES</u>	8
<u>1. CONTEXTE</u>	9
<u>2. REMERCIEMENTS</u>	9
<u>3. TERMES DE RÉFÉRENCE ET DÉROULEMENT DE LA MISSION</u>	10
<u>4. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES ET DES QUESTIONS ABORDÉES PENDANT LA MISSION</u>	12
<u>5. COMPTE RENDU DE L'ATELIER D'HARMONISATION</u>	14
<u>MÉTHODOLOGIE</u>	14
<u>MODULE I ENJEUX TRANSFRONTALIERS</u>	16
<u>MODULE II GOUVERNANCE PARTAGÉE</u>	17
<u>MODULE III CARTOGRAPHIE ET SIG PARTICIPATIF</u>	19
<u>MODULE IV : UNITÉS DE GESTION, COMMUNICATION SOCIALE ET PLAN D'ACTION</u>	21
<u>EVALUATION DE L'ATELIER</u>	22
<u>6. ELÉMENTS DE CONSTAT/ RÉFLEXION DANS LA ZONE TRANSFRONTALIÈRE DE L'ÉCOSYSTÈME GOURMA MALIEN -- SAHEL BURKINABÉ</u>	23
<u>L'HÉRITAGE HISTORIQUE ET CULTUREL DE LA RÉGION</u>	23
<u>LES ÉLEVEURS, LA MOBILITÉ ET LA CONSERVATION</u>	24
<u>LA PROBLÉMATIQUE DES POINTS D'EAU AU SAHEL</u>	26
<u>LA BROUSSE TIGRÉE</u>	29
<u>7. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE PAR LES PROJETS NATIONAUX</u>	31
<u>7.1 A PROPOS DE LA COMMUNICATION ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ENTRE LES ÉQUIPES DES PROJETS</u>	31
<u>7.2 A PROPOS DE LA COMMUNICATION ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</u>	32
<u>7.3 A PROPOS DE LA PRISE EN COMPTE DE L'HÉRITAGE HISTORIQUE ET CULTUREL DE LA RÉGION</u>	33
<u>7.4 A PROPOS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE TRANSFRONTALIÈRE</u>	34
<u>7.5 A PROPOS DES SUPPORTS CARTOGRAPHIQUES POUR UTILISATION LOCALE ET TRANSFRONTALIÈRE À DIFFÉRENTS NIVEAUX</u>	36
<u>7.5 A PROPOS DES CORRIDORS TRANSFRONTALIERS</u>	39
<u>7.6 A PROPOS DES GRANDES QUESTIONS STRATÉGIQUES ET DE LA RELATION ENTRE PROJETS DE CONSERVATION ET DE DÉVELOPPEMENT AU-DELÀ DES LIMITES DES ACs ET DES APFs</u>	43
<u>8. PROJET DE TDR POUR LA PROCHAINE MISSION</u>	45
<u>Documentation à mettre SVP à la disposition de notre mission</u>	47
<u>9. ANNEXES</u>	48
<u>ANNEXE 1 CALENDRIER DE LA MISSION</u>	48
<u>ANNEXE 2 LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES EN ENTRETIENS PARTICULIERS</u>	49
<u>ANNEXE 3 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET LIENS INTERNET</u>	49
<u>ANNEXE 4 LISTE DE PARTICIPANTS À L'ATELIER DE MONDORO</u>	53
<u>ANNEXE 5 AGENDA DE L'ATELIER DE MONDORO</u>	57
<u>ANNEXE 6 DOCUMENT D'APPUI AUX PARTICIPANTS AVANT L'ATELIER</u>	59
<u>ANNEXE 7 ATTENTES DE PARTICIPANTS AVANT LE DÉMARRAGE DE L'ATELIER DE MONDORO</u>	66
<u>ANNEXE 8 COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ATELIER DE MONDORO</u>	67
<u>ANNEXE 9 RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ATELIER DE MONDORO</u>	68
<u>Module I : enjeux transfrontaliers</u>	68
<u>Module II : gestion participative</u>	71

<u>Module III : cartographie et SIG participatif</u>	74
<u>ANNEXE 10 PLAN D'ACTION AGRÉE POUR L'ANNÉE 2007 PAR LES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE MONDORO</u>	78
<u>ANNEXE 11: EVALUATION DE L'ATELIER DE MONDORO PAR LES PARTICIPANTS</u>	81
<u>ANNEXE 12 LISTE DES DOCUMENTS MIS À DISPOSITION DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE MONDORO</u>	85
<u>ANNEXE 13 TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION</u>	86

Abréviations, Sigles et Associations Locales

AGED	Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement, Dori, Burkina
AGEREF	Association inter-villageoise de Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune, Burkina
APF	Aire de Protection de la Faune, Burkina Faso
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
BP	Before Present, avant aujourd'hui
BRAO	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, UICN
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CCTP	Cadre de Concertation Technique Provinciale, Burkina Faso
CCST	Comité Consultatif Scientifique et Technique
CECOSA	Centre d'Echanges de Connaissances et de Sagesses, Dori, Burkina Faso
CIC	Comité Intercommunal, Mali
CILLS	Comité Permanent Inter états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMO	Cellule de Mise en Œuvre du PCVBG-E à Douentza, Mali
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices
CVGT	Commission Villageoise de Gestion du Terroir, Burkina Faso
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial, GEF
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTZ	Gezellschaft für Technische Zusammenarbeit, Coopération Allemande
IER	Institut d'Economie Rurale, Mali
INERA	Institut National de l'Environnement et de Recherches Agricoles, Dori, Burkina
MAB	Programme Homme et la Biosphère, UNESCO
NSBCP	Northern Savannah Biodiversity Conservation Programme, Ghana
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, France, ex-ONC
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGEN	Projet de Partenariat pour l'Amélioration de la Gestion des Ecosystèmes Naturels
PCGAP	Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées, Côte d'Ivoire
PCVBG-E	Projet de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité du Gourma et des Eléphants, Mali
PDL/ UDL	Projet de Développement Local de l'Oudalan
PEDD	Plan Environnemental pour le Développement Durable
PGET	Planification de la Gestion Transfrontalière, volet du PAGEN
PNGFAP	Programme National de Gestion de la Faune et des Aires Protégées
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs, Burkina Faso
PRONAGEN	Programme National de Gestion des Ecosystèmes Naturels, Burkina Faso
PSB /GTZ	Programme Sahel Burkinabé
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière, Burkina Faso
RN	Ressources Naturelles
SIG	Système d'Information Géographique
SP/CONEDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
TDR	Termes de Référence
TF	Transfrontalier
UICN	Union Mondiale pour la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Images satellites

Image 1.	La mare de Ebang Malan
Image 2.	Le complexe des mares frontalières de Toussougou, Boulé Kessi et Soum
Image 3.	La mare de Eref Naman
Image 4.	Important oued qui se jette dans le Béli en provenance du Mali
Image 5.	Brousse tigrée
Image 6.	Lignes de feu dans le Séno Mango
Image 7.	Zone du point des trois frontières

Cartes

Carte 1.	Esquisse des APF et des AC de la zone frontalière faite par les participants de l'atelier sur la couche de plastique avec en arrière plan la mosaïque des cartes au 1 :200 000
Carte 2.	Esquisse par les participants du complexe de mares frontalières de Toussougou, Boulé Kessi et Soum
Carte 3.	Le complexe des mares frontalières à proximité de Boulé Kessi
Carte 4.	Image composite de la zone transfrontalière assemblée à partir d'une centaine de "tuiles" téléchargées de Google Earth
Carte 5.	Représentation schématique des APFs et ACs
Carte 6.	Zone de grande valeur écologique entre 2 tracés de la frontière
Carte 7.	Représentation schématique des APFs et ACs avec propositions de corridors

Note : Nous faisons dans ce rapport la distinction entre « cartes et images » : les images sont des extraits « bruts » de Google Earth, les cartes ont subi des interventions, soit en mettant l'échelle, soit en ajoutant des éléments digitalisés. Toutes les images et cartes ont été géoréférencées, mais les coordonnées ne sont pas montrées pour ne pas surcharger le rapport.



Le mont Hombori, point culminant du Mali (1155 m) contribue au potentiel touristique du Gourma Malien

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion et de la préservation des zones protégées d'intérêt mondial, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali ont obtenu chacun une subvention du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre de projets visant la conservation de la biodiversité avec différentes appellations :

- Partenariat pour l'Amélioration de la Gestion des Ecosystèmes Naturels (PAGEN) au Burkina Faso ;
- Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP) en Côte d'Ivoire ;
- Northern Savannah Biodiversity Conservation Project (NSBCP) au Ghana;
- Programme de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité du Gourma et des Eléphants (PCVBG-E) au Mali.

Vu la dimension des zones d'intervention et l'importance de la coordination transfrontalière pour la mise en œuvre des programmes ci-dessus, l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) s'est engagée, à la demande des états, dans la consolidation des aires protégées de la sous-région en une série d'**écosystèmes transfrontaliers** connectés en réseaux plus aptes à garantir la survie et même l'épanouissement d'espèces actuellement menacées. Afin d'arriver à des plans concertés et transfrontaliers de gestion et d'utilisation durable des ressources et de l'espace, l'initiative vise :

- un renforcement de la **concertation** entre les principaux acteurs des espaces transfrontaliers et de leurs périphéries ;
- la **mise en cohérence** des approches et l'expérimentation d'actions concertées (aménagement, surveillance, exploitation).

Avec ces objectifs, notre troisième mission, objet du présent rapport, a inclus trois éléments principaux:

- une série de rencontres à Bamako, à Gorom Gorom, à Dori et à Ouagadougou ;
- l'organisation et animation d'un Atelier international à Mondoro (Mali) sur le thème: « Harmonisation et mise en cohérence des initiatives de conservation en matière de cartographie, de gouvernance participative et de systèmes de communication et d'échanges » ;
- une visite de l'écosystème transfrontalier du Gourma Malien— en particulier de la partie sud-ouest, fréquentée par les éléphants entre la mare de Toussougou et Ebang Malan, en passant par Teberemt— et du Sahel Burkinabé, entre Gorom Gorom et Tin Akoff, en passant par Darkoye et des rencontres avec des experts et des acteurs clés de la région.

2. Remerciements

Nous voudrions exprimer nos sincères remerciements à tous ceux qui ont consacré leur temps à préparer et appuyer notre mission, en particulier Monsieur Aliou FAYE, Directeur du Bureau National de l'UICN au Mali et ses collaborateurs Messieurs Hassane KAYA et Dante YAHAYA, ainsi que Madame Clarisse HONADIA KAMBOU, du Bureau National de l'UICN au Burkina, qui, avec Monsieur KAYA, nous a accompagné sur le terrain. Le long voyage entre Bamako et Mondoro a été égayé et culturellement nourri par la présence de Monsieur Biramou SISSOKO, Coordinateur National du PCVBG-E, et les interactions de plaisanterie avec son fidèle chauffeur Monsieur Adama DABO. La disponibilité de l'équipe de la CMO de Douentza pour organiser et accompagner une visite de terrain, initialement programmée pendant l'atelier mais finalement réalisée au cours du weekend suivant l'atelier et ce en dépit d'un calendrier très chargé, a été sincèrement



appréciée. Au bureau UICN de Ouagadougou, nous sommes heureux de saluer comme d'habitude l'accueil chaleureux et les remarques perspicaces de Monsieur Aimé NIANOGO, Chef du Bureau UICN au Burkina qui nous a accordé son temps encore plus précieux maintenant qu'il est aussi chargé de la coordination du Bureau Régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou.

Beaucoup de personnes nous ont généreusement communiqué idées et informations utiles à la rédaction de ce rapport. Parmi elles, nous tenons en particulier à remercier les membres des communautés rencontrées à Kobou, Boulé Kessi, Teberemt et Tin Akoff. Nous remercions aussi Monsieur Mohamed AG MAHMOUD à Teberemt, Monsieur Boureima DRABO de l'AGED, le Dr. Ibrahima LY du CECOSA et Monsieur Souleymane GANABA de l'INERA à Dori pour leurs contributions très appréciées.

Les participants à l'atelier ont été remarquables par leur engagement dans les discussions et les travaux de groupe et par leur disponibilité pendant les visites de terrain. Nous tenons à les remercier de façon toute particulière. L'organisation de l'atelier a bénéficié du soutien sans faille du Sous-préfet de Mondoro Monsieur Djibril SOUMARE, qui a généreusement mis à notre disposition ses locaux, ses moyens logistiques et son équipe culinaire, appuyée par la très disponible équipe de la CMO de Douentza.

Un grand merci aussi aux différents chauffeurs qui nous ont conduit sur le terrain en toute sécurité ainsi qu'aux pêcheurs de Toussougou pour leur expertise dans la conduite de pirogues très peu étanches. Les habitants de Boulé-Kessi nous ont logé dans des cases Peul cinq étoiles et ont tout fait pour nous mettre à l'aise et nous en sommes profondément reconnaissants.



Habitation Peul à Boulé Kessi (Mali).

3. Termes de référence et déroulement de la mission

Notre consultation vise à apporter un appui conseil au Bureau National de l'UICN pour la mise en œuvre efficace du projet de « Planification de la Gestion des Ecosystèmes Transfrontaliers ». Sur une période de 5 ans, nous sommes chargés d'une série de missions pour appuyer le projet dans la réalisation d'une cartographie consolidée de l'espace et de ses ressources, des acteurs et des interactions pertinentes entre eux et des interactions homme écosystème. Nous sommes aussi chargés de l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions concertées et à la construction de plans de gestion durable et concertée des écosystèmes transfrontaliers. La troisième mission de cette

série (16 Novembre au 4 Décembre 2006) est l'objet de ce troisième rapport et a visé les Termes de Référence spécifiques en Annexe 13. Les résultats attendus prévoyaient :

- un appui technique ponctuel conséquent pour l'écosystème transfrontalier Gourma Malien et Sahel Burkinabé ;
- l'organisation et l'animation d'un second atelier sur l'harmonisation et mise en cohérence des initiatives des projets FEM transfrontaliers ;
- la planification de la poursuite des objectifs transfrontaliers des projets et les formes appropriées d'appui à mettre en marche ;
- une proposition de TDR pour la mission suivante.

Ces résultats sont décrits dans ce rapport, qui inclut :

- un compte-rendu de l'atelier d'harmonisation, mettant en évidence les thèmes abordés, la méthodologie de travail et les résultats atteints ;
- un compte-rendu des autres activités entreprises pendant la mission ;
- des éléments de constat/ réflexion sur la zone transfrontalière ;
- des recommandations/propositions d'actions concrètes allant dans le sens de la maîtrise des principales contraintes et problématiques, à mettre en œuvre par les projets nationaux ;
- un projet de TDR pour la mission suivante, y compris les résultats à atteindre, la planification des missions de terrain et des contacts envisagés avec une proposition de dates;
- des annexes indiquant les sites visités, les personnes rencontrées, les documents consultés, etc.



La mare de Toussougou est une zone humide d'une valeur inestimable et un site fréquenté par les éléphants pendant l'hivernage. La conservation de la brousse tigrée à l'Ouest et la garantie pour le maintien de son hydraulicité nous semblent des priorités écologiques absolues dans la région.

4. Résumé des activités entreprises et des questions abordées pendant la mission

Notre troisième mission d'appui à la planification de la gestion des écosystèmes transfrontaliers s'est déroulée du 16 novembre au 4 décembre 2006 et a inclus :

- Des rencontres avec les partenaires à Bamako.
- L'organisation et l'animation d'un Atelier International à Mondoro (Mali) au sujet de l' « Harmonisation et mise en cohérence des initiatives de conservation en matière de cartographie, de gouvernance participative et de systèmes de communication et d'échanges »
- Une visite à l'écosystème transfrontalier du Gourma Malien et du Sahel Burkinabé— en particulier la partie Sud-Ouest de la zone d'intervention du PCVBG-E, fréquentée par les éléphants entre la mare de Toussougou et Ebang Malan, en passant par Teberemt et aussi à la partie Est de la zone d'intervention du PAGEN Sahel, entre Gorom Gorom et Tin Akoff, en passant par Darkoye.
- Une série de rencontres avec des experts et des acteurs clés de la région transfrontalière visitée
- Des rencontres à Dori et à Ouagadougou.
- La préparation d'un CD pour les participants à l'atelier, laissé avant notre départ (structure du contenu en annexe 12).

Notre mission a approfondi les constats sur l'état d'avancement des projets PCVBG-E et PAGEN dans l'écosystème du Gourma Malien et du Sahel Burkinabé et a permis de mieux se familiariser avec son milieu physique et humain, ainsi qu'avec les enjeux auxquels les principaux partenaires sont confrontés dans la mise en œuvre du projet dans cette zone. La valeur de notre appui s'est trouvée en particulier dans l'occasion de formation et d'échange d'expériences au bénéfice des équipes des projets FEM.

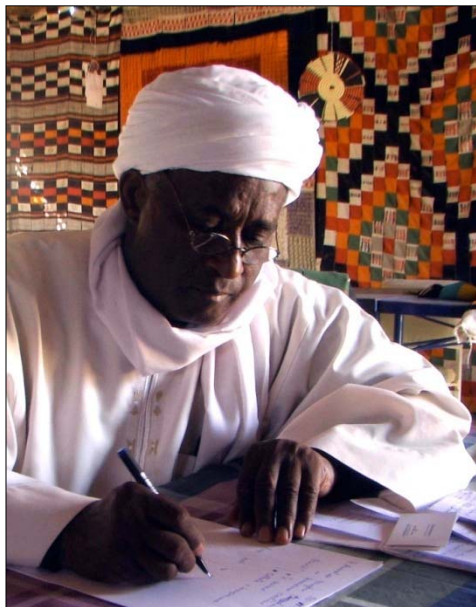


A propos de la formation, il est nécessaire de signaler que la participation à l'atelier de Mondoro était marquée par un très fort déséquilibre entre les projets partenaires transfrontaliers, plus important même que lors du premier atelier à Bolgatanga au Ghana. La représentation du PAGEN Sahel était limitée à **2 participants**, le responsable de l'élevage et la sociologue (Liste des participants en Annexe 4), tandis que pour le Mali tous les niveaux étaient représentés, du coordinateur national du PCVBG-E en passant par les experts et les conseillers et jusqu'aux animateurs de terrain avec, en plus, le sous-préfet et le maire de Mondoro et ses adjoints. On peut imaginer combien les débats auraient été enrichis par une représentation plus équilibrée entre les deux partenaires transfrontaliers. Pour quelque peu compenser ce déséquilibre, nous avons tenu à faire un de-briefing à un maximum de personnes de l'équipe du PAGEN Sahel lors de notre passage à Gorom Gorom.

Il ne nous appartient pas de chercher les causes de ce déséquilibre, mais un facteur contribuant a certainement été le manque de communication souple et rapide, notamment par voie électronique entre les différents acteurs impliqués dans le projet. Dans ce monde qui se rétrécit de plus en plus par la facilité de la communication électronique, les systèmes verticaux et hiérarchisés sont en perte d'efficacité par rapport aux collaborations horizontales (Friedman & Bury 2006), où chaque individu peut s'exprimer, échanger, se connecter en un simple clic de souris. Il nous semble indispensable, pour que la collaboration transfrontalière ait des résultats concrets, que nous travaillions en réseaux au lieu de passer par des canaux unidirectionnels vers des centres de décision éloignés de la pratique du terrain.

Il convient aussi de signaler que le projet PAGEN Sahel est entré dans sa dernière année de mise en œuvre et que son équipe a connu en 2006 des modifications dans son personnel dirigeant et d'exécution, tandis que le projet PCVBG-E au Mali est encore en cours de déploiement sur le terrain. Ce décalage malheureux entre les calendriers de la mise en œuvre des projets présente une contrainte majeure pour arriver à des plans concertés et transfrontaliers de gestion et d'utilisation durable des ressources et de l'espace. Le projet au Mali a encore de nombreuses étapes à accomplir avant celle des plans de gestion pour les aires de conservation et la concertation entre projets à ce sujet ne pourra se faire que si une deuxième phase du projet PAGEN Sahel s'enclenche rapidement. Néanmoins, les populations locales, gestionnaires des Aires de Protection de la Faune (APFs) au Burkina et des Aires de Conservation (ACs) au Mali pourront se concerter entre elles pour assurer une harmonisation de part et d'autre de la frontière à condition que les bases de ces échanges soient rapidement jetées et qu'un cadre de concertation transfrontalier soit mis en place avant la fin des activités de terrain du PAGEN Sahel en juin 2007.

Cette troisième mission nous a aussi permis d'enrichir le fonds documentaire du projet de quelques documents et d'images satellitaires notamment par Google Earth, mais nous ne disposons toujours pas



de certains documents techniques essentiels, pourtant demandés depuis notre première mission, par exemple l'étude sur les trames pastorales au Sahel réalisé par l'AGED. Nous ne pouvons que continuer à clamer haut et fort que l'information se partage, que c'est d'ailleurs une des rares ressources dont la valeur augmente quand elle est partagée. Un document technique qui dort dans une armoire n'a aucune valeur, un document technique mis à la disposition de tous peut être lu, exploité, servir d'inspiration, à d'autres et, s'il est disponible sur le web, enrichir le débat planétaire. Dans le cas précis actuel, le décalage entre les 2 projets fait que le PCVBG-E pourrait grandement bénéficier des efforts déjà faits au Burkina et d'en exploiter tous les rapports, documents et cartes. En général, tout ce qui a été produit dans les projets l'a été avec des fonds publics, les sites web des projets devraient donc être un moyen de restituer ces efforts à la collectivité en mettant en ligne les rapports et les cartes produites.

La mission a aussi pu prendre contact avec des structures qui jouent déjà ou peuvent jouer un rôle d'appui aux projets PAGEN – PCVBG-E, tels que l'AGED, l'INERA et le CECOSA à Dori. La mission a aussi été informée d'un grand projet « Développement de l'Élevage dans la Région du Liptako Gourma », avec un financement par la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant total de plus de 11 millions de \$US. Il nous semble essentiel que les projets de conservation prennent l'attache de ce projet, vérifient que les dispositions pour les études d'impact environnemental et social ont été conformes aux normes internationales, analysent la compatibilité des propositions d'infrastructures avec les options de gestion déjà entérinées avec les communautés locales et fassent éventuellement des propositions pour une meilleure complémentarité des interventions.

Dans ce rapport nous formulons quelques recommandations à propos de la communication et des échanges entre les équipes des projets notamment en ce qui concerne la mise à disposition de documents techniques (y inclus les cartes), l'identification des projets en cours ou en développement dans la zone, l'élaboration d'une stratégie de communication commune, la réalisation des supports cartographiques transfrontaliers, la prise en compte des



caractéristiques culturelles locales, la gestion participative, et la communication et la collaboration transfrontalières entre acteurs de la société civile.

Un compte-rendu du déroulement de la mission, ainsi qu'un calendrier détaillé de la mission sont donnés en annexe 1. La liste des personnes rencontrées en entretien particulier est en annexe 2. La bibliographie exploitée et les liens aux sites Internet des documents téléchargeables figurent en annexe 3.

5. Compte rendu de l'atelier d'harmonisation

Les objectifs de l'atelier, dont la liste illustrée des participants figure en annexe 4 et l'agenda en annexe 5, étaient de :

- ✓ Favoriser la réflexion et l'échange d'expériences à propos des points forts et des points faibles du travail des projets FEM transfrontaliers au Gourma Sahel, en particulier à propos de leurs approches de communication, de gouvernance participative et de cartographie.
- ✓ Identifier les enjeux, les problèmes et les opportunités partagés et mettre au point des réponses et des outils pour y faire face (systèmes de communication, gouvernance participative et cartographie).
- ✓ Identifier des 'modes de collaboration' intra-projet et inter-projets et un langage commun pour les projets FEM au Gourma Sahel, et planifier des activités ponctuelles pour le futur, y compris des activités transfrontalières qui engagent la société civile.

Sur la base de ces objectifs, les mêmes thèmes abordés lors de l'atelier de Bolgatanga ont été identifiés comme pertinents pour le travail du PGET à la frontière Mali-Burkina : **transfrontaliarité, gestion participative et cartographie**. En effet, il n'y avait aucun problème de « duplication » de la formation car les participants aux deux ateliers ont entièrement changé. Nous avons aussi renouvelé nos présentations en entrant plus en profondeur dans les sujets, en les adaptant au contexte sahélien et en ajoutant des nouveaux exemples. Chaque thème a fait l'objet d'une journée de travail, tandis que les approfondissements et les liens entre les thèmes ont été abordés pendant les derniers deux jours, au moment de la planification.

Méthodologie

Avant l'atelier, nous avons pris soin d'envoyer au bureau UICN de Ouagadougou un agenda préliminaire de l'atelier et un document d'appui aux participants, indiquant les informations et les documents à amener à l'atelier et offrant des définitions essentielles et une liste exhaustive de questions pour affiner la réflexion des participants avant l'atelier (voir Annexe 6). En dépit du fait que nous avons reçu l'information comme quoi ces documents avaient été expédiés aux gestionnaires des projets partenaires, nous avons été obligés de constater que plusieurs participants en ont pris connaissance seulement à Mondoro... Ceci est vraiment dommage, car les ateliers de formation amènent aux meilleurs résultats quand ils sont précédés d'une réflexion pertinente et suivis par des exercices de rappel et d'application pratique des acquis.

L'ouverture de l'atelier a été rapide et efficace, sans trop de discours officiels mais avec des introductions « sincères » de la part des participants. A cette occasion il a été constaté qu'il y avait un fort déséquilibre numérique entre les femmes et les hommes participants à l'atelier. Grâce à la qualité



de la représentation féminine, ceci n'a pas posé de problème particulier à l'atelier. Néanmoins, cette sous-représentation numérique peut nous alerter sur un risque pour l'efficacité du travail. Au Sahel, les inégalités persistantes dans la scolarisation (Kobiané, 2001) et dans les autres dimensions de la pauvreté (Allély *et al.*, 2002) sont parmi les plus criantes en Afrique et donc dans le monde. A la lumière du rôle important des femmes dans l'exploitation des ressources, des relations en état de déséquilibre permanent entre les projets et leurs « bénéficiaires » féminins pourraient avoir des conséquences non négligeables. Tout projet dans la zone se doit d'être un fer de lance pour un équilibre entre les genres, condition préalable au développement harmonieux.

Après l'ouverture de l'atelier, les journées étaient structurées selon des présentations introductives au thème, suivies par une discussion en plénière. Les participants se divisaient ensuite en trois groupes de travail pour approfondir le thème et répondre à une série de questions posées pour rendre le thème concret et utile pour leur travail de conservation de la biodiversité. Les travaux de groupe étaient restitués en plénière et faisaient l'objet d'une discussion ultérieure, plus en profondeur.

Vu la disparité du nombre de participants en provenance d'un côté et de l'autre de la frontière, les groupes n'ont pas été composés selon des critères géographiques mais selon des soucis de partage de compétences (la composition des groupes figure en annexe 8). Chaque groupe avait ainsi des membres de différents niveaux techniques, tels que coordinateurs, experts, conseillers, animateurs, administration et élus locaux. Toutes les présentations introductives et les discussions ont été conduites en français mais, au besoin, certaines interventions ont été traduites en langues locales et vice-versa.

Initialement, une visite de terrain était prévue pour le deuxième jour de l'atelier, mais les organisateurs locaux ont préféré reporter cette visite au weekend suivant l'atelier. La disponibilité de l'équipe de la CMO de Douentza pour organiser et accompagner cette mission, en dépit d'un calendrier très chargé, a été sincèrement appréciée.

Les deux derniers jours de l'atelier ont été réservés à la planification des activités transfrontalières pour 2007 et après. Les participants à l'atelier se sont engagés sur plusieurs actions à mener conjointement dans la zone transfrontalière Mali-Burkina (voir Encadré 1). Nous avons bon espoir que ces engagements seront pleinement soutenus par les coordinations respectives.

En général, la qualité des résultats des groupes de travail (Annexe 9) nous semble remarquable et nous invitons les équipes des projets à prendre en compte ces résultats qui pourraient/ devraient leur être très utiles dans leurs démarches de projet. Il est aussi à souligner que le plan d'action (Annexe 10 et Encadré 1) préparé par les participants nous semble tout à fait faisable et carré par rapport aux nécessités du terrain.

Nous croyons qu'une partie du mérite de cette qualité des résultats doit être attribuée à la méthodologie d'apprentissage que nous avons adoptée, qui a fait encore une fois ses preuves et a généré l'intérêt et l'engagement évident des participants. En effet, il y a très peu de parcours d'apprentissage plus efficaces que cette séquence :

1. Réflexion individuelle sur des concepts de base
2. Exposé sur les concepts (illustré avec des exemples) par une personne ressource, et discussion ouverte ou application directe (p.ex., à propos de la cartographie)
3. Possibilité de rapporter les idées à la réalité environnante (visite de terrain)
4. Réflexion en petit groupe sur l'application concrète, guidée par des questions spécifiques
5. Exposé des réponses aux questions (possibilité d'entendre comment les autres se sont rapportés aux questions) et discussion ouverte
6. Elaboration d'un plan concret pour mettre en œuvre les acquis



7. Application pratique des acquis, si possible en relation avec d'autres personnes qui ont participé à la formation et avec la possibilité de rester en relation (même à distance) avec les personnes ressource.

Comme mentionné, l'atelier de Mondoro a laissé à désirer par rapport au point 1, et n'a permis la concrétisation du point 3 qu'après la clôture (et seulement pour une partie des participants, et sans le travail de groupe sur des questions spécifiques). Les discussions auraient pu s'enrichir si plus de participants burkinabés, et plus de femmes, avaient été présents. Ceci dit, les résultats concrets en termes de plan d'action conjointe et les premières relations entretenues à distance avec les participants après l'atelier nous donnent beaucoup d'espoir pour la suite.

Nous allons maintenant détailler les sujets abordés au cours de l'atelier et les résultats des groupes de travail.



Module I Enjeux Transfrontaliers

Dans le premier module nous avons introduit la notion de « gestion/ gouvernance transfrontalière des ressources naturelles » en tant que « ... *processus de collaboration de part et d'autre des frontières, visant l'amélioration de l'efficacité de la gestion de l'écosystème, de la qualité de sa gouvernance et de l'équité et de la durabilité de l'utilisation de ces ressources naturelles...* ».

Nous avons ensuite traité de la transfrontaliarité par rapport à ses :

■ **Enjeux écologiques** tels que :

- Maintenir et restaurer les liens écologiques, en particulier les habitats et la sécurité des espèces migratrices
- Agir pour réduire les menaces (espèces invasives et fléaux, feux non maîtrisés, chasse illégale, transferts de pesticides et de polluants)
- Gérer les échanges des ressources à travers les frontières, notamment de l'eau
- Développer des stratégies de conservation par rapport au changement climatique

■ **Enjeux socio-culturels** tels que :

- Reconnaître les liens humains et culturels qui existent entre les pays
- Reconnaître les droits coutumiers et locaux
- Comprendre et permettre légalement les mouvements de personnes
- Promouvoir les processus de bonne gouvernance (participation, transparence, devoir de rendre compte, partage équitable des coûts et des bénéfices de la gestion des ressources naturelles...)
- Promouvoir l'accès à l'information et à la justice environnementale
- Etablir la collaboration institutionnelle pour la gestion des ressources, le suivi, la surveillance, etc.
- Etablir la volonté politique et la confiance, assurer une perception de sécurité nationale...
- Envisager un statut légal particulier pour la zone
- Soutenir la prévention et la gestion des conflits

■ **Enjeux économiques** tels que :

- Maintenir le développement de la zone à travers des économies d'échelle et par des politiques avisées coordonnées et des mesures incitatives sensées
- Promouvoir l'agriculture durable et écologiquement rationnelle
- Faciliter l'élevage et la transhumance
- Faciliter le tourisme transfrontalier
- Promouvoir le commerce, les mouvements des personnes, les investissements transfrontaliers (infrastructures et facilités aux frontières), les initiatives communes.

La gestion transfrontalière des ressources naturelles est donc un processus qui vise la « bonne gestion » et la « bonne gouvernance » des ressources naturelles avec quelques défis supplémentaires... par exemple l'envergure de la zone d'intervention et les complications liées aux différentes législations, politiques et langues. Avec cette augmentation de complexité, les potentialités augmentent aussi. On peut en effet viser des résultats concrets, tels que des accords spécifiques, des commissions mixtes qui gèrent des enjeux TF spécifiques et des effets tangibles sur le terrain (une réalité écologique et sociale vivace, la réduction des problèmes, des risques écologiques et sociaux, etc.). Il y a aussi l'effet de compétition, qui peut jouer un rôle important dans la transfrontaliarité (« Ils réussissent de l'autre côté de la frontière... et pourquoi pas nous ici ? »)

Nous avons identifié le nerf de la guerre comme étant la capacité de considérer des écosystèmes et des sociétés humaines comme une unité—même s'ils se trouvent de part et d'autre des frontières. Pour



cela il faut apprendre à **voir** « l'écosystème », l'histoire et les cultures partagées, les mouvements et les échanges, les réciprocitys, les droits locaux et coutumiers... Il faut aussi se méfier des intérêts nationaux forts, qui sont parfois suffocants par rapport au contexte local et parfois même de la politique professionnelle, car les politiciens peuvent exploiter les enjeux TF pour leurs propres buts. Ceci dit, les leaders locaux, les facilitateurs des processus autour de la transfrontaliarité et les champions/ moteurs de la mise en œuvre des accords sont essentiels !

Nous avons bien noté que le processus est unique à chaque endroit, et qu'il n'y a pas de recette standard. Pourtant, il est probable qu'il faudra faire beaucoup d'échanges et de réunions, développer une **vision partagée d'un futur souhaité** pour la zone transfrontalière, négocier des stratégies et des plans (pour cela les outils de spatialisation et de cartographie sont cruciaux), arriver à des accords (oraux ou écrits, formels et informels...) et probablement aussi mettre en marche des commissions mixtes locales, chargées de résoudre les problèmes et de prendre des décisions pour les affaires courantes et apprendre sur le tas ! Pour la bonne gestion et gouvernance transfrontalière la **communication sociale** est donc essentielle.

Module II gouvernance partagée

Dans ce module nous avons commencé par un aperçu historique de la gestion des ressources naturelles, qui nous a amené à considérer l'**interface** qui continue à exister aujourd'hui **entre les systèmes traditionnels de gestion**—communautaires, fondés sur des règles coutumières d'accès au foncier et de gestion des ressources, visant la survie et le bien-être des communautés, **et le système qu'on appelle « moderne »** --sans lien avec le contexte historique ou culturel, fondé sur la propriété foncière cadastrale et sur des méthodologies « scientifiques » de production visant surtout le profit économique (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004a). Sur le fond de cette perspective historique nous avons pris en considération les plus récentes politiques internationales de la conservation (Durban, CBD,

Bangkok, Geelong...) qui ont décidé de promouvoir le rôle des systèmes traditionnels de gestion à travers les Aires du Patrimoine Communautaire et les aires et ressources naturelles en Gouvernance Partagée.

Suivant la littérature publiée par l'UICN depuis le Congrès Mondial des Aires Protégées de Durban et le Programme de Travail de la CDB sur les Aires Protégées (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004b), nous avons défini les Aires du Patrimoine Communautaire (APCs) en tant que « *écosystèmes naturels et modifiés incluant une biodiversité importante, des valeurs écologiques conséquentes et des valeurs culturelles associées conservés de façon volontaire par des peuples autochtones ou des communautés locales à travers des règles coutumières ou tout autre moyen efficace.* » Elles possèdent trois caractéristiques essentielles :



- Une ou plusieurs communautés autochtones/ locales ont un attachement particulier à la zone (culturel et/ou pour la subsistance)
- Ces communautés sont des acteurs incontournables et sont capables— de droit ou *de facto*— de décider sur la gestion de la zone
- Les décisions volontaires de gestion et les efforts de ces communautés ont des résultats probants pour la conservation (même si leurs intentions ne sont pas liées à la biodiversité, mais à la spiritualité, la sécurité, l'utilisation durable des ressources, etc....)

Des fois les APCs sont reconnues par l'Etat mais le plus souvent elles sont sans statut légal, et menacées. Malgré cela, elles ont une valeur inestimable pour la conservation de la biodiversité, que nous avons examinée à travers un éventail d'exemples spécifiques de plusieurs parties du monde. Nous nous sommes ensuite demandé si les APCs existent et peuvent jouer un rôle important pour la conservation transfrontalière au Gourma Malien et au Sahel Burkinabé. Les participants ayant répondu que oui, même si elles sont en train de changer rapidement à cause de plusieurs changements du monde autour d'elles. Ils ont souligné qu'il faudrait les identifier, les « reconnaître », aider les communautés à les protéger et— au besoin— leur accorder un statut juridique dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail des AP de la CDB.

La gouvernance partagée des RN est la forme « participative » par excellence et elle a été identifiée avec “... *des terres et des ressources naturelles où l'autorité, la responsabilité et le devoir de rendre compte (accountability) sont partagés entre les agences gouvernementales et d'autres acteurs, notamment les communautés locales ou mobiles et les peuples autochtones qui dépendent de ces ressources pour leur mode de vie ou identité culturelle*”. Ici il est clair que plusieurs parties prenantes peuvent s'engager, non seulement les communautés autochtones ou locales, mais celles-ci restent les partenaires privilégiés. Si l'Etat en a le contrôle, d'autre part, il est indispensable qu'il développe des occasions de rencontre et des forums de discussion et de négociation pour arriver à des accords libres et efficaces... Il faut aussi bien se rappeler que certains acteurs (par exemple les femmes, les transhumants) ont besoin d'être impliqués activement par des approches particulières.

La gouvernance partagée est cruciale pour la gestion transfrontalière, mais plusieurs formes et mécanismes sont possibles et devraient être taillés sur mesure à travers un processus bien préparé et appuyé et en même temps avoir la liberté d'évoluer de façon autonome. Les phases de ce processus ont été rappelées et illustrées pendant l'atelier.

Module III Cartographie et SIG participatif

Le module cartographie s'inscrit dans la décentralisation, la démocratisation et les opportunités offertes aux individus pour s'affranchir de différentes tutelles pesantes, une évolution qui a marqué la fin du 20^{ème} siècle. En Afrique, et en particulier dans la planification du développement local et de la gestion des ressources naturelles, le rapprochement avec les acteurs et utilisateurs locaux est une transition phénoménale, un virage à 180° imposé par la défaillance des approches centralisées et dirigistes.



Après une introduction générale sur la cartographie, ce module a mis l'accent sur les opportunités qu'offre la technologie pour un rapprochement entre le cartographe et l'utilisateur du produit. Rapproché à l'extrême, il s'agit de la même personne ou de la même collectivité qui produit et exploite la carte. A l'origine la production et l'utilisation des cartes étaient réservées aux nantis et aux puissants de ce monde, souvent avec des objectifs de conquête et d'exploitation. Dans le processus de colonisation, la carte est à situer à un même niveau que le fusil et le navire de guerre (Harley 1988).

La conjonction entre les méthodes de planification participative (genre MARP) avec comme outil de spatialisation des schémas (« cartes ») du terroir et l'accès de plus en plus commode aux outils et ressources cartographiques sur ordinateur, a permis le développement d'une véritable cartographie participative et même de SIG participatif (SIGP) (visitez <http://www.iapad.org/toolbox.htm> pour un traitement exhaustif), c'est à dire de collectivement construire et analyser les relations entre différentes couches d'information spatialisée. La fiabilité et la véracité des cartes ainsi produites ont permis à des communautés d'interagir à pied d'égalité avec des institutions gouvernementales, des opérateurs privés, etc. et c'est par les cartes que de nombreuses communautés ont pu faire reconnaître leurs droits d'accès ou de propriété de ressources naturelles (Rambaldi *et al.*, 2006). Un article méthodologique en français (Duvail *et al.*, 2005), qui relate une telle expérience en Tanzanie, a été distribué aux participants.

Le message important est qu'il ne faut pas avoir peur de la cartographie, il suffit de s'y intéresser et d'être un peu créatif pour disposer d'un outil de travail pratique et performant. Plus on va vers des moyens de cartographie sophistiqués, plus il y a de distance entre l'acteur de terrain et le technicien qui produit la carte, plus il y a des risques d'erreurs d'interprétation (beaucoup de « cartes » sont produites sans aucune vérification de terrain et totalement inutiles) et de malentendus sur ce qui devait être représenté et en quelles déclinaisons qualitatives et quantitatives. La flexibilité d'une cartographie « faite chez soi », avec des fonds de cartes tirés du web et en utilisant des logiciels graphiques simples comme Adobe Photoshop ou Adobe Illustrator, voire (pour les plus ambitieux) des logiciels qui permettent du géoréférencement, a énormément d'avantages. Il y a de plus en plus de logiciels gratuits ou de quelques centaines de \$US (souvent avec une version test que l'on peut utiliser gratuitement pendant un mois) à télécharger.

Les cartes que l'on produit soi-même et que l'on peut amener sur le terrain, amender et modifier facilement permettent au technicien écologue, sociologue, animateur ou autre, d'engager des réflexions avec des interlocuteurs locaux sans passer par un cheminement complexe avec un prestataire à distance. Bien évidemment, les approches sont complémentaires et ce que nous proposons n'élimine pas la nécessité de disposer, à un certain stade de la planification, de cartes précises et sophistiquées permettant le bornage, le zonage, la mise en défens ou d'autres interventions ou accords de gestion pour des endroits précis. Mais, dans l'attente des cartes « définitives » qui, souvent, ne sont produits que vers la fin du projet, la réflexion spatialisée interactive et collective a une valeur énorme.

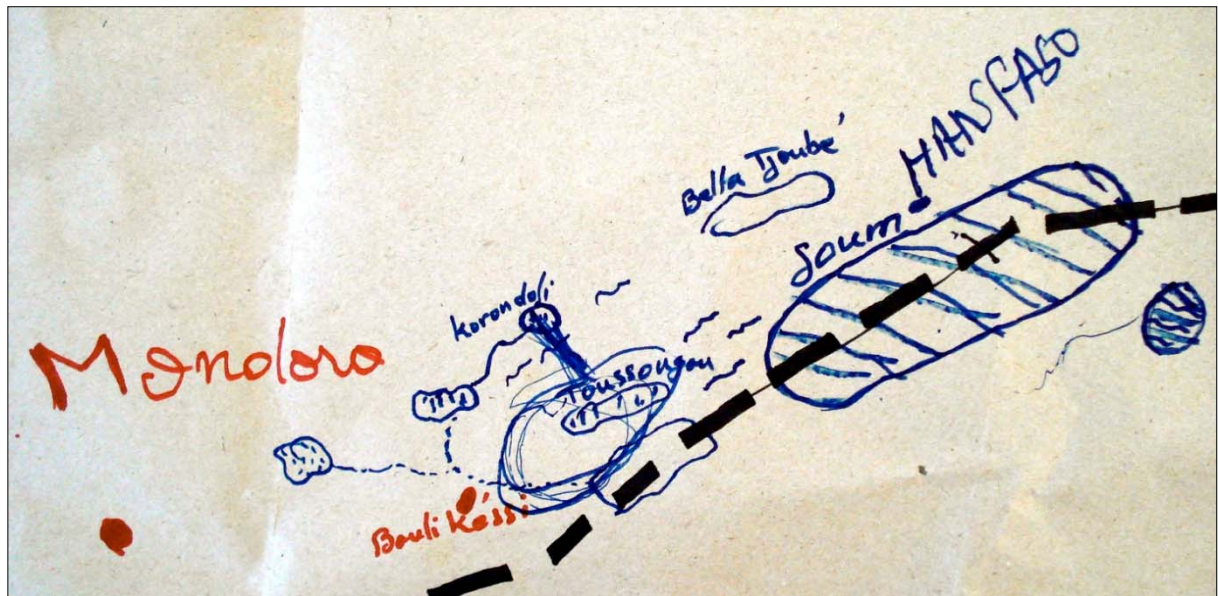
Après la présentation en plénière, le module de cartographie a comporté deux exercices pratiques avec les participants. En préparation de ces exercices un assemblage des cartes au 1 :200 000 avait été fait et les éléments marquants du paysage qui facilitent l'orientation (inselbergs, frontières, fleuves Niger et Béli, mares de Toussougou, Soum, Oursi, Darkoye) copiés sur un plastique transparent acheté au marché à Bamako et, en perçant avec des punaises, ces même éléments ont été reportés sur papier kraft. Cette méthodologie permet de discuter, de faire des croquis qui concrétisent des propositions, etc., sans toucher aux originaux des fonds de carte (assez onéreux), tout en restant dans une géométrie correcte.

Ainsi, un premier groupe de participants a pu tracer les limites des Aires de Protection de la Faune frontalières au Burkina, déjà quasiment définitives et négociées avec les collectivités, et les Aires de Conservation potentielles au Mali, qui en sont encore au stade conceptuel. Comme l'exercice se fait sur un fond cartographique (presque) correct (Carte 1) on peut assez facilement reporter cela sur une image géoréférencée.



Carte 1. Esquisse des APF et des AC de la zone frontalière faite par les participants de l'atelier sur la couche de plastique avec en arrière plan la mosaïque des cartes au 1 :200 000.

Comme le plan de travail de cette carte était trop petit pour que tous les participants contribuent à la délimitation et à la discussion, un autre groupe s'est attelé à dessiner la structure des mares principales entre Toussougou et Soum sur le même fond de carte reporté sur papier kraft. Le résultat en était assez médiocre d'un point de vue géométrique et hydraulique (il est assez difficile de suivre les connexions souvent temporaires entre les différents plans d'eau) mais selon les participants à ce sous-groupe la discussion a été utile pour la compréhension mutuelle (Carte 2)



Carte 2. Esquisse par les participants du complexe de mares frontalières de Toussougou, Boulé Kessi et Soum. La controverse concernait la connexion supposée entre Toussougou et Karandolly.

Selon certains participants, la mare de Toussougou communique avec celle de Karandolly. Selon d'autres, les systèmes hydrauliques sont indépendants. A toute fin utile nous donnons (Carte 3) notre interprétation de l'hydrologie de la zone en y reportant la toponymie utilisée par les participants et qui n'a que peu ou pas de rapport avec celle des cartes au 1 :200 000 (basée sur des photographies aériennes des années 1950 !). Cela démontre aussi que les deux projets, en collaboration avec les collectivités concernées, ont besoin de faire un effort d'uniformisation consensuelle de la toponymie à utiliser dans les négociations et pour élaborer les cartes définitives des APFs et ACs. Cette toponymie locale contribuera aussi à l'appropriation des résultats du processus par les communautés. Vu la mixité des ethnies dans certaines zones, il se peut que des endroits aient des noms différents dans chaque langue. Il conviendra d'éviter que certains groupes instrumentalisent la toponymie pour affirmer leur présence sur certaines ressources ou territoires (voir aussi Thibaud 2005). Dans sa monumentale étude sur les éleveurs de l'Oudalan, Barral (1977) avait déjà signalé le biais puularophone de la toponymie des cartes au 1:200 000.

Module IV : Unités de gestion, communication sociale et plan d'action

Dans le quatrième module de la formation nous avons approfondi quelques éléments essentiels de la gouvernance partagée, à commencer par les « unités de gestion ». Nous nous sommes demandés si les Aires de Conservation (ACs) telles que conçues aujourd'hui au Mali et les Aires de Protection de la Faune (APFs) telles que conçues aujourd'hui au Burkina Faso, ont du sens du point de vue écologique et social, ou si des composantes de l'AC et de l'APF en relation étroite avec des parties prenantes bien définies pourraient en avoir en plus. Vu leur étendue nous nous sommes demandés, par exemple, s'il est possible de tenir des réunions entre toutes les parties prenantes d'une AC ou APF sans appui financier externe. Nous nous sommes demandés si les unités de gestion ont un rapport avec les droits coutumiers locaux (p.ex., si elles correspondent à des terroirs coutumiers ou à des terroirs d'attache de certains groupes ethniques). Nous nous sommes demandés s'il est vraiment possible pour les parties

prenantes censées jouer le rôle de gestionnaire d'entrer en relation forte avec une AC ou APF, de se l'approprier de façon patrimoniale et identitaire....

En ce qui concerne la communication sociale on a cherché à interpréter le concept de « communication » dans le sens le plus large possible, incluant toutes sortes et divers moyens d'échange d'information entre particuliers, institutions et le grand public (communication de masse). L'atelier a discuté plusieurs façons de promouvoir les conditions pour un apprentissage interactif et pour une prise de décisions informée à propos des problèmes, des opportunités et des options de gestion. Les participants ont aussi réfléchi sur le besoin d'une campagne de communication sociale pour lancer les ACs dans le Gourma Malien. Un exemple de programme de communication sociale a été analysé en détail.



L'atelier s'est finalement concentré sur les objectifs et des résultats souhaitables de la collaboration entre les projets de conservation et les acteurs de la société civile de part et d'autre de la frontière au Gourma Malien et Sahel Burkinabé. Les participants se sont demandés quelles activités ponctuelles pouvaient être planifiées pour atteindre ces objectifs et assurer ces résultats et ils ont préparé—d'abord dans les groupes de travail et ensuite en plénière—un plan d'action pour l'année 2007.

L'encadré 1 contient les grands éléments de ce plan d'action, sur lesquelles les participants à l'atelier se sont engagés.

Encadré 1. Engagements de travail (sommaire)

- 1. Mise à disposition de documents**
- 2. Identification des projets de développement en cours et en préparation dans la zone transfrontalière**
- 3. Elaboration d'une stratégie commune de communication sociale**
- 4. Réalisation d'un fond de carte précis de la zone transfrontalière**
- 5. Mise en place d'un système transfrontalier de surveillance**
- 6. Animation/sensibilisation/communication sociale en concertation de part et d'autre de la frontière**
- 7. Echanges transfrontaliers entre équipes de projets et société civile**
- 8. Formations et visites d'étude**
- 9. Identification et sauvegarde de l'authenticité des Aires de Patrimoine Communautaires**
- 10. Pose des jalons pour un écotourisme transfrontalier**

Les activités 6, 7 et 8 sont liées au cadre de concertation transfrontalier à mettre en place. Pour le plan d'action détaillé voir l'Annexe 10. Les attentes des participants au démarrage de l'atelier sont répertoriées en Annexe 7. Les documents mis à disposition des participants figurent en Annexe 12.

Evaluation de l'atelier

L'évaluation de l'atelier par les participants, généralement favorable, est répertoriée en Annexe 11. Dans l'ensemble, l'atelier de Mondoro a donné les résultats attendus, a abouti à un plan de travail

commun transfrontalier réaliste et pertinent et a été évalué positivement par les participants et par nous-mêmes. Néanmoins, son utilité et son impact auraient pu être beaucoup plus élevés encore s'il y avait eu une participation plus équilibrée entre les partenaires de part et d'autre de la frontière. Effectivement, la délégation burkinabé était d'un niveau technique élevé et dotée de fortes compétences mais ne comportait que 2 personnes, tandis que, du côté malien, tous les niveaux techniques étaient présents, y inclus les animateurs qui sont la clef de voûte dans les interactions avec les vrais acteurs de la conservation transfrontalière, c'est à dire les communautés. Il y avait même une participation appréciable de l'administration et des élus locaux de Mondoro. Ce constat un peu amer d'un déséquilibre dans la participation et les difficultés perçues dans la communication précédant l'atelier, nous font penser que une amélioration de la communication entre les différents partenaires, leurs structures de projet et leurs techniciens de terrain reste un défi important. Pourtant, la communication électronique est devenue tellement accessible qu'elle devrait permettre à tous d'être toujours au même niveau d'information. Un troisième souci était la très forte sous-représentation féminine à l'atelier et ce dans une zone où les iniquités liées au genre restent parmi les plus criantes à l'échelle planétaire. Finalement, le décalage entre les calendriers des deux projets : fin de phase terrain pour le PAGEN et déploiement initial sur le terrain du PCVBG-E est une contrainte majeure mais aussi une opportunité à saisir dans le sens du potentiel d'une mobilisation rapide des sociétés civiles de part et d'autre de la frontière pour assurer la consolidation des acquis au Burkina et leur transfert efficace au Mali.

6. Eléments de constat/ réflexion dans la zone transfrontalière de l'écosystème Gourma Malien -- Sahel Burkinabé



Un bon nombre de problématiques a été évoqué dans notre premier et deuxième rapport de mission (Hamerlynck & Borrini-Feyerabend, 2004 ; Borrini-Feyerabend & Hamerlynck, 2005), mais certains nouveaux éléments sont apparus ou méritent d'être approfondis, et nous le ferons dans cette section du rapport. Le projet PCVBG-E a aussi bénéficié d'un excellent travail socio-anthropologique de préparation (Faure-Osei & Diakité, 2002) dont nous n'avons que récemment pris connaissance et qui complète nos écrits.

L'héritage historique et culturel de la région

Le Gourma Malien et le Sahel Burkinabé possèdent un héritage historico-culturel riche en pratiques positives pour la conservation. Nous avons seulement touché ce point avec une ou deux questions dans les groupes de travail mais nous avons pu lister toute une série de phénomènes pertinents à un ou plusieurs groupes ethniques de la région. Ces phénomènes vont de la place privilégiée accordée à l'éléphant dans la culture Tamashek, à la faible consommation de la viande sauvage chez certains groupes ethniques locaux, de la présence des mares sacrées à celle d'espèces localement protégées (par exemple la « cigogne noire », vraisemblablement la Cigogne d'Abdim *Ciconia abdimii*)¹, les corbeaux, les caïmans, les rongeurs et les rapaces), de la réglementation coutumière à l'accès à certaines ressources naturelles (p.ex., le fonio sauvage) aux espèces totémiques (p.ex., baobab, néré, tamarinier) ou interdites à la consommation à cause des croyances religieuses (p.ex., phacochère).

Pendant notre rapide visite de terrain nous avons ainsi pu avoir un aperçu du terroir d'Ebang Malan (près de Hombori, image à suivre) – un point d'eau bien arboré (probablement une ripisylve d'*Acacia nilotica* similaire aux Tamourts de l'Est mauritanien) géré avec des règles très strictes par une association locale. Un phénomène similaire, qui est probablement un ajustement récent de pratiques

¹ La Cigogne d'Abdim se reproduit au Sahel et les phases de sa nidification coïncident avec le calendrier agricole : elle arrive juste avant le début des pluies, quand elle repart l'hivernage est terminé

plus anciennes, est celui de la mise en défense des zones de pâturage par des éleveurs récemment semi-sédentarisés. Les points d'eau gérés de façon stricte par des groupements locaux et les zones de mise en défens pour le pâturage de proximité dans les périodes difficiles sont d'excellents exemples d'Aires de Conservation Communautaire de catégorie VI selon la classification UICN des aires protégées. Dans ces zones de mise en défens les communautés d'éleveurs semi-sédentarisés interdisent de façon stricte la coupe des arbres, les feux et le pâturage hors période de soudure. Ces règles ont été développées et sont prises en compte de façon totalement volontaire.

Il est intéressant de noter que la conscience environnementale des populations de la région est en train de se développer sur la base de la compréhension de l'héritage historico-culturel de la zone. Beaucoup se sont sentis concernés et se sont émus de la disparition des certaines espèces animales (p.ex., les autruches et la gazelle dama) et végétales (les palmeraies à coté des villages, les arbres des espèces prisées). Ceci est peut être rendu plus aigu par la profonde connaissance du terrain et des ressources naturelles qu'ont ces populations. Il y a aussi une relation importante entre pratiques traditionnelles de conservation et équité, par exemple par rapport à l'exploitation de l'eau d'une mare sacrée, qui est à la disposition de la population entière et doit être répartie de façon équitable. Ce souci d'équité se retrouve par rapport à la gestion des crises (la coutume est d'être flexible ... quand il y a crise tout le monde peut avoir accès aux ressources naturelles) et aussi dans le fait que les gens tendent à respecter les coutumes des autres (le brassage des populations a fait en sorte que les coutumes des autres gens sont connues et respectées de façon réciproque... « je respecte ton crocodile sacré car tu respectes mon bois sacré... »). Et finalement il y a de la sagesse coutumière dans la gestion des conflits. Les études montrent que les conflits les mieux réglés sont ceux qui ont été réglés de façon traditionnelle (si on fait recours à la police et aux juges on perd souvent du temps et beaucoup d'argent).

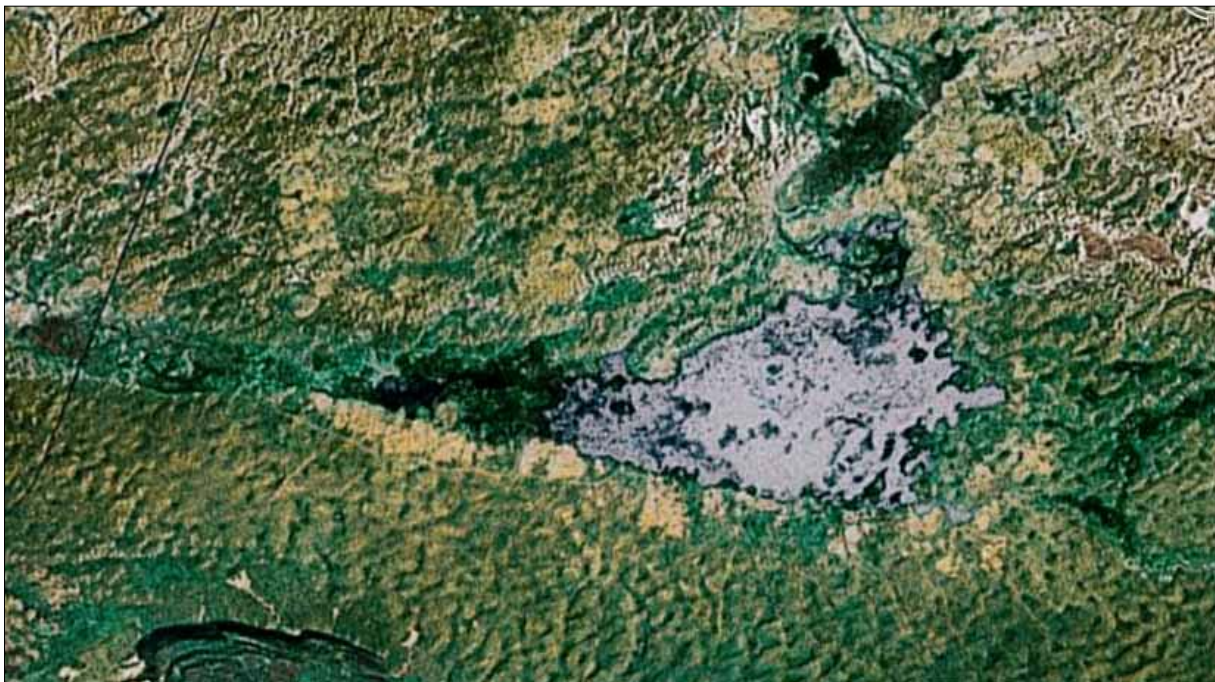


Image 1. Cette image, téléchargée de Google Earth, montre la mare de Ebang Malan. Le boisement dense de Acacia nilotica est surtout concentré dans sa partie Ouest sur le oued en provenance de la route Hombori-Gao (visible comme un trait noir SSW-NNE sur la gauche de l'image). Les plages jaunes sur les dunes sont des champs. Les alentours sont donc fortement exploités et l'accès tranquille à la mare pour la faune sauvage pas forcément évident.

Les éleveurs, la mobilité et la conservation

Pendant nos discussions avec les autochtones et résidents de la région, il nous a été confirmé plusieurs fois que l'environnement Sahélien s'est modifié de façon profonde dans les derniers 30-50 ans. Les

changements les plus frappants ont concerné la faune sauvage— qui a disparu ou presque (gazelle dama, autruche, antilopes, lion, girafe, « oryx² », biches, singes, pintades...), avec l'expansion de l'agriculture (présence de cultures où il n'y en avait pas, des barrages à profusion, surtout au Burkina) et avec l'expansion de la population résidente sédentaire ou semi-sédentaire (nouveaux villages et hameaux, p.ex. des agriculteurs et des pêcheurs qui se sont installés en bordure des mares). On nous a aussi dit que certaines espèces herbacées deviennent très rares, et il va de même avec certains arbres, tels que le gommier *Acacia senegal*, source de la gomme arabique qui représente un revenu potentiellement important (Rossi, 2005). Après l'installation de pêcheurs auprès des mares, il semble que les ressources halieutiques ont aussi diminué (mais il est vrai que dans plusieurs mares il n'y avait à l'origine pas du tout de poissons, et que le poisson a été introduit de façon artificielle³). Cette diminution est mentionnée aussi pour les oiseaux.

Quand on a discuté avec les gens des **raisons** de ce changement on a surtout entendu que la dégradation de la faune est liée au braconnage (fusils de chasse, chasse en voitures, marché de viande de brousse en expansion) et que la dégradation de l'environnement est liée aux feux de brousse et à l'exploitation pour le marché (on peut vendre pour 3000/5000 FCFA un sac de feuilles sèches de baobab). A cela s'ajoutent évidemment les problèmes de sécheresse, mais la sécheresse est bien connue au Sahel... Il est même vrai que certaines mares sont devenues pérennes après les années de sécheresse (ce phénomène peut être expliqué par un surcreusement des mares : la baisse de la nappe phréatique, peut avoir entraîné un assèchement des couches superficielles argileuses, ainsi plus facilement emportées par le vent dans un contexte de déflation éolienne accrue par l'augmentation des vitesses du vent). Une question, d'autre part, qui ne semble pas avoir de réponse



univoque parmi nos informateurs concerne la contribution du supposé « surpâturage » à la dégradation de l'environnement. Il est vrai que les grands troupeaux qui traversent le Sahel sont impressionnants... mais sont-ils une des causes de la dégradation de l'environnement ? A ce propos il nous semble intéressant de rapporter ici quelques mots d'un chercheur qui a beaucoup travaillé dans le Sahel (Hammel, 2002) et dont nous conseillons vivement la lecture du propos dans son intégralité sur le site : (http://www.virtualcentre.org/fr/ele/econf_01_pasto/download/discussion2.html) :

« Si les pasteurs "et leur pratiques" ont été souvent décriées, n'était-ce pas en grande partie par ignorance ? La recherche scientifique qui s'est penchée sur l'écologie du milieu sahélien a permis (et c'est sans doute son plus grand mérite) de démontrer l'impact globalement positif du cheptel sur un milieu naturel qui s'est modifié au cours des âges, dans une sorte de symbiose entre élevage et végétation. Scoones, De Ridder, et bien d'autres, nous ont démontré depuis près de vingt ans, que l'élevage mobile participe à l'entretien, la préservation, la diversité d'un milieu qui n'est plus le milieu originel, mais qui n'en est pas moins riche et fécond. [...] On sait aujourd'hui que le surpâturage est une notion peu utile dans l'analyse du système pastoral du Sahel, sur des pâturages de graminées annuelles (cela reste vrai par contre pour l'élevage sédentaire). La mobilité elle-même garantit en quelque sorte contre le risque de dégradation réelle. Et le cheptel souffre bien avant le

² Cette remarque reste à vérifier, pour nous (voir Hamerlynck & Borrini-Feyerband, 2004) il s'agit de l'Hippotrague *Hippotragus equinus*, la distribution historique de l'Oryx algazelle étant confinée au Nord du fleuve Niger et cette espèce n'a pas de blanc sur le visage. Les gens du Sahel Gourma indiquent l'Oryx beisa sur les livres d'identification qui effectivement a du blanc dans le visage comme l'Hippotrague mais cette espèce n'existait que beaucoup plus à l'Est en Ethiopie et dans la corne d'Afrique...

³ Avant les introductions de poissons à valeur commerciale tels que les Clarias, certaines mares du Sahel avaient une faune de poissons fortement colorés et très particuliers, des Cyprinodonts (genre *Micropanchax* ou *Nothobranchius*) qui ont un cycle de vie très court et qui sont capables de survivre la saison sèche dans un stade d'œuf dormant. Ces valeurs de biodiversité ont encore été très peu étudiées. Des espèces de batraciens peuvent aussi avoir souffert de l'introduction de prédateurs et il conviendrait de ne pas introduire du Clarias partout.

milieu. [...] Ceci est vrai si l'on admet de ne pas considérer un milieu "originel et intact" comme repère ou comme critère. Ceci est vrai si les conditions permettant la mobilité sont maintenues (sur le plan des aménagements, sur les plans politique, législatif, foncier, sécuritaire, etc.).



Dans cette perspective, qui est similaire à celle des quelques autres experts que nous avons rencontrés pendant la mission et du reste confirmée par la littérature spécifique et le suivi à long terme au Gourma (par exemple Hiernaux 1996, Tracol 2004), nous pouvons bien comprendre la logique de concevoir des Aires de Conservation au Mali et des Aires de Protection de la Faune au Burkina en tant que zones où le pastoralisme est possible mais les autres activités—et en particulier les activités agricoles et les infrastructures—ne sont pas les bienvenues. L'Atlas Mondial de la Désertification (PNUE, 1992) démontre que plus de 25% des sols du Sahel se dégradent par une perte de nutriments et de nombreuses études démontrent que la culture du mil appauvrit les sols jusqu'à la dégradation presque irréversible. Nous adhérons donc à la logique d'une bonne compatibilité entre élevage et conservation, et pensons qu'elle pourrait être menée jusqu'au bout de toutes ses conséquences au Gourma Malien et au Sahel Burkinabé (voir les points de constat et recommandations). Il y a des solutions possibles aux conflits entre agriculteurs et éleveurs (voir Beeler 2006 pour un exemple d'un écosystème similaire dans le Kingui – Kaarta au Mali) mais au Sahel la **vocation naturelle du milieu**, exception faite pour les vallées des grands fleuves qui s'enrichissent par des dépôts laissés par les crues, reste l'élevage mobile. Une analyse économique exhaustive vient de prouver que l'importance de cette activité reste toujours sous-estimée (Hatfield & Davies 2006). En effet, pratiquement tous les habitants de la région sont concernés par l'élevage— soit ils le pratiquent directement, soit ils tirent une partie de leurs revenus de celui-ci. Nous pensons que la conservation, la restauration et la gestion durable de la biodiversité, qui est le but principal des projets de la zone frontalière ne peuvent se faire que par l'exclusion de certaines activités incompatibles avec ce but dans certaines zones. Ni l'agriculture pluviale non durable qui s'approprie l'espace pastoral, ni l'agriculture irriguée qui privera à terme les troupeaux et la faune de l'accès à l'eau et qui détruira les dernières zones humides de valeur inestimable dans ces zones arides n'ont un avenir dans cette zone. Dans ce choix stratégique de développement, l'élevage mobile est un allié objectif de la conservation et nous exhortons les projets à s'engager fortement dans la promotion de toutes les mesures qui peuvent contribuer à son maintien, et ce dans toutes ses dimensions anthropologiques, sociales, économiques, légales, réglementaires et institutionnelles.

Si l'on veut que les éleveurs mobiles contribuent durablement à la conservation, et, à notre avis, ce sont les seuls suffisamment présents dans la brousse pour le faire, il faut leur garantir que leur activité identitaire, leur mode de vie et surtout leur propension à la **mobilité** aient un avenir dans la zone et que cela soit garanti par les autorités tant modernes que traditionnelles. Nous ne disons pas que c'est simple. Développer un zonage clair et des règles de gestion pour l'élevage en concertation avec les communautés mobiles sont des défis énormes, mais à notre avis il n'y a pas d'autre utilisation de l'espace qui peut avoir le même résultat. La gestion rationnelle de l'accès à et de l'utilisation de l'eau est bien évidemment un des moyens principaux pour y contribuer (voir aussi Cotula *et al.*, 2006 pour une réflexion intéressante sur le foncier et l'accès à l'eau au Sahel).

La problématique des points d'eau au Sahel.

Dans notre premier rapport (Hamerlynck & Borrini-Feyerabend, 2004) nous avons déjà attiré l'attention sur l'importance de l'hydrométéorologie dans la gestion transfrontalière. La discussion que les participants ont eue pendant l'atelier de Mondoro sur le fonctionnement hydraulique autour du complexe des mares de Toussougou, Boulé Kessi, Soum, etc. (Carte 3 et Image 2 ci-dessous) en est une encore illustration.



Image 2. Le complexe des mares frontalières entre Toussougou (la mare en bas à gauche avec en vert la zone des nénuphars), Boulé Kessi et l'extrémité ouest de la mare de Soum. Les petites taches jaune clair sur les dunes ogoliennes sont des champs. La partie au nord-ouest a brûlé.

Le remplissage de ce système de mares est inféodé aux écoulements en provenance du Burkina. Toute infrastructure hydraulique ou prélèvement d'eau dans ce bassin versant affectera le remplissage des mares frontalières, essentielles pour la conservation de la biodiversité et pour l'élevage.





Image 3. Extrait de l'image composite Google Earth envoyée aux partenaires le janvier 2007 représentant la zone à l'Ouest de Eref Naman, la partie la plus à l'Ouest de la série des mares endoréiques constituant actuellement le cours du Béli. La brousse tigrée, assez intacte en haut et à gauche est envahie par des champs (taches claires) à proximité des points d'eau

Plus à l'Est, la série de mares endoréiques du Béli à partir de Eref Naman (Image 3) est alimentée à partir du Burkina mais aussi par quelques oueds importants en provenance du Mali (Image 4). Une concertation transfrontalière sur la gestion de l'eau dans l'ensemble de ces bassins versants nous semble donc indispensable. Effectivement, bon nombre de projets hydrauliques bien intentionnés ont fini par fragiliser la sécurité foncière, en fomentant des conflits et en contribuant à la dégradation de l'environnement. Ces risques ont été augmentés par la décentralisation (Cotula *et al.*, 2006) : si on fragmente les responsabilités, on perd facilement la vision d'ensemble nécessaire à la prise de décisions qui vont avoir des impacts à long terme. Trop souvent la décentralisation est un euphémisme pour un abandon du monde rural à une certaine anarchie, l'émergence de potentats locaux qui ne visent que le profit immédiat et la marginalisation accrue des « faibles », dans le sens institutionnel (par exemple les « absents » dans les réunions et les analphabètes, ce qui touche particulièrement les peuples mobiles).



Néanmoins, pour pouvoir discuter de gestion hydraulique et des impacts d'éventuelles infrastructures hydrauliques et de prélèvements, notamment agricoles, il faut d'abord disposer de données scientifiques fiables sur le fonctionnement hydrologique de la zone et connaître les relations pluviométrie – écoulement – superficies inondées, les débits nécessaires pour le franchissement des différents seuils, les durées d'inondation des différentes mares, les taux d'évaporation, etc. Sur la base des données recueillies et analysées, les deux pays pourraient ensuite se mettre d'accord pour garantir une quantité d'eau minimale pour maintenir la biodiversité dans les mares frontalières. Toute nouvelle infrastructure hydraulique dans la zone devra faire l'objet d'une étude d'impact sérieuse sur les impacts à l'aval. Il est à signaler dans ce contexte l'excellente thèse de Yann Tracol (2004) qui contient un traitement exhaustif de la pluviométrie au Gourma. Des études similaires, cf. Oursi (Claude *et al.*, 1991) sont à rechercher au Burkina.

Image 4. Important oued qui se jette dans le Béli en provenance du Mali à 25 km à l'Ouest de Tin Akoff

Dans les requêtes de la population enregistrées pendant la mission, mention est souvent faite du ‘surcreusement’ des mares temporaires afin d’allonger la période d’abreuvement du bétail, soit en saison sèche afin de demeurer plus longtemps dans des zones où il reste du pâturage à proximité, soit en saison agricole pour disposer de points d’eau loin des champs. En dehors de la faisabilité hydraulique (est-ce que le surcreusement apportera un volume et une étendue d’eau suffisante pour avoir l’effet désiré) et pédologique (est-ce qu’il y a des profondeurs de sols argileux suffisantes pour permettre de surcreuser, sans risque de créer une ‘fuite’ par le bas) il est nécessaire de procéder à une enquête détaillée des utilisations de la zone concernée par tous les utilisateurs pour en comprendre l’insertion dans les parcours. Effectivement, tel que relevé par des enquêteurs divers, souvent les utilisateurs locaux craignent qu’un aménagement et donc la mise à disposition d’eau en saison sèche augmente le risque de voir venir encore plus de troupeaux d’ailleurs, notamment du sud de l’Oudalan, voire du Liptako (Milleville et Marchal 1981) ou de subir un défrichement et empiètement agricole accru (Milleville & Combes 1982) et donc une perte de l’aire pastorale.



Boisement dense au sud de Tin Akoff, l’alternance entre steppes herbeuses et espaces arborées offre d’excellentes conditions écologiques à l’élevage et à la faune

On ne peut nier qu’il existe des problèmes d’eau et que les utilisateurs du Sahel aimeraient en général en avoir plus mais, en voulant ‘résoudre’ ce problème de façon simpliste il y a un risque considérable de s’engager dans un cercle vicieux en augmentant la demande et donc les problèmes que l’on prétendait vouloir résoudre. Prenons l’exemple du barrage de Touro (Ganaba *et al.*, 2006), à proximité de Gorom Gorom. Selon Souleymane Ganaba de l’INERA à Dori, qui a dirigé l’étude d’impact, il y a le paradoxe que ceux qui étaient traditionnellement dans la zone proche du barrage ont le sentiment que leurs problèmes ont augmenté tandis que le barrage est apprécié par ceux qui viennent de loin. Ainsi le bas-fond actuellement occupé par la retenue était une zone connue pour sa richesse en fonio sauvage. La valeur de cette zone pour le système traditionnel d’exploitation des ressources (pastoralisme, cueillette, etc.) a-t-elle été compensée par l’introduction de la riziculture dans ce bas-fond ? Qui sont les groupes qui ont bénéficié de cet aménagement, qui ont été les perdants ? En général, les absents ont tort et donc les nomades et semi-nomades sont exclus des organes de décision et de gestion et sont obligés d’aller chercher ‘ailleurs’. Un ailleurs qui, avec l’empiètement agricole partout où il y a de l’eau dans le Sahel, devient de plus hypothétique, ce qui augmente les risques de surexploitation et potentiellement de dégradation irréversible des espaces pastoraux, le refuge par excellence pour la faune.

La brousse tigrée

Cet écosystème est caractéristique de la zone de transition entre les savanes soudaniennes et les steppes herbeuses du Sahel pastoral, notamment sur les surfaces tabulaires de cuirasses latéritiques de la bande sahélienne sud (pluviométrie comprise entre 400 et 600 mm). Elle couvrait, du moins avant les dégradations dues à l’interaction entre la baisse de la pluviométrie et les pressions anthropiques accrues, une grande partie de la zone transfrontalière et a fait l’objet de nombreuses études scientifiques, notamment par l’IRD (ex-ORSTOM) au Niger (p.ex., Valentin *et al.*, 1999) mais aussi dans la zone d’étude (Leprun, 1999 sur un transect entre Hombori et Oursi). Beaucoup d’aspects ont été analysés en détail, jusqu’à la structure microbiologique des croûtes (Malam Issa *et al.*, 1999) et consignés dans des ouvrages très complets (d’Herbès *et al.*, 1997 ; Tongway *et al.*, 2001) dont la

lecture nous semble essentielle pour les écologues des projets ainsi que pour les gestionnaires des aires transfrontalières (du moins le chapitre sur la gestion durable de la brousse tigrée).



Image 5. Extrait de l'image composite Google Earth envoyée aux partenaires en janvier 2007. Brousse tigrée caractéristique et en assez bon état autour de deux dépressions au sud-ouest de la mare de Toussougou, juste au Nord de la limite de l'APF de Boussou Boussou au Burkina. La protection de cette magnifique zone devrait avoir une priorité absolue (voir la section sur les corridors).



L'auto-organisation de l'écosystème très original de la brousse tigrée fascine même les mathématiciens qui s'amuse à en faire des modélisations de dynamiques non linéaires très sophistiquées (p.ex., Lejeune *et al.*, 1999, Sheratt & Lord, 2007) et à publier les résultats dans les revues scientifiques les plus prestigieuses (Klausmeier, 1999). Pour nous ce qui importe est sa gestion.

La brousse tigrée intacte est un capteur naturel d'eau très efficace et permet le développement d'une biomasse ligneuse plus productive que celle des plantations « industrielles » dans la même zone (pluviométrie de moins de 550 mm par an). L'alternance entre les zones dénudées « étanches » où s'opèrent les écoulements en surface et les zones d'infiltration où se développe la végétation (Seghieri *et al.*, 1994) font partie d'un cycle de succession avec de la colonisation en amont et de la mortalité en aval. Pour une gestion durable de cet écosystème particulier, il faut éviter les plantations dans les bandes nues en cassant les couches superficielles encroûtées, il faut y interdire l'agriculture et n'y permettre qu'une exploitation modérée du bois (Valentin & d'Herbès, 1999).

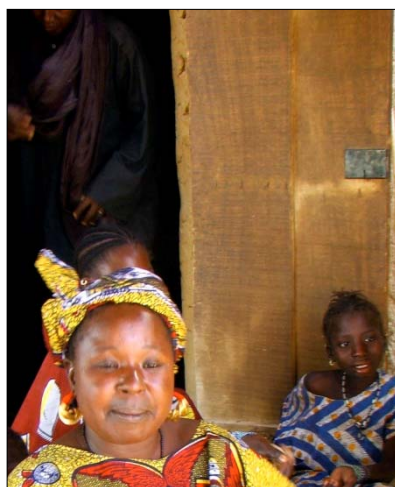
7. Recommandations et propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre par les projets nationaux

7.1 A propos de la communication et coopération transfrontalière entre les équipes des projets

Les deux équipes PAGEN Sahel et PCVBG-E devraient échanger régulièrement, donc de préférence par voie électronique, leurs documents techniques, rapports d'activités et de suivi, les études techniques commanditées (termes de référence, rapports, etc.) y inclus cartographiques, ainsi que leurs documents de planification et les calendriers des activités, avec de façon implicite une invitation à la participation d'homologues de part et d'autre de la frontière. Tous ces documents appartiennent en principe au domaine public et rien ne s'oppose donc à ce que ceux qui y ont accès puissent les transmettre directement à leurs homologues intéressés et à l'UICN et/ou qu'ils soient mis en ligne sur les sites web des partenaires respectifs. Pour cela, la base indispensable est un CD ou DVD préparé de chaque côté de la frontière avec la documentation la plus complète possible depuis la conception des projets jusqu'à nos jours. Le CD que la mission a laissé à UICN Mali pour multiplication et envoi à tous les participants va dans le même sens. Néanmoins, ce CD dont la structure du contenu figure en annexe 12, ne contient pas encore les documents des projets, ni des exemples de planification mensuelle des équipes. Pourtant, leur échange faciliterait énormément la relation entre techniciens homologues.

Fortement liée au point précédent est notre recommandation proposant aux projets d'assurer une communication souple et rapide, notamment par voie électronique, entre les différents professionnels impliqués dans les projets. Dans ce monde qui se rétrécit de plus en plus par la facilité de la communication électronique, les systèmes verticaux et hiérarchisés sont en perte d'efficacité face aux collaborations horizontales, où chaque individu peut s'exprimer, échanger, se connecter d'un simple clic de souris. Pour que la collaboration transfrontalière apporte des résultats concrets, il nous semble indispensable de travailler en réseaux au lieu de passer par des canaux unidirectionnels vers des centres de décision éloignés de la pratique du terrain. L'information est une ressource dont la valeur augmente quand elle est partagée.

Le Mali et le Burkina Faso sont bien conscients du besoin de mettre en avant la coopération transfrontalière entre les projets de conservation. Il faut maintenant que cette coopération se concrétise au niveau local, d'abord entre les équipes des projets et ensuite entre les acteurs de la société civile de part et d'autre de la frontière. Les techniciens doivent s'entendre d'abord, car il faut présenter aux communautés des opportunités concrètes et des options claires. Pour cela, il n'y pas



besoin de commissions mixtes à un niveau institutionnel élevé, il faut au contraire concevoir des mécanismes souples et flexibles, tels que les échanges de documents et les échanges électroniques directs mentionnés auparavant, et aussi, si possible, des rencontres périodiques thématiques entre le personnel des projets et des institutions homologues des états, dans lesquelles on fait le point de la situation de conservation et de la planification des projets et où on recherche à profiter au maximum de toute occasion offerte de collaboration.

Vu l'importance que les participants à l'atelier ont accordé à une communication sociale coordonnée et harmonisée de part et d'autre de la frontière, ce thème serait un des premiers à aborder. L'atelier de Mondoro a déjà beaucoup progressé dans la planification de cette activité. Si une réunion était organisée pour finaliser cette démarche, elle permettrait peut-être aussi une première prise de contact de l'ensemble des animateurs (il n'y a pas d'animatrices du côté burkinabé et au Mali elles ne sont pas dans la zone

frontalière) des deux projets. En dehors de cette démarche plutôt formelle il nous semble tout aussi indispensable et urgent que les projets facilitent des rencontres entre animateurs qui se font face dans les zones mitoyennes d'intervention, par exemple à l'occasion d'un jour de marché. Toutes ces étapes sont nécessaires à la préparation de ce qui devrait être la pièce maîtresse de la coopération transfrontalière, celle au niveau de la société civile, unique voie de pérennisation des acquis après la fin des projets.

La mise en place d'antennes de téléphonie mobile dans la zone frontalière, par exemple à Tin Akoff, Boulé Kessi, etc. faciliterait énormément la communication et la surveillance transfrontalière. Les projets se devraient d'être des fers de lance pour la promotion de ce développement.

7.2 A propos de la communication et coopération transfrontalière de la société civile

En fin de compte, les vraies « parties prenantes » de la collaboration transfrontalière sont les communautés locales (sédentaires et mobiles) et les techniciens jouent au mieux leur rôle quand ils deviennent les facilitateurs de la coopération entre ces acteurs. Nous recommandons fortement dans les plus brefs délais d'**élargir la communication entre les professionnels de la conservation à des réunions entre les vrais acteurs de la société civile**. Heureusement, il ne s'agit pas d'une tâche difficile puisque nous avons pu constater pendant la mission que les gens de part et d'autre de la frontière se connaissent et désirent vivement échanger et développer des règles communes pour la gestion de leurs ressources.

Notre recommandation est d'entamer ces réunions de façon souple, sans leur donner des buts ou des significations de haut niveau, mais simplement en proposant des rencontres assez festives, peut être à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, la journée des zones humides ou de la journée de l'héritage, voire simplement des jours de marché dans les villages frontaliers. Ces réunions offriraient l'occasion idéale pour des événements de communication sociale (p.ex., des séances de théâtre de rue sur les questions environnementales ou des groupes de discussion séparés pour les hommes, les femmes, les sages, les enfants...) et pour des échanges d'expériences facilités par des animateurs (« C'est quoi une AC ? C'est quoi une APF ? Comment sommes nous engagés à les gérer ? Quels sont nos problèmes et nos défis ? Quels sont nos atouts ? Comment pouvons-nous mieux collaborer ? »). A leur tour, ces réunions donneraient des racines à la planification conjointe, en particulier pour l'harmonisation des règles de gestion des ACs et des APFs, et peut être un jour même pour la création d'« **Aires Transfrontalières de Protection de la Faune et de Conservation** ».

Dans une démarche parallèle, le renforcement de toutes les associations de la société civile prenant en compte l'environnement de part et d'autre de la frontière pourrait se faire de façon souple, avec des petits moyens (quelques chameaux, des radios, des motos, une aide à la création des pare feux, un repas à partager le jour de réunion) et néanmoins soutenir/officialiser la prise de responsabilité pour la surveillance et le suivi. Il serait intéressant de disposer d'un inventaire, d'une analyse des forces et faiblesses et d'une évaluation des actions déjà entreprises par le passé, notamment par l'association Walde Ejef depuis 2000 sur les ressources transfrontalières partagées dans la zone du Béli (financements CILSS et PNUD) et l'initiative de surveillance à dos de chameau par les Tamachek dans le Séno Mango. Les projets devraient se demander combien de ces actions concrètes on peut appuyer pour le prix d'une image satellite. Pour reprendre les paroles de Mohamed AG MAHMOUD : « des projets de 5 ans avec des grands moyens, c'est bien, mais des petits moyens de proximité dans la durée c'est bien aussi ».



Discussion en bordure de la mare de Ebang Malan, une Aire de Patrimoine Communautaire qu'il faudrait peut-être reconnaître de façon formelle suivant les indications du Programme de Travail sur les Aires Protégées de la CBD.

7.3 A propos de la prise en compte de l'héritage historique et culturel de la région

Comme précédemment mentionné, plusieurs phénomènes qu'on peut qualifier de conservation communautaire existent dans la région qui nous concerne mais ils ne semblent pas encore bien intégrés dans les projets PAGEN et PCVBG-E. Une des premières tâches à accomplir par les professionnels de la conservation serait donc de les recenser et les comprendre, tant du point de vue national que transfrontalier. Il est possible que des études spécifiques soient nécessaires pour comprendre les règles traditionnelles, les adapter aux conditions actuelles et les intégrer dans les systèmes de gestion, mais il est aussi possible que ces règles soient bien connues par les communautés locales, et simplement pas « mises en avant » par manque de confiance et d'occasion de le faire. A ce propos, la facilitation des réunions et des discussions des deux cotés de la frontière visant spécifiquement les **aspects historiques et culturels favorables à la conservation** serait un atout pour les deux projets séparément et, cela va sans dire, pour leur coopération transfrontalière. A noter que ces aspects vont bien au-delà d'un recensement de quelques connaissances ou des tabous sur une telle espèce ou une autre. Certains des éléments les plus importants ont à voir avec les institutions qui gèrent les Aires du Patrimoine Communautaire (APCs). Des rencontres locales pourraient par exemple se tenir sur les leçons apprises par ces institutions, et les façons possibles de garder leur authenticité tout en leur permettant de changer, voire se renforcer, pour se défendre des nouveaux dangers. Il nous semble par exemple qu'une des premières choses à faire au Gourma Malien, tant qu'on est en train « d'inventer » des nouvelles Aires du Patrimoine Communautaire, est d'aller étudier en profondeur ce qui se passe avec les Aires du Patrimoine Communautaire qui existent déjà, telles que le peuplement d'*Acacia nilotica* d'Ebang Malan (image 1 et photo ci-dessus) et les zones de mise en défens communautaires, les « harima⁴ » des éleveurs récemment semi-sédentarisés. Ceci devrait faire **partie de la stratégie de communication sociale des deux projets**.



⁴ Un « harima » est un espace pastoral appartenant à une ou plusieurs entités villageoises ou fractions, réservé aux vaches laitières et aux boeufs de trait. L'accès à un harima est conditionné à une autorisation préalable

Liés à ces efforts de reconnaissance et de compréhension nous recommandons aussi des efforts de protection et de « mise en valeur » de ce qui existe. Les points d'eau et mares encore bien gérés, les bosquets sacrés, les espèces ligneuses protégées, les sources d'eaux protégées, les règles coutumières pour l'utilisation du fonio (*Panicum laetum*) ou du poisson (date d'ouverture de la pêche fixée) devraient être hautement valorisés et soutenus, avec beaucoup de respect et des mesures incitatives. S'il est vrai que les projets ont des « outputs » à délivrer, il est aussi vrai qu'on peut aussi sortir des chemins battus des cadres logiques et viser les buts plutôt que se perdre dans les méandres des procédures et des résultats intermédiaires. En effet, plus les nouvelles ACs s'implanteront sur des APCs qui existent, plus elles seront réelles et durables. Par exemple, à l'intérieur et en dehors des limites des Aires de Conservation au Mali et des Aires de Protection de la Faune au Burkina, il y a probablement des unités de gestion des ressources naturelles, soit assez petites, proches des communautés sédentaires, soit plus étendues, liés à la transhumance des communautés mobiles, dans lesquelles la conservation peut s'appuyer sur des relations consolidées entre les communautés et les ressources naturelles. Notre recommandation est de **recenser ces unités et de voir comment elles pourraient être incluses et reliées en tant que « maillons » des systèmes de conservation.** Idéalement, certaines de ces unités—telles que les espaces pastoraux sur les parcours des fractions nomades— s'étendent à travers la frontière et peuvent se confondre avec les parcours des éléphants. En d'autres termes, nous recommandons aux équipes de projets de bien vouloir identifier, valoriser et protéger les APCs de la région.

Nous incitons les partenaires à bâtir sur les éléments historico-culturels favorables à la conservation et à **engager au maximum les institutions traditionnelles** (voire semi-modernes, mais capables de se lier aux traditions locales favorables à la conservation) **qui gèrent convenablement ces APCs.** Ces institutions devraient trouver leur reconnaissance et leur place dans les structures de gouvernance des Aires de Conservation (ACs) au Mali et des Aires de Protection de la Faune (APFs) au Burkina. A ce propos nous exprimons quelques inquiétudes sur des tensions et les contradictions éventuelles entre les organisations des communautés et les représentants des collectivités territoriales, souvent porteurs de messages de « développement » poussés, en contradiction évidente avec les messages de conservation

7.4 A propos de l'approche participative transfrontalière

L'approche participative à la gestion des ACs et APFs est partagée par les projets PAGEN et PCVBG-E. Il est donc question d'influencer la qualité et l'harmonisation de ces approches pour les rendre compatibles et efficaces. Pour cela, nous avons trois préoccupations principales. La première se réfère à la qualité de la concertation/ négociation par laquelle les communautés concernées sont censées identifier les ACs et APFs et développer les règles de gestion auxquelles elles seront sujettes. La seconde se réfère aux dimensions des ACs et APFs aujourd'hui. La troisième se réfère à la transfrontaliarité.



En ce qui concerne la qualité de l'approche participative, comme pour le cas des missions précédentes, cette mission n'a pas eu l'occasion d'observer de façon directe la facilitation des processus locaux d'organisation et de concertation/ négociation par les équipes des projets. Nous

avons surtout des interrogations par rapport à l'équilibre des pouvoirs, potentiellement instable, entre collectivités (organes créés par les systèmes de décentralisation) et communautés (villages, fractions nomades, organisations d'utilisateurs des RNs). Qui sont les acteurs qui participent aux discussions et aux décisions sur les ACs et les APFs ? Qui « valide » ces ACs et APFs, et comment ? Y-a-t-il des forums de discussion indépendants ? Y-a-t-il des facilitateurs qui accompagnent la négociation des règles de gestion ? Comment gère-t-on les conflits ? Nous avons entendu parler des CICs (Comité

Inter Communal) d'orientation au Mali en train de promouvoir une Association Inter-communale de conservation à un niveau local (dans 7 ans cette organisation devrait prendre la relève du projet). Est-ce que cette association est plutôt liée au pouvoir politique ou au pouvoir traditionnel ? Sera-t-elle capable de promouvoir des discussions équilibrées entre parties prenantes ?

En ce qui concerne les dimensions des ACs et des APFs, il nous semble que chaque site, dont les étendues ont été grossièrement identifiées (Carte 5), incorpore plusieurs villages et/ou fractions nomades. On se demande pourquoi les ACs et APFs n'ont pas été identifiés au niveau d'un seul village/ clan transhumant/ fraction nomade/ ou chefferie d'éleveurs et on imagine que, probablement, il s'agit d'une économie d'échelle (y inclus l'économie d'échelle des projets qui travaillent avec les sites). Il faudrait donc **clarifier les raisons à la base des dimensions des unités de gestion**. Les unités de gestion larges sont plutôt mieux gérables d'un point de vue environnemental mais elles le sont beaucoup moins du point de vue social. Effectivement, l'expérience de tous ceux qui ont travaillé dans le participatif démontre que cela peut assez bien fonctionner dans des groupes avec une grande cohésion sociale et de culture apparentée. La dilution sur des espaces plus vastes et donc l'inclusion de groupes plus diversifiés et moins soudés fait disparaître la force générée par l'intérêt commun des acteurs directement lié à un terroir intériorisé comme un bien collectif ou patrimonial (ce qui est inaliénable, ce que personne ne peut « vendre »).

Dans une situation d'interface entre les systèmes de gestion coutumières et « modernes » la décision sur les unités de gestion est cruciale. En effet, le fait même de concevoir ces « aires » comme géographiquement fixes pourrait bien être remis en cause, surtout avec des peuples qui ont une conception de l'espace soit linéaire (ou odologique ou itinérant), soit topocentrique (ou aréolaire) (Kitsopoulos, 2005).



Un élément novateur dans la discussion serait la proposition de **mettre en relation des ACs et des APFs avec les terroirs d'attache des villages et surtout avec les parcours des fractions nomades**. Nous recommandons aux deux projets de bien vouloir **analyser les arguments pour ou contre** cette mise en relation. Bien évidemment, pour que cela fonctionne sur le plan environnemental il faudra ensuite assembler le puzzle et assurer des connexions entre espaces de valeur pour certaines espèces. Nous pensons que cette approche en deux phases, une initiale fragmentée mais très directement liée au terroir patrimonial et une deuxième plus synthétique, pourrait à long terme donner de bien meilleurs résultats (voir aussi Cormier-Salem *et al.*, 2002 et les travaux du MALD « Mutations Africaines dans la Longue Durée » sur <http://mald.univ-paris1.fr/>)

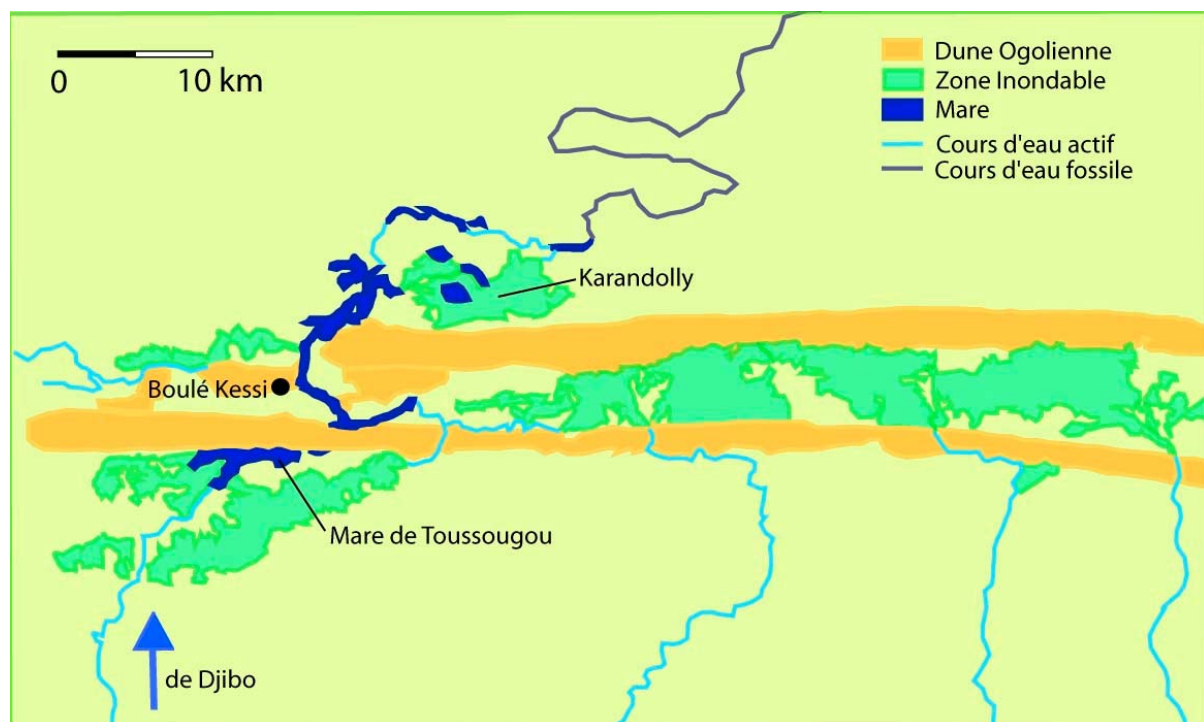
Finalement, en ce qui concerne la transfrontaliarité, il nous semble intéressant d'**identifier et promouvoir les relations entre les structures de gestion des ACs au Mali et celles des APFs au Burkina Faso**. Cela serait particulièrement important pour les aires contiguës et devrait sans doute commencer par l'harmonisation des systèmes de communication sociale de deux projets.

A propos des points que l'on vient de mentionner, notre recommandation est de **poursuivre la réflexion avec les partenaires locaux qualifiés**. Avec cet objectif, l'AGED nous semble bien qualifiée pour faciliter l'analyse des dimensions optimales des ACs et APFs (ils ont mis à point les études sur les trames pastorales au Sahel burkinabé), pour former des facilitateurs locaux aux processus de négociation et de gestion des conflits et même pour accompagner l'harmonisation des systèmes de communication sociale de part et d'autre de la frontière.

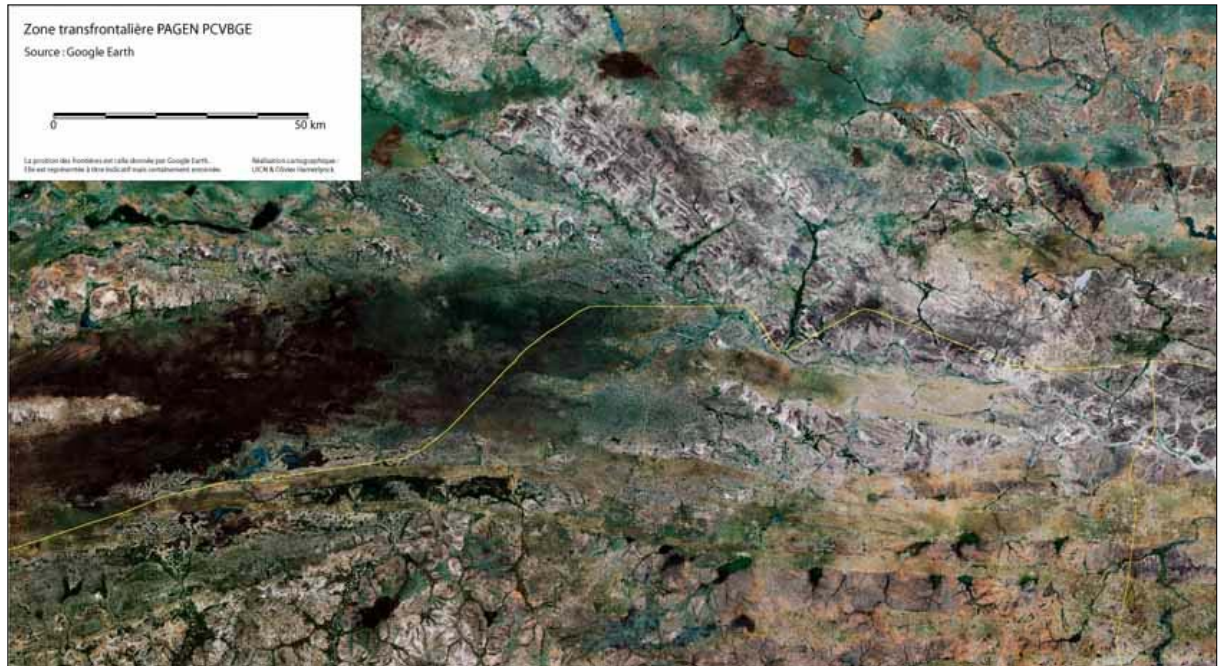
7.5 A propos des supports cartographiques pour utilisation locale et transfrontalière à différents niveaux

Suite à l'atelier de Mondoro nous avons créé une carte de la zone transfrontalière en assemblant une centaine de "tuiles" (images en format jpg) tirées de Google Earth avec Adobe Photoshop (Carte 4). Cette carte a été envoyée aux partenaires le 8 janvier 2007. Elle a, en dépit de sa taille relativement réduite (3.7 MB en jpg), une très bonne résolution qui permet de zoomer sur des détails à l'écran ou de découper (par exemple avec Adobe Photoshop) des fragments que l'on peut imprimer en A4 ou digitaliser à l'écran en utilisant Adobe Illustrator comme cela a été fait pour la carte 3.

L'étude de cette image (Carte 4) suggère que, peut-être qu'en année d'hydraulicité exceptionnelle, des écoulements en provenance de la zone au nord de Djibo pourraient atteindre la mare de Toussougou et déborder vers Boulé Kessi et Karandolly (Carte 3). Effectivement, la zone frontalière est caractérisée par deux grandes dunes Ogoliennes (datant de la dernière grande glaciation, probablement entre 20000 et 13000 BP) qui forment une barrière naturelle aux écoulements qui à l'origine alimentaient le Béli et ainsi le fleuve Niger, Béli devenu endoréïque depuis (Brunet-Moret et al. 1986). La dune qui est le plus au Sud est percée à plusieurs endroits et le passage le plus à l'Ouest permet, si les zones inondables autour de la Mare de Toussougou sont très remplies, de franchir ce seuil et de s'écouler vers la Mare de Boulé Kessi, l'unique passage du cordon nord, et ainsi d'atteindre la zone d'épandage de Karandolly. Plus à l'Est, la barre dunaire sud est percée à 3 endroits qui permettent le remplissage du complexe des mares et zones inondables de Soum et éventuellement un débordement vers Boulé Kessi.



Carte 3. Le complexe des mares frontalières à proximité de Boulé Kessi. La Mare de Toussougou est essentiellement alimentée par des écoulements en provenance de la zone au nord de Djibo. D'autres bassins versants du Burkina forment l'alimentation principale du complexe des Mares de Soum. Les deux systèmes peuvent communiquer par débordement avec les Mares de Boulé Kessi et de l'ancien cours supérieur du Béli, devenu endoréïque.



Carte 4. Image composite de la zone transfrontalière assemblée à partir d'une centaine de tuiles téléchargées de Google Earth. De nombreux extraits de cette image sont utilisés dans ce rapport.



Le Béli , ancien bras important du Fleuve Niger, est actuellement devenu un chapelet de mares plus ou moins endoréiques. La ripisylve est constituée de magnifiques Acacia nilotica

Il est urgent que **la cartographie du PAGEN Sahel soit complétée et que les informations pertinentes sur la méthodologie et sur les critères de la classification utilisée soient envoyées au projet PCVBG-E** au Mali (et à l'UICN) pour que le prestataire de service au Mali (l'Institut d'Economie Rurale, IER) puisse s'inspirer de la démarche suivie au Burkina. Bien que le responsable du SIG du PAGEN semble avoir quitté le projet, on espère qu'il pourra y avoir quand-même des échanges entre partenaires à ce sujet pour assurer une harmonisation aussi complète que possible de la cartographie de part et d'autre de la frontière, y inclus sur les unités paysagères et leur correspondance



sur les images satellitaires/photos aériennes. Nous tenons aussi à signaler quelques interrogations que nous avons par rapport à la classification utilisée dans les cartes provisoires du PAGEN et que nous avons communiquées aux responsables de la cartographie.

Cet échange devrait se faire de préférence dans un format électronique facilement exploitable. Au vu de la fonction de corridors entre écosystèmes, il nous semble aussi indispensable que les cartes de PAGEN Sahel (et

celles que le PCVBG-E produira) représentent des continuités des unités paysagères au-delà des limites des APFs et des ACs et de la frontière, c'est à dire de produire des cartes rectangulaires où ces limites et la frontière sont tracées mais où les unités paysagères continuent et remplissent entièrement la page. Il est important aussi de rendre accessible à tous les partenaires les coordonnées des bornes frontalières répertoriées de commun accord entre les 2 pays.

Images Landsat gratuites disponibles		
http://glcfapp.umiacs.umd.edu:8080/esdi/index.jsp		
Zone	Date	ID
NW	05/01/1987	011-274
	30/11/1999	036-233
NE	06/11/1975	023-195
	26/02/1988	019-701
	16/02/2002	036-185
SE	06/11/1975	022-587
	30/01/1987	071-905
	18/10/1992	013-755
	05/08/2000	036-186
SW	20/10/1990	013-785
	12/08/2000	036-234

Lors de notre deuxième mission nous avons confié un DVD avec toutes les images Landsat des zones transfrontalières qui sont à télécharger gratuitement sur <http://glcfapp.umiacs.umd.edu>.

Entretemps, des nouvelles images (surtout plus anciennes) ont été ajoutées au dispositif. En tableau 1 la liste des images actuellement disponibles. *Grosso modo* on peut dire que les zones Nord-Ouest (NW) et Nord-Est concernent le Gourma Malien entre Mondoro et le fleuve et que les zones Sud-Est (SE) et Sud-Ouest (SW) concernent le Sahel Burkinabé entre Djibo et la frontière du Niger.

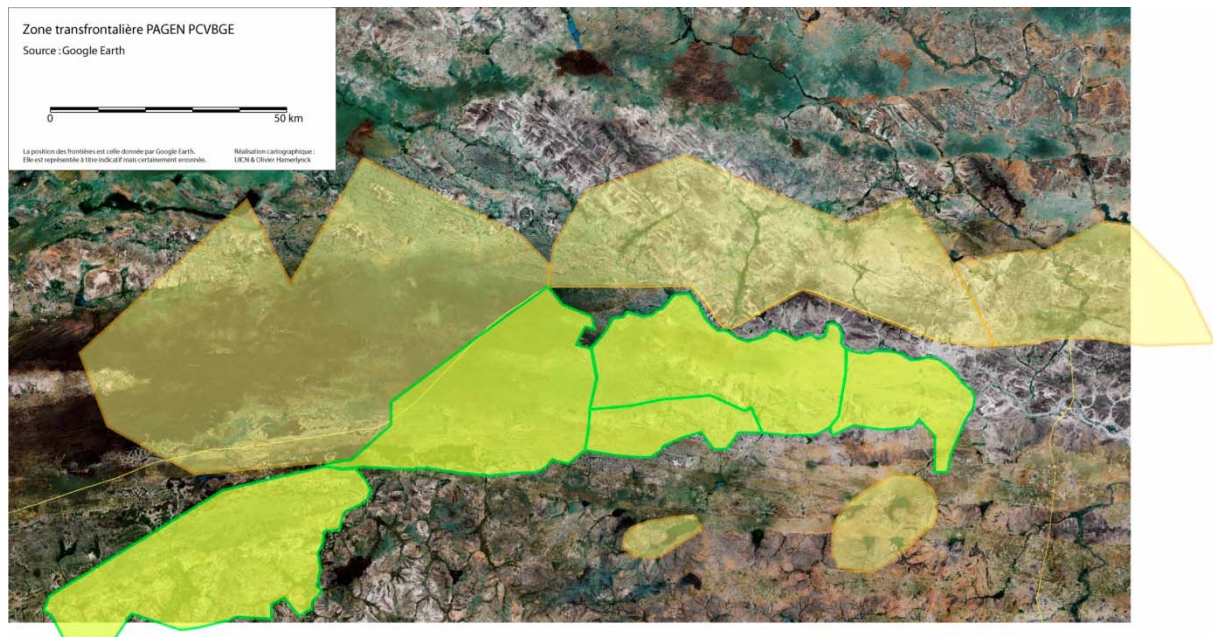
Tableau 1. Images Landsat gratuites et téléchargeables du Gourma Malien et du Sahel Burkinabé

Il serait à notre avis particulièrement intéressant de trouver des étudiants ou stagiaires pour faire des analyses diachroniques sur ces images, des images plus récentes acquises par les projets respectifs et d'autres images disponibles auprès de partenaires universitaires ou institutions de recherche associés à la démarche des projets. On pourrait ainsi comparer les mêmes zones d'intérêt pour la gestion

transfrontalière à différentes époques. Il y a bien évidemment des précautions à prendre sur l'influence saisonnière et de la pluviométrie de l'hivernage précédent pour l'interprétation de la végétation annuelle et pour les superficies cultivées. Pour d'autres applications, par exemple, l'analyse de l'évolution récente du couvert arbustif/arboré, la comparaison des images de la zone Nord-Est en novembre 1975, février 1988, février 2002 et éventuellement une période de l'année comparable en 2006 ou 2007 pourrait permettre d'identifier des zones de régénération et des zones de pressions anthropiques et de destructions accrues. Ces zones pourraient faire l'objet d'une attention et d'une sensibilisation particulière. Des extraits des images pourraient aussi être utilisés pour la sensibilisation, pour montrer aux populations ce qui est arrivé à certains endroits qu'ils connaissent, tout comme l'image composite de Google Earth (Carte 4) qui montre l'étendue catastrophique des feux de brousse dans le Séno Mango au Mali.

7.5 A propos des corridors transfrontaliers

L'exercice de cartographie des aires de protection de la faune (APF) au Burkina et des aires de conservation (AC) potentielles au Mali, fait avec les participants de l'atelier (Carte 1), a donné une esquisse de la situation actuelle. Cette esquisse, projetée sur le fond de carte extrait de Google Earth (Carte 4) et ajustée pour les cartes au 1:200 000 manquantes à l'atelier (feuille de Hombori et feuille de Téra), permet de déceler quelques problématiques pour la gestion transfrontalière (Carte 5).



Carte 5. Représentation schématique des APFs frontalières au Burkina (en vert) et les AC au Mali (en orange) tels que dessinés par les participants à l'atelier de Mondoro et projetées sur l'image composite tirée de Google Earth. Les deux APFs enclavées des mares d'Oursi et de Darkoye au Burkina sont aussi en orange puisque, contrairement aux APFs frontalières, leurs étendues n'ont pas encore fait l'objet d'accords avec les collectivités.

Premièrement il faut signaler que les tracés des frontières tels que dessinés sur les cartes au 1:200 000 sont erronés et le même problème se pose avec l'image extraite de Google Earth (trait jaune). Le tracé de cette frontière a été l'objet d'un contentieux entre les deux pays avec des conséquences tragiques en 1985 mais qui a ensuite été soumis à l'arbitrage de la Cour Internationale de Justice à La Haye. Le résultat de cet arbitrage a été concrétisé sur le terrain par une sous-commission technique mixte qui a réalisé en 2006 le bornage définitif. Au moment de l'atelier nous ne disposions pas des coordonnées de cette « nouvelle » frontière et les esquisses des participants ont donc suivi l'ancien tracé, ce qui a résulté en « l'oubli » d'une zone d'une importance écologique particulière. Effectivement, à l'extrémité Ouest de l'ensemble transfrontalier il existe une très belle brousse tigrée (voir Image 5) avec quelques dépressions bien boisées juste au nord-ouest de l'APF de Boussou Boussou (appelée

Nassoumbou dans les anciens documents PAGEN). Toute cette zone à l'approche Ouest de la mare de Toussougou est probablement très importante pour les éléphants. C'est d'ailleurs dans cette zone que, en saison sèche, Philippe Bouché a trouvé de nombreuses traces d'activité des éléphants. Il nous semble donc fort souhaitable que cette zone bénéficie d'un statut de protection assez élevé, voire absolu. Comme elle se trouve dans le « no-man's land » entre le vrai tracé de la frontière et le tracé erroné des anciennes cartes (Carte 6), sur les croquis, elle ne faisait plus partie des aires de conservation prospectives.



Carte 6. Zone de grande valeur écologique au sud-ouest de la mare de Toussougou entre le tracé actuel de la frontière (ligne verte) et le tracé erroné des anciennes cartes (ligne jaune). Ces deux tracés ne sont pas basés sur les données de la sous-commission technique mixte mais proviennent d'images satellite mises en ligne par la Nasa pour le monitoring des cyclones et des feux de brousse <http://rapidfire.sci.gsfc.nasa.gov> Nous ne pouvons donc en garantir la précision

Cette zone se trouverait donc au Mali et il faudrait l'inclure dans l'AC tel qu'indiqué en rouge sur la Carte 7. Une priorité pourrait être de **déceler les « causes » de la bonne qualité et la bonne conservation de cette brousse tigrée**. Est-ce uniquement sa position dans une zone « contentieuse » qui est à l'origine de la préservation de ses qualités ? Personne n'aurait osé s'y installer et donc ses bas-fonds auraient échappé à l'empiétement agricole que l'on voit comme des taches blanches dans les deux grands axes d'alimentation des mares sur la Carte 6 ? Cette brousse tigrée intacte fait-elle partie d'une aire de patrimoine communautaire d'un groupe, d'un village ou d'une fraction identifiable ? S'agit-il d'un « harima » ou simplement d'un « accident » de l'histoire récente ? Si cette dernière hypothèse se vérifie, ce serait une parfaite illustration encore que ce sont les actions anthropiques et non pas la péjoration climatique qui est en cause dans la destruction des écosystèmes sahéliens observée partout ailleurs.

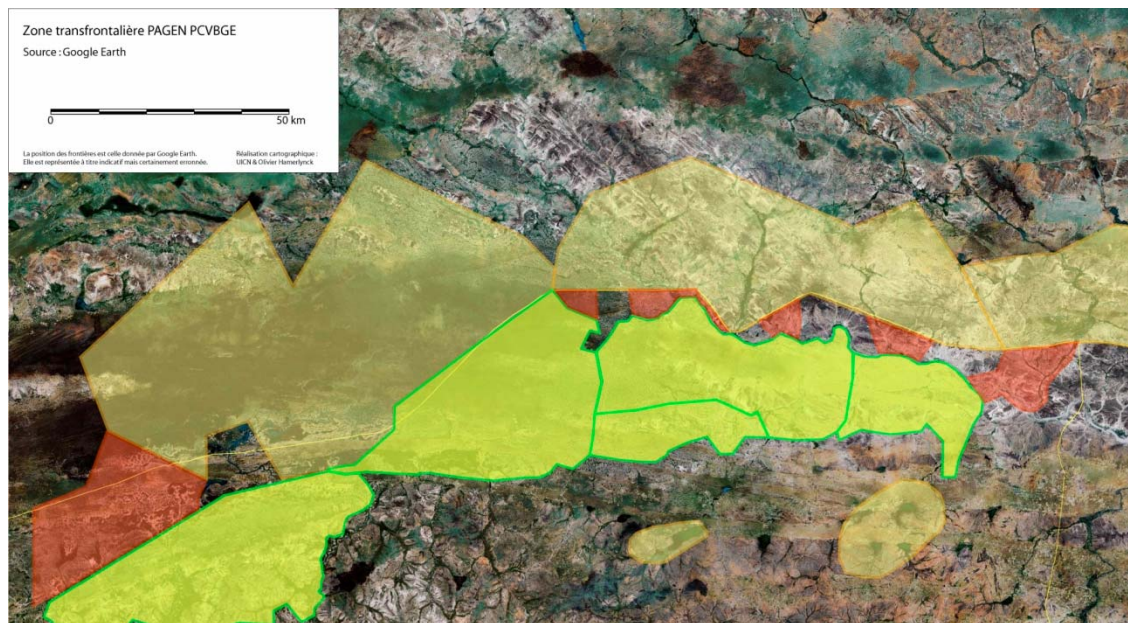
Il est un peu problématique de lier cette zone à forte valeur écologique au reste de l'AC puisque il existe un fort empiétement agricole, d'élevage et de pêche juste au Nord tout au long des axes d'écoulement vers Boulé Kessi et la piste de Mondoro – Boulé Kessi par Kobou. Une étude détaillée des parcours des éléphants dans la zone notamment de leur couloir de migration vers Massi, pourrait faire l'objet de négociations avec les collectivités pour garantir un passage tranquille suffisamment large. Nous pensons surtout à un travail avec des fins connaisseurs locaux tel que rapporté par Barnes *et al.* (2006) et non pas à une intervention « haut de gamme » comme celle avec la pose de colliers, qui a eu lieu en 1999-2000 et qui a eu de nombreux impacts délétères (Faure-Oséi & Diakité, 2002), Par contre, la zone de Boulé Kessi étant très fortement anthropisée et dégradée, en témoignent les grandes étendues de *Calotropis procera* sur des anciens champs (photo ci-dessous), elle ne pourra pas actuellement accéder à un statut de protection et nous l'avons exclue de l'AC proposée. A notre avis

les ONG de promotion agricole devraient s'intéresser à la restauration de ces zones plus qu'à l'expansion agricole en bordure des mares



Au nord de Boulé Kessi de vastes étendues de champs sont envahies par Calotropis procera, indicateur de l'épuisement des sols et d'une agriculture non durable. Selon le sage Tamachek Mohamed Ag Mahoud, les Touareg désignent ces plantes comme « les cheveux blancs de la terre ». Illustration encore une fois que la vocation du Sahel est pastorale...

Un peu plus à l'Est, entre les mares de Karandolly et de Soum, il est probablement important que les ACs du Mali et les APFs (Boussou Boussou et Séno Mango) du Burkina se touchent, en dépit de nombreux champs sur les dunes ogoliennes au nord du complexe des mares de Soum. Là aussi il serait probablement utile de libérer un corridor.



Carte 7. Représentation schématique des APF frontalières au Burkina (en vert) et les AC au Mali (en orange) avec en rouge des suggestions pour des zones de corridors transfrontaliers potentiels. Une partie de l'AC entre Toussougou et Boulé Kessi a été supprimée au vu de l'extrême anthropisation de la zone.

Pour le Séno Mango, l'absence de points d'eau semble actuellement encore empêcher l'avancement du front agricole. La connexion entre l'APF du Séno Mango avec l'AC correspondante au Mali ne devrait donc pas poser trop de problèmes. La lutte contre les feux de brousse, qui semblent être plus fréquents et plus étendus côté malien, devrait y être coordonnée (Image 6 à droite : lignes de feu à l'ouest du lit fossile du Béli dans le Séno Mango).



Plus à l'Est, il y a très peu de zones de contact entre les APFs du Béli et de Darkoye et la partie Malienne. Il semble nécessaire de vérifier sur le terrain quels corridors pourraient être créés, selon les besoins de la faune et ceci toujours dans la perspective de chercher une situation où les parties prenantes constituent un minimum de groupes aussi homogènes que possible.

Quelques suggestions sont représentées en rouge sur la Carte 7:

- Une extension possible de l'APF du Séno Mango vers le nord à l'Ouest de Fadar Fadar
- Une ou plusieurs connexions à l'Est de Fadar Fadar (rive nord du Béli) entre l'APF de Béli et la frontière malienne, de préférence incluant des oueds (le reste de la zone semble assez « minéral » sur l'image satellite)
- Une connexion entre la partie Nord de l'APF de Darkoye et la frontière sur le même principe (inclure les oueds)
- Une connexion entre la partie Nord-est de l'APF de Darkoye, en passant juste à l'Ouest du point des trois frontières (voir image ci-dessous, extrait de l'image composite Google Earth). Dans ce corridor potentiel, un triangle entre deux oueds, qui avait une belle brousse tigrée sur les cartes au 1 : 200 000 (faites avec une couverture en photos aériennes de 1955-1956) semble très dégradée actuellement. Son potentiel de restauration est à évaluer. La zone mitoyenne au Mali semble assez intéressante, bien qu'il y ait déjà de l'empiètement agricole sur les dunes à l'Est du oued qui se jette dans le Béli (Image 7).



Image 7. La zone du point des 3 frontières (trait jaune, Google Earth) Burkina, Mali, Niger potentiellement à développer comme un corridor entre l'APF de Darkoye et l'AC correspondante au Mali.

Bien évidemment, ces propositions un peu géométriques et émises par des consultants qui, en deux missions éclairs dans la zone, n'ont pu développer qu'une compréhension superficielle des réalités du terrain, sont de simples pistes de réflexion. Initialement il est conseillé de ne poursuivre que celles qui ont un potentiel de réussite élevé selon des critères basés sur nos autres recommandations, notamment en ce qui concerne l'approche participative. Peut-être que dans la partie Est, avec moins d'agriculture et un ensemble culturel plus homogène (Touareg et Bella) il y a des opportunités à saisir.

7.6 A propos des grandes questions stratégiques et de la relation entre projets de conservation et de développement au-delà des limites des ACs et des APFs

Le Sahel est un écosystème particulier dont la caractéristique la plus frappante est sa variabilité extrême. Par le passé toute la biodiversité et les sociétés humaines s'y sont adaptées avec pas mal de difficultés et ont « trouvé » des solutions diverses mais dont la plus percutante est la mobilité. Les éléphants migrent, les antilopes migrent, le bétail migre et donc les hommes migrent aussi. Mais cette mobilité est en contradiction avec la vision géométrique, cadastrale que nous « impose » le monde des Etats-Nations. En réalité, les frontières n'existent pas, ce sont des conventions souvent maladroites mais qui posent des problèmes particulièrement aigus dans des zones où la mobilité est synonyme de survie.

La conservation est un concept créé et pensé dans le même mode étatique et des frontières. Dans le Sahel initialement, les conservateurs— ayant compris qu'il fallait tenir compte de cette mobilité— ont essayé de mettre en réserve de très grands ensembles qui se sont avérés ingérables dans la pratique. On ne doit pas occulter le fait que pratiquement l'intégralité du Sahel burkinabé bénéficie depuis des dizaines d'années d'un statut de protection en « Réserve sylvo-pastorale et partielle de faune » mais que ce statut n'a rien préservé, ni empêché que ce soit de faire quoi que ce soit dans la zone. De même au Mali de nombreuses aires protégées ont été vidées de leur faune, leur flore et ainsi de leur sens. Les ressources n'ont survécu que là où il était impossible de les détruire. Même en réduisant actuellement les ambitions à des étendues moins vastes, mais encore multi-village, multi-culture, multi-utilisateur, le problème fondamental des limites fixes dans un écosystème qui ne l'est pas, qui se balade des fois vers le Nord et des fois vers le Sud, qui parfois n'a de la pluie qu'à l'Ouest et pas à l'Est ne sera jamais résolu. C'est pourquoi nous avons autant insisté sur l'alliance naturelle entre l'élevage mobile et la conservation, sur l'attachement à des communautés plus qu'à des collectivités ayant un territoire cadastral.

La zone frontalière entre le Burkina et le Mali qui nous concerne particulièrement, a été quelque peu préservée du sort qui a atteint le reste du Sahel Burkinabé et une grande partie du Sahel au Mali : une dégradation extrême des ressources sans véritables options pour un développement durable poussée par un complexe de facteurs liés entre eux dont :

- un très faible niveau d'éducation,
- une démographie peu maîtrisée dans l'ensemble des pays et donc un avancement du front agricole dans des zones de plus en plus marginales
- une péjoration climatique (du moins relative par rapport à une époque exceptionnellement pluvieuse)
- des modifications profondes dans des sociétés à l'origine fort inégalitaires.

Les conflits armés ont rarement des impacts positifs mais, du point de vue de la biodiversité, il y a des fois des résultats remarquables. Ainsi, la guerre de Corée a conduit à la création de la zone démilitarisée et, en l'absence d'activités humaines, cette bande de 4 km de large est devenue un havre pour des espèces menacées par les activités humaines partout ailleurs dans la péninsule (McNeely 2003), entre autres deux espèces de grues très sensibles à l'intensification de l'agriculture. De la même façon, le « rideau de fer » entre l'ancien bloc soviétique et l'Europe occidentale est devenu une réserve de biodiversité et un corridor de migration d'une valeur inestimable. Aussi, le contentieux entre le Maroc et la Mauritanie sur l'ex-Sahara Espagnol a permis la survie d'une colonie de phoques moines. D'autres exemples existent un peu partout dans le monde, d'où l'importance des initiatives pour la création d'aires de conservation transfrontalières et de « Parcs de la Paix » (Sandwith *et al.*, 2001).

Pour notre zone d'intervention il nous semble probable que le conflit armé (dit la « guerre de l'Agacher ») qui a opposé les deux pays en 1985 et le contentieux sur le tracé de la frontière soumis à l'arbitrage de la Cours Internationale de Justice à La Haye a involontairement eu un effet secondaire positif : la mise en défens d'une zone qui avait encore des ressources naturelles de qualité. En

contraste avec les zones mitoyennes, la bande frontalière a été comparativement privée d'investissements, d'infrastructures routières et hydrauliques et a ainsi quelque peu échappé à la sédentarisation et à l'empiétement agricole qui s'en sont suivis ailleurs.

Nous devons donc être bien conscients du fait que l'intégrité des quelques petits lambeaux d'écosystèmes fonctionnels avec leur biodiversité associée dans la zone transfrontalière n'a été préservée que par un hasard de l'histoire et que toutes les forces qui les ont fait disparaître ailleurs au Sahel sont encore en marche et même plus forts qu'avant. Le bornage définitif de la frontière entre les deux pays intervenu récemment, a donc levé les dernières barrières à la « mise aux normes » de cette zone au reste des deux pays. On peut donc s'attendre à des convoitises très marquées pour ce qui reste. Le tragique conflit foncier en 2006 à Djibasso, un peu à l'Ouest de notre zone d'intervention, en est une illustration. Une mise en valeur pour la conservation de la biodiversité de cet écosystème « préservé par le hasard de l'histoire » pourrait éviter des conflits fonciers, fournir un exemple parfait de geste amical entre deux pays et donner un élan tout particulier au projet PCVBG-E. Nous croyons que les équipes de projet ont tout à fait l'expertise, la confiance et la conscience professionnelle qui leur permettent d'incorporer cette brousse tigrée dans les aires à conserver avec priorité.

En effet, **ce petit lambeau au Mali pourrait devenir le noyau d'une restauration de la brousse tigrée en direction du Sud et de l'Ouest dans l'APF de Boussou Boussou.** Il pourrait jouer un rôle essentiel pour l'élevage dans le nord du Burkina, beaucoup plus efficace que des infrastructures ! Cette zone serait aussi le point d'ancrage non conflictuel pour les éléphants. Effectivement, là où il n'y a pas d'agriculture il ne peut y avoir de dégâts et de conflits. Des accords de tous les utilisateurs de part et d'autre de la frontière sur la préservation de cette merveille pourraient être le flambeau et la source d'inspiration pour d'autres zones actuellement dégradées mais encore récupérables. Les écosystèmes sahéliens ont une forte résilience et il suffit de diminuer les pressions pour obtenir des résultats remarquables. Pour en convaincre les bénéficiaires potentiels une bonne documentation photographique et des visites d'échange dans les endroits où la restauration devient visible sont envisageables. Un bon exemple est toujours plus efficace que mille théories.

L'amélioration des routes que nous avons constaté dans le Sahel burkinabé, entre autres de la piste entre Gorom et Tin Akoff qui désenclave une bonne partie de la zone frontalière, est un des premiers signes de changement. Les grands projets de développement, genre BID, qui sont au point de démarrer vont probablement aller dans le même sens : plus d'infrastructures, plus d'attrance, plus de convoitises sans une sécurisation au préalable des conditions écologiques qui permettent un élevage amélioré (par exemple par des mises en défens consensuelles en synergie avec les actions du PAGEN PCVBG-E). La densification des points d'eau et l'extension de leur période d'utilisation vont renforcer et attirer d'autres utilisateurs, agriculteurs et pêcheurs. En faisant la promotion d'un « nouveau élevage » on risque de mettre en péril l'alliance naturelle entre la conservation et l'élevage mobile dont nous avons déjà parlé. Tous les efforts et acquis des projets PAGEN et PCVBG-E peuvent être rapidement laminés par la maîtrise accrue de l'eau, l'expansion de l'agriculture et la sédentarisation de l'élevage.

Au-delà de leur travail dans des zones d'intervention ciblées sur le terrain, **les projets devraient donc se faire les avocats d'une autre approche du développement,** qui intègre la conservation dans l'ensemble des espaces au lieu de la confiner à des espaces de dimensions non viables. Le PAGEN Sahel a déjà constaté que la synergie espérée avec les projets de développement PDL/UDL n'a pas fonctionné et s'est replié sur une stratégie de micro-projets. Cela ne peut pas être la solution. Des projets de conservation de l'envergure du PAGEN et du PCVBG-E doivent, à notre avis, sortir, frapper aux portes, les ouvrir et être présents dans les réunions des projets dits de « développement », peser sur le débat sociétal et animer la réflexion sur la mobilité et la sédentarité. Les projets peuvent poser des questions sur la durabilité de l'agriculture de petit mil de misère sur des sols en perdition, sur la pêche à la moustiquaire, sur la production d'une poignée de tomates en bordure d'une mare. L'expérience dans d'autres pays et notamment en Mauritanie dans les années 1990 a bien démontré que des activités « nouvelles » comme le maraîchage qui, à l'origine, semblaient rentables du moins à proximité de marchés importants, périclitent quand tout le monde s'y met et que la production devient

invendable et pourrit sur place. Les énormes projets de culture « de berge » autour des mares dans l'Est mauritanien ont finalement produit quelques carottes et tomates mais ces activités ne sont pas montrées durables, tandis que les vraies valeurs des marges des zones humides pour l'élevage et la faune ont été détruites. L'anarchie d'installation de forages et de points d'eau qui perturbent les parcours, engendrent des conflits et mettent les dernières ressources de réserve à la portée de tous, surtout de ceux qui n'ont aucun lien traditionnel avec cette ressource, n'ont mené qu'à la perte des ressources puisque elles n'étaient finalement sous la responsabilité de personne. Il n'y a pas de perspective d'avenir durable dans cette vision parcellaire et de « solution » à chaque problème de chaque individu, un peu plus d'eau dans ce coin, un peu d'engrais ici, un peu de produit phytosanitaire par-là, un petit coup de tracteur dans la brousse tigrée. La biodiversité du Sahel, ses écosystèmes et ses sociosystèmes ne seront pas sauvés par cette approche, ils vont disparaître pour des valeurs esthétiquement et économiquement inférieures avec des productivités moindres à long terme.

La conservation et l'élevage mobile peuvent co-exister en relative harmonie et au bénéfice de tous à long terme, à condition de sécuriser ce mode de vie, d'améliorer son organisation en partant de traditions fortes, et d'adapter l'ensemble des services sociaux à la mobilité. Ce n'est pas un retour en arrière, ce n'est pas une révolution, c'est une approche économiquement rationnelle (Hatfield & Davies, 2006) et c'est l'avis des communautés qui y ont fait leurs preuves depuis des siècles.

A notre avis les projets doivent être porteurs de messages, non seulement en direction des collectivités, faites ceci, ne faites pas cela, mais porteurs aussi des messages des communautés qui savent très bien ce qu'il faut faire et ne pas faire dans ce Sahel, aux « autorités » (dans le sens des autorités modernes) de leur arrondissements, provinces, régions, nations et ensembles régionaux. Ensemble leurs voix peuvent et doivent être entendues.

Nous encourageons donc très fortement les projets à communiquer plus et mieux vers l'extérieur ce qu'ils apprennent à l'intérieur des leurs ACs et APFs. Les projets de conservation pourraient ainsi **promouvoir la vision de l'avenir du Gourma Malien et du Sahel Burkinabé en tant que thème de réflexion des rencontres entre projets, entre agents du gouvernement de part et d'autre de la frontière et des rencontres transfrontalières de la société civile**. Les acteurs devraient comprendre que certains choix auront des conséquences irréversibles, et qu'il existe des incompatibilités entre différents modèles de développement. Il faudra se demander quelle vision du futur est la mieux adaptée et offre les meilleures perspectives pour un développement équitable dans la zone... A notre avis, pour trouver la bonne réponse il faudra tenir compte de deux balises fondamentales : **respecter la vocation écologique du milieu et partager/ sécuriser les espaces de façon équitable entre agriculteurs sédentaires et éleveurs mobiles**. Il se peut que dans ce cadre on arrive collectivement à la conclusion que les « conquêtes » récentes de l'agriculture sont à remettre en cause.

Finalement, dans des sociétés modernes où la conservation a plus que jamais besoin d'alliés, nous encourageons les projets de conservation à **tisser des liens de communication et de compréhension mutuelle des intérêts partagés avec les fractions d'éleveurs nomades** de part et d'autre de la frontière.

8. Projet de TDR pour la prochaine mission

Nous proposons une prochaine mission en novembre 2007 pour suivre le déroulement des activités transfrontalières, consolider l'apprentissage, et identifier les défis à poursuivre de façon concertée sur le terrain et par les politiques nationales. Nous proposons d'entamer la mission encore une fois au Mali, car le pays sera fort engagé dans plusieurs activités de terrain et pourra profiter au maximum de l'appui de la mission, et de poursuivre la mission à la frontière Burkina-Cote d'Ivoire. Nous proposons de faciliter deux ateliers de réflexion/formation/planification :

- un atelier de terrain au Sahel Burkinabé avec le personnel technique en relation étroite avec les communautés (Animateurs et Responsables de l'animation) des 2 projets PCVBG-E et PAGEN Sahel, mais aussi des représentants de la société civile ;

- un atelier de terrain avec le personnel au niveau conceptuel et d'analyse (gestionnaires et cadres techniques supérieurs) de tous les projets transfrontaliers PGET.

Même si le projet PAGEN pourrait ne pas être entièrement opérationnel nous proposons qu'un atelier d'échange, d'apprentissage et de coordination se tienne au Burkina auprès d'une communauté engagée dans la mise en marche des APFs. Nous proposons que tous les animateurs du projet PCVBG-E au Mali et tous les animateurs du projet PAGEN au Sahel y participent. Si des contraintes budgétaires se posent au Burkina nous proposons qu'une solution soit trouvée à travers l'UICN, voire avec le concours du budget de formation continue de projet PCVBG-E (s'il existe). En effet, l'appréciation par les acteurs des points forts et des points faibles du travail sur les APFs sera fort utile aux animateurs du Mali. Les consultants assisteront à distance les équipes des projets dans la phase de préparation de cet atelier dans l'espoir que cette fois la communication sera plus souple et plus efficace. Les participants à l'atelier devraient aussi inclure les responsables PCVBG-E et PAGEN de la cartographie, de la gouvernance des ressources renouvelables et des questions transfrontalières. L'atelier comprendra le personnel de projets pendant 3 jours et après aussi des représentants de la société civile de part et d'autre de la frontière pendant un ou deux jours.

A l'occasion de cet atelier l'analyse de la situation du Gourma Sahel et les recommandations du présent rapport seront suivies, entre autres par une série de visites de terrain de part et d'autre de la frontière Burkina-Mali dans les sites qui méritent une attention particulière (aires de patrimoine communautaires, « no-man's land » entre le vrai tracé de la frontière et le tracé erroné des anciennes cartes, zones de mise en défens volontaires après discussion avec les animateurs au Mali, etc...).

Le second atelier de terrain devrait se tenir à la Comoé (par exemple à Diefoula) pour faire le point sur les grandes questions qui facilitent ou empêchent la collaboration transfrontalière. Il faudra surtout se pencher sur la relation entre initiatives de développement et initiatives de conservation et la façon d'aborder les « contradictions » entre les deux ...

Nous recommandons à l'UICN de bien vouloir identifier et inclure parmi les participants aux ateliers des chercheurs ou des étudiants qui s'intéressent à l'interface entre la culture et les ressources naturelles et à la transfrontaliarité. Les étudiants pourraient assurer une continuité dans l'attention à des sujets transfrontaliers qui ne sont pas prioritaires pour le personnel des projets...

Résultats attendus

- La poursuite de notre **appui technique ponctuel pour l'écosystème transfrontalier Gourma Malien et Sahel Burkinabé** sur l'implication optimale des populations riveraines dans la gestion des aires protégées et sur l'optimisation des options écologiques (limites, corridors, aires de protection, etc.) envisagées.
- **L'organisation et l'animation de deux ateliers** sur l'« Harmonisation et mise en cohérence des initiatives des projets FEM transfrontaliers » : l'un mettant l'accent sur la planification d'actions concrètes transfrontalières incluant des membres de la société civile, l'autre mettant l'accent sur les grands enjeux qui facilitent ou empêchent la collaboration transfrontalière, et en particulier la relation entre initiatives de développement et initiatives de conservation.
- La planification de la poursuite des objectifs transfrontaliers des projets et les formes appropriées d'appui (formation, outils, appui à distance, etc.) à mettre en marche.
- Une proposition de TDR pour la mission suivante.

Nous proposons de dédier un total de 25 jours sur le terrain, à commencer en Novembre 2007, avec dates spécifiques à nous communiquer le plus tôt possible SVP.

Documentation à mettre SVP à la disposition de notre mission

Nous espérons recevoir des copies des documents échangés entre le PAGEN Sahel et le PCVBG-E, et, possible, aussi une copie des documents suivants :

- Rapport évaluation PAGEN par la Banque Mondiale
- Rapports sur les trames pastorales au Sahel, version finale
- Rapport études SIG, autres études et cartes
- Documents de synthèse sur Nazinga, et documents des projets PNUD
- Documents de synthèse sur la Sissili et Mole National Park
- Avant-projet de schéma national d'aménagement du territoire du Burkina Faso ???
- Documents provisoires d'aménagement du territoire provincial ou local, par exemple Yameogo SALAM, 2003. Schéma provincial d'aménagement du territoire de la province de l'Oudalan. Etude thématique sur l'organisation de l'espace dans la province de l'Oudalan au Burkina Faso. Projet de Développement Local de l'Oudalan (PDL / UDL), rapport provisoire 101 p.
- Plans PDL/UDL cartes des villages de la zone d'intervention
- SILEM 2003 (?) Inventaire de l'agro-biodiversité des écosystèmes des bas-fonds et des plaines du Sahel, du Plateau central, de l'Est et de l'Ouest du Burkina.

Documentation spécifique

Gourma /Sahel

- La Fondation Charles Leopold Mayer pour le Progrès de l'Homme & l'Association Djoliba - Homme et Développement (eds.) 1996. On ne ramasse pas une pierre avec un seul doigt. Organisations sociales au Mali: un atout pour la décentralisation. - Bamako
- Rondot, P. 1987. Evolution des Systèmes Productifs Agricoles au Sahel Burkinabé. Evaluation de 10 années de travail avec les populations de l'Oudalan, Thèse de 3^{me} cycle en économie rurale et agro-alimentaire, Université de Montpellier, France, 338 pp. + annexes, 1987. [Ceci nous semble très important : est-il possible de le demander à Montpellier ?]
- Résultats des projets pilotes de la FAO au Mali pour la gestion locale des RNs.
- Etudes sur les Peuls Bororo.
- Documentation sur le projet transfrontalier qui a existé sur le Beli avec l'ONG locale (WALDE EJEF) a aidé les locaux à s'organiser pour gérer les RNs... [Aussi très important SVP !]

Nakambé

- Etudes anthropologiques sur les populations du Gourma et leurs formes d'organisation (p.ex., Great Things Happened de McCoy, Of Water and Spirits -- thèse d'un missionnaire ?)
- Etudes de faisabilité économique pour le PNTK
- Protocole de libre mouvement entre Burkina et Ghana
- Etudes sur les retombées économiques potentielles pour les communautés autour de Nazinga (PNUD ?)
- Documentation sur Samua Wildlife Reserve au Ghana (communauté organisée avant l'arrivée d'un projet)
- Documentation sur le périmètre AVV sur le Nazinon

9. Annexes

Annexe 1 Calendrier de la mission

16/11/06	Voyage France – Bamako, Mali
17/11/06	Briefing à l'UICN au Mali et au siège du PCVBG-E, procédures pour les visas Mali et Burkina, finalisation de l'agenda et des éléments de logistiques pour de l'atelier de Mondoro, y inclus les cartes au 1 :200 000.
18/11/06	Préparation des documents pour les participants, achat du matériel, finalisation des présentations
19/11/06	Voyage Bamako – Mondoro
20/11/06	Atelier « Harmonisation et mise en cohérence des initiatives de conservation en matière de cartographie, de gouvernance participative et de systèmes de communication et d'échanges » : journée « enjeux transfrontaliers » + introductions et attentes des participants
21/11/06	Atelier : journée « gouvernance partagée »
22/11/06	Atelier : journée « cartographie »
23/11/06	Atelier : journée « rappel des éléments clés et communication sociale »
24/11/06	Atelier : journée « synthèse et plan d'action » + évaluation et clôture
25/11/06	Visite de terrain entre Mondoro, Kobou, Boulé Kessi et Toussougou. Nuit à Boulé Kessi.
26/11/06	Visite de terrain entre Boulé Kessi, Teberemt, Ebang Malan et Hombori, Nuit à Mondoro
27/11/06	Voyage de Mondoro à Gorom Gorom et debriefing de l'atelier au siège du PAGEN Sahel
28/11/06	Visite de terrain à Tin Akoff sur le Béli en passant par Darkoye
29/11/06	Réunion au bureau du projet PAGEN, voyage de Gorom Gorom à Dori, organisation des rencontres
30/11/06	Rencontre avec Dr. Ly à Dori, voyage de Dori à Ouagadougou
1/12/06	Rencontres avec Mr. Drabo, visite de centre de documentation, analyse de documents.
2/12/06	Debriefing au siège de l'UICN Burkina Faso et voyage Ouagadougou Bamako
3/12/06	préparation du CD pour les participants et voyage Bamako – Paris
4/12/06	Arrivée en France
8 jours (3 à rétribuer) jusqu'au 31.01.07	Compilation et finalisation du rapport de mission

Annexe 2 Liste des personnes rencontrées en entretiens particuliers

SISSOKO Biramou	PCVBG-E
AG MAHMOUD Mohamed	Sage Tamachek, Teberemt, Mali
ZIDA Pousga Célestin	Conservateur Pagen Sahel
GANABE Souleymane	INERA Dori
LY Ibrahima	Directeur CECOSA
DRABO Boureima Zeza	AGED Dori

Annexe 3 Références Bibliographiques et liens Internet

Allély, D., Devret-Dabbous, O., Etienne, J., Francis, J., Morel à l'Huissier, A., Chappé, P. & Verdelhan Cayre, G. 2002. Eau, Genre et Développement Durable. Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne. GRET, MAE, AFD, Banque Mondiale. 110 pp. Téléchargeable à www.pseau.org/outils/ouvrages/pseau_eau_genre_developpement_durable_fr.pdf

Banzhaf, M., Drabo, B. & Grell, H., 1998. Rapprochement des pasteurs et agropasteurs dans la zone de Kishi Beiga, étude de cas du programme Sahel Burkinabé PSB-GTZ (Burkina Faso), World Bank CBNRM Workshop, Washington DC, May 1998.

Barnes, R.F.W. et al. 2006. Une feuille de route pour l'élaboration des plans d'aménagement pour les écosystèmes transfrontaliers entre le Mali, le Burkina Faso et le Ghana. UICN, Ouagadougou.

Barral, H. 1977. Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral. Travaux et documents de l'ORSTOM N° 77 120 pp. + cartes. Téléchargeable à http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/

Beeler, S. 2006. Conflits entre agriculteurs et éleveurs au nord-ouest du Mali. IIED, Programme zones arides, Dossier N° 141, 35 pp. Téléchargeable à <http://www.iied.org>

Borrini-Feyerabend, G. & Hamerlynck, O. 2005. Deuxième mission d'appui à la gestion des écosystèmes transfrontaliers, Burkina Faso & Ghana, UICN Burkina, 31 pp. + annexes.

Borrini-Feyerabend, G., A. Kothari and G. Oviedo, 2004a Indigenous and Local Communities and Protected Areas. Towards equity and enhanced conservation, IUCN/WCPA Best Practice Series no. 11, IUCN Cambridge (UK).

Borrini-Feyerabend, G., M. Pimbert, T. Farvar, A. Kothari and Y. Renard, 2004b, *Sharing Power – Learning by Doing in Co-management of Natural Resources throughout the World*. IIED and IUCN/CEESP/CMWG, Cenesta, Teheran.

Brunet-Moret, Y., Chaperon, P., Lamagat, J.P. & Molinier, M. 1986. Monographie hydrologique du Fleuve Niger. Tome 2, Cuvette lacustre et Niger Moyen. ORSTOM, Paris, 505 pp. + cartes + annexes. Téléchargeable à http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/

Claude, J., Grouzis, M. & Milleville, P. (Eds.) 1991. Un espace Sahélien—la Mare d'Oursi, Burkina Faso, Orstom, Bondy Cedex, France, 241 pp + cartes.

Cotula, L., Hesse, C., Sylla, O., Thébaud, B., Vogt, G. & Vogt, K. 2006. Droits fonciers et accès à l'eau au Sahel. Défis et perspectives pour l'agriculture et l'élevage. IIED, Programme zones arides, dossier N° 139. 100 pp. Téléchargeable à <http://www.iied.org>

Comier-Salem, M-C., Juhé-Beaulaton, D., Boutrais, J. & Roussel, B. (Eds. Sc.). 2002. Patrimonialiser la nature tropicale : Dynamiques locales, enjeux internationaux. IRD Editions, Collection Colloques et séminaires, Paris.

D'Herbès, J.M., Ambouta, J.M.K. & Peltier, R. 1997. Fonctionnement et gestion des écosystèmes forestiers contractés sahéliens. John Libby Eurotext, 274 pp. *Ce livre coûte 34 Euros sur* <http://www.jle.com/fr/ouvrages/e-docs/00/00/4F/2D/ouvrages.md>

Drabo, Z.B. & Dabiré, D.T. 2002, Expériences du PSB/GTZ dans l'appui à l'élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles : cas de la zone de Kishi Beiga, GTZ, Programme Sahel Burkinabé.

Duvail, S., Hogan, R., Mwambeso, P., Nandi, R.X.L., Elibariki, R. & Hamerlynck, O. 2005. Apport de la cartographie à la gestion locale des ressources renouvelables dans les villages du District du Rufiji (Tanzanie). *Noroi* 196: 51-66.

Faure-Osei, A. & Diakité, N. 2002. Etude d'impact environnemental et social. PCVBG, Bamako, 81 pp. Téléchargeable à http://www.cbnrm.net/pdf/faureosei_a_001_biodiversite_gourma.pdf

Friedman, T.L. & Bury, L. 2006. La terre est plate : une brève histoire du XXIe siècle. Saint Simon.

Ganaba, S., Traoré, M., Diébré, R., Barry, H., Coulibaly, B., Yameogo, T.J., Ouédraogo, R.E., Dianda, M.R. & Ouiminga, C. 2006. Etude d'impact du barrage de Touro sur la biodiversité et les activités socio-économiques dans le département de Gorom-Gorom. Rapport technique, INERA, PDL/UDL,

Ganamé, N. & Lasbennes, F., 2002. Eléments de compréhension des systèmes fonciers locaux et de leur dynamique dans le Gourma, manuscrit pour le PCVB-E,.

Hamerlynck, O. & Borrini-Feyerabend, G. 2004. Mission d'appui à la gestion des écosystèmes transfrontaliers, Burkina Faso, Ghana et Mali, UICN Burkina.

Harley, J.B. 1988. Maps, Knowledge, and Power. In: Cosgrove, D. & Daniels S. (Eds.) *The Iconography of Landscape: Essays on the Symbolic Representation, Design, and Use of Past Environment*, Cambridge University Press, 273-311.

Hatfield, R. & Davies, J. 2006. Revue mondiale de l'économie du pastoralisme. UICN. Téléchargeable à www.iucn.org/wisp

Hiernaux, P. 1996. The crisis of Sahelian pastoralism: ecological or economic? *Pastoral Development Network*, odi, Network paper N° 39
Téléchargeable à <http://www.odi.org.uk/pdn/papers/paper39a.html>

Kitsopoulos, A. 2005. « Espace »: un concept central mais ambigu. Mémoire Université de Lausanne, 95 pp. Téléchargeable à http://www.unil.ch/igul/page18222_fr.html

Klausmeier, C.A., 1999. Regular and irregular patterns in semiarid vegetation. *Science* 284, 1826–1828.

Kobiané J.-F. 2001. Appartenance ethnique, rapports de genre et inégalités sexuelles dans la scolarisation en milieu rural au Burkina-Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques. Téléchargeable à www.ined.fr/coll_abidjan/publis/pdf/session6/kobiane.pdf

Langlois, M. 1980. Fonction et organisation de deux marchés en zone sahélienne voltaïque : Oursi et Déou. ORSTOM, Ouagadougou, 31 pp. Téléchargeable à http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/







- Lejeune, O., Couteron, P. & Lefever, R. 1999. Short range co-operativity with long range inhibition explains vegetation patterns. *Acta Oecologica* 20: 171-183.
- Leprun J.C. 1999. The influences of ecological factors on tiger bush and dotted bush patterns along a gradient from Mali to northern Burkina Faso. *Catena* 37: 25-44.
- Malam Issa, O., Trichet, J., Défarge, C., Couté, A. & Valentin, C. 1999. Morphology and microstructure of microbiotic soil crusts on a tiger bush sequence (Niger, Sahel). *Catena* 37: 175-196.
- McNeely, 2003. Conserving forest biodiversity in times of violent conflict. *Oryx* 37 (2) : 142-152.
- Milleville, P. & Combes, J. 1982. Note sur l'utilisation et le projet de surcreusement de la mare de Souringou. ORSTOM, Ouagadougou, 7 pp. + carte.
Téléchargeable à http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/
- Milleville, P. & Marchal, J. 1981. Enquête sur l'utilisation de quatre mares temporaires de l'Oudalan et l'opportunité de leur aménagement. ORSTOM, Ouagadougou, 15 pp.
Téléchargeable à http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/
- PNUE 1992. Atlas Mondial de la Désertification. Londres, Edward Arnold, 69 pp.
- Rambaldi, G., Corbett, J., Mc Call, M., Olson, R., Muchemi, J., Kwaku Kyem, P., Weiner, D. & Chambers, R. 2006. Mapping for change: practice, technologies and communication. *Participatory Learning and Action* 54, IIED and CTA, 152pp
- Rossi, X. 2005. La redynamisation de la filière gomme arabique au Niger : un exemple d'initiative privée. *Bois et Forêts des Tropiques*, 283: 25-32.
- Sandwith, T., Shine, C., Hamilton, L. & Sheppard, D. 2001. Aires protégées transfrontalières pour la paix et la coopération. UICN. Téléchargeable (avec un grand nombre d'autres documents sur les aires protégées transfrontalières) à <http://www.tbpa.net/documents.htm>
- Seghieri, J., Galle, S. & Rajot, J.L. 1994. La brousse tigrée dans le Sahel nigérien : étude de la cofluctuation du stock hydrique et de la végétation annuelle. X^{èmes} Journées Hydrologiques ORSTOM : 123-141. Téléchargeable à http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/
- Sherratt, J.A. & Lord, G.J. 2007. Nonlinear dynamics and pattern bifurcations in a model for vegetation stripes in semi-arid environments. *Theoretical Population Biology* 71 : 1-11
- Thibaud, B. 2005. Enjeux spatiaux entre Paul et Dogon dans le Mondoro (Mali). *Sécheresse* 6 (3) : 165-174.
- Tongway, D.J., Valentin, C. & Seghieri, J. 2001. Banded vegetation patterning in arid and semi-arid environments. *Ecological processes and consequences for management*. Springer Verlag, New York, *Ecosystem Studies* 149, pp. 251. *Les 90% de ce livre peuvent être consultés gratuitement dans le système de preview sur <http://books.google.com>*
- Tracol, Y. 2004. Etude des variations interannuelles de la production herbacée des pâturages sahéliens : Exemple du Gourma malien. Thèse Université de Toulouse 202 pp. + annexes.
Téléchargeable à www.cesbio.ups-tlse.fr/data_all/theses/Th_tracol.pdf
- Valentin, C. & d'Herbès, J.M. 1999. Niger tiger bush as a natural water harvesting system. *Catena* 37: 231-156.








Valentin, C., d'Herbès, J.M. & Poesen, J. 1999. Soil and water components of banded vegetation patterns. *Catena* 37: 1-24.








http://www.virtualcentre.org/fr/ele/econf_01_pasto/download/discussion2.html






<http://www.iied.org/pubs/pdf/full/9025IIED.pdf>

Annexe 4 Liste de participants à l'atelier de Mondoro

#	Nom, prénom, téléphone et adresse électronique	Fonction et localité	Photo
1.	HONADIA KOMBOU Clarisse 50328508 clarisse.honadia@iucn.org	Chargée de Programme UICN BF	
2.	GANAME Nomba (223) 641 2891 nganame@yahoo.fr	Spécialiste en Développement Local, CMO PCVBG-E Douentza	
3.	DOAMBA Benoît (223) 9094734 benoitdoamba@hotmail.com	Spécialiste Aires Protégées et Faune, CMO PCVBG-E Douentza	
4.	BOUARE Amadou 6722355 -- 2452022 amadou_bouare@yahoo.com	Spécialiste en Renforcement des Capacités, CMO PCVBG-E Douentza	
5.	AGALY Mohamed Ag 6259155	Conseiller Biodiversité PCVBG-E Kikara	
6.	TOURE Amadou Ali 6665762 -- 617 7577	Conseiller Biodiversité PCVBG-E Intillit	

7.	<p>TANDINA Ali 6665762 -- 2948001</p>	<p>Conseiller Biodiversité PCVBG-E Gossi</p>	
8.	<p>OUREIBA Belco 2452022</p>	<p>Conseiller Biodiversité PCVBG-E Innadiatafane</p>	
9.	<p>HAMERLYNCK Olivier (33) 612 37 79 08 olivier.hamerlynck@wanadoo.fr</p>	<p>Consultant UICN Membre IUCN CEM et CEESP</p>	
10.	<p>MAIGA Ibrahim CMO Douentza</p>	<p>Animateur Biodiversité PCVBG-E Mondoro</p>	
11.	<p>HASSANE Kaya 9046907 -- 6405716</p>	<p>Représentant UICN Mali (Projet Youwarou)</p>	
12.	<p>OUIMINGA Harouna 40469089 70263322 ouimingaharouna@hotmail.com</p>	<p>Spécialiste en Elevage Sahélien CA Sahél/PAGEN Gorom Gorom</p>	
13.	<p>DIALLO Fatoumata 40469089 -70113381 inagorety@yahoo.fr</p>	<p>Spécialiste Sociologue CA Sahél/PAGEN Gorom Gorom</p>	

14.	KEITA Fatoumata 6354100	Animatrice Biodiversité PCVBG-E Boni	
15.	ONGOIBA Abdramane	Premier Adjoint au Maire de Mondoro	
16.	ANSARY MODAMED AG MOHAMMED Aly (223) 6367406 himamy2002@yahoo.fr e-mail à vérifier	Animateur Biodiversité PCVBG-E Teberemt	
17.	EL HADJ HONGUIBA Séydou	Deuxième Adjoint au Maire de Mondoro	
18.	DIARRA Boureima CMO Douentza	Animateur Biodiversité Bouli Kessi	
19.	SISSOKO Biramou 2215444 pcvbg@afribone.net.ml	Coordinateur National PCVBG-E	
20.	SANGAH Malik 666 1845	Animateur Biodiversité PCVBG-E Kobou	

21.	ONGOIBA Idrissa 90179143	Maire de la Commune de Mondoro	
22.	SOUMARE Djibril 9095744	Sous Préfet de Mondoro	
23.	FOFANA Yaya CMO Douentza	Conseiller Biodiversité Mondoro	
24.	BORRINI-FEYERABEND Grazia (41) 21 826 0024 gbf@cenesta.org	Consultante UICN	
25.	MORBA Fatoumata	Animatrice PCVBG- E Hombori	

Annexe 5 Agenda de l'atelier de Mondoro

« Harmonisation et mise en cohérence des approches de communication, de gouvernance participative et de cartographie des projets FEM transfrontaliers au Sahel » Atelier de Mondoro, Mali, 20-24 Novembre 2006

Objectifs de l'atelier :

- ✓ Favoriser la réflexion et l'échange d'expériences à propos des points forts et des points faibles du travail des projets FEM transfrontaliers au Sahel, en particulier à propos de leurs approches de communication, de gouvernance participative et de cartographie.
- ✓ Identifier les enjeux, les problèmes et les opportunités partagés et mettre au point des réponses et des outils pour y faire face (systèmes de communication, gouvernance participative et cartographie).
- ✓ Identifier des 'modes de collaboration' intra-projet et inter-projets et d'un langage commun pour les projets FEM au Sahel, et planifier des activités ponctuelles pour le futur, y compris des activités transfrontalières qui engagent la société civile.

Participants :

L'atelier vise particulièrement les personnes en charge des questions transfrontalières, des questions relatives à la gouvernance des ressources naturelles (participation des acteurs notamment) et de la cartographie. Sont ainsi directement concernées les équipes PAGEN/Burkina, PCVBG/Mali, éventuellement NSBCP (si dispositif de traduction en « chuchotage » envisageable) et tout autre projet FEM à composante transfrontalière. Compte tenu de leurs rôles de décideurs les Directeurs Nationaux en charge de la faune et les coordonnateurs nationaux de ces projets, sont également concernés. L'atelier devant se focaliser sur la situation sahélienne, les équipes ayant compétence sur le Sahel sont naturellement prioritaires.

Pour des raisons pratiques (hébergement, transport, salles de réunion, travaux de groupe) on envisage au minimum 20 et au maximum 30 participants ; l'atelier se déroulant au Mali, on attend au moins huit participants du Burkina Faso, le nombre de personnes venant du Mali pouvant être plus important.

Sponsors :

L'UICN et le PCVB/Mali faciliteront l'organisation pratique de l'atelier, l'UICN Mali prendra en charge les spécialistes des Commissions UICN, pendant que chaque projet concerné prendra en charge ses propres participants.

AGENDA de l'Atelier de Mondoro (actualisée sur le terrain)

Heures	20 Novembre : journée « transfrontaliarité »	21 Novembre: journée « gouvernance participative »	22 Novembre : journée «cartographie »	23 Novembre : journée «communication sociale »	24 Novembre: planification conjointe et clôture
08:30-10:30	<p>Ouverture de l'atelier et description de l'agenda proposé</p> <p>Introductions des participants et de leurs attentes</p> <p>Présentations : L'état d'avancement des initiatives FEM au Gourma et au Sahel</p> <p>Présentation: La gestion transfrontalière des ressources naturelles: quelques éléments d'une perspective internationale</p>	<p>Présentation/ discussion : une perspective historique de la gouvernance des ressources naturelles; les nouvelles politiques de conservation; la gouvernance participative et les Aires du Patrimoine Communautaire : concepts et exemples</p>	<p>Présentation: La cartographie en tant que moyen de planification participative, communication et création d'une réalité transfrontalière partagée ; leçons apprises et exemples.</p> <p>Exercice pratique de cartographie, esquisse des aires de conservation/ aires de protection de la faune dans la zone frontalière</p>	<p>Présentation : rappel de quelques éléments clés du travail transfrontalier: les unités de gestion, les processus de gouvernance partagée, la communication sociale – discussion d'exemples.</p>	<p>Discussion en plénière : Les conclusions opérationnelles identifiés par les participants à l'atelier et les objectifs de l'initiative PGET.</p> <p>Synthèse d'un plan d'action partagé.</p> <p>Engagements des participants</p>
Café					
11:00-12:30	<p>Groupes de travail avec guide d'auto-analyse : Les principaux enjeux transfrontaliers (écologiques et socio-économiques) des zones intéressés par les projets FEM au Sahel.</p>	<p>Groupes de travail avec guide d'auto-analyse : L'histoire de la gouvernance des ressources naturelles dans les écosystèmes transfrontaliers au Sahel. Comment la gouvernance participative promue par les projets FEM peut bâtir sur l'histoire et la culture locale pour les objectifs de conservation et d'équité?</p>	<p>Groupes de travail avec guide d'auto-analyse : Quelles informations et quelle cartographie pour les objectifs de la communication sociale, de la planification participative, et de la création d'une réalité transfrontalière partagée ?</p>	<p>Groupes de travail avec guide d'auto-analyse : Les objectifs et les résultats désirés de la collaboration transfrontalière</p>	<p>Evaluation brève et clôture de l'atelier</p>
Déjeuner					
14:30-16:00	<p>Présentations et discussion des résultats des 2 groupes de travail</p>	<p>Présentations et discussion des résultats des 2 groupes de travail</p>	<p>Présentations et discussion des résultats des 2 groupes de travail</p>	<p>Présentations des et discussion sur résultats des 2 groupes de travail</p>	
Café					
16:30-18:00	<p>Quels enjeux transfrontaliers au Sahel ? Quelles opportunités à saisir pour leur faire face ? Comment améliorer la participation et la communication ?</p>	<p>Que faire pour renforcer les racines historiques et culturelles de la GRN et des écosystèmes transfrontaliers ?</p> <p>Que faire pour promouvoir l'équité dans les initiatives de conservation ?</p>	<p>Que faire pour utiliser au mieux la cartographie dans les écosystèmes transfrontaliers ?</p>	<p>Suite de la discussion des résultats des 2 groupes de travail</p>	

Annexe 6 Document d'appui aux participants avant l'atelier

« Harmonisation et mise en cohérence des approches de communication, de gouvernance partagée et de cartographie des projets FEM transfrontaliers au Gourma Sahel »

Atelier de Mondoro, Mali, 20-24 Novembre 2006

Les participants à l'atelier de Novembre 2006 à Mondoro auront la chance de comparer et discuter leurs expériences de travail, d'identifier des enjeux et des problèmes partagés et des opportunités qui leur sont offertes à l'échelle locale, nationale et transfrontalière. Ce document offre une proposition de réflexion préliminaire pour les participants à l'atelier, afin d'en optimiser les bénéfices.

Les participants sont vivement encouragés à amener les suivants :

- Des cartes, possiblement à plusieurs échelles, qui décrivent l'écosystème et son contexte social.
- Des documents photographiques (soit sur support électronique que en papier).
- Copie des éléments législatifs (décrets, lois nationale, etc.) qui définissent la gouvernance et la gestion de l'écosystème.
- Copies des plans de gestion actuels de l'écosystème ou de tout ce qui existe qui fait en sorte de plan de gestion pour l'écosystème et ses éléments constitutifs.

En rappel ci-dessous quelques définitions opératives.

Définitions opératives

L'Union Mondiale pour la Nature (UICN) a développé pendant les 50 dernières années (et plus) quelques réflexions et définitions de base à propos de la conservation et des aires protégées.

Conservation

La conservation comprend la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Aire Protégée

Une aire protégée est un terroir (ou zone de mer) vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique ainsi que des ressources naturelles et culturelles associées et gérée par des moyens efficaces, juridiques ou autres.

La diversité biologique comprend les écosystèmes, les espèces et la variabilité génétique à l'intérieur des espèces. Les « ressources naturelles et culturelles » peuvent être identifiées seulement à l'intérieur d'un contexte donné (le concept de ressource est un concept culturel par excellence). Des exemples typiques comprennent l'eau (ressource naturelle) et les lieux sacrés, les mémoires historiques et le lien identitaire des peuples autochtones avec les terroirs de leurs ancêtres (ressources culturelles).

Gestion d'une aire protégée

Les aires protégées sont créées selon des buts spécifiques. Ces buts incluent toujours la conservation de la biodiversité, mais souvent aussi la conservation des ressources naturelles et des ressources culturelles associées à la biodiversité. Souvent, les aires protégées sont censées aussi générer des bénéfices socio-économiques pour les populations riveraines et autres (stimulation de l'économie locale, récréation, éducation et recherche, etc.). Les catégories de gestion codifiées par l'UICN

constituent une approche flexible pour réconcilier les valeurs de la biodiversité avec les valeurs des communautés humaines concernées.

En général, les aires protégées sont gérées selon des directives concernant leurs limites, leur zonage, les activités et les usages permis et interdits des ressources dans l'aire même, et aussi un ensemble d'interventions à effectuer (délimitation des périmètres, maintien des infrastructures, restauration des habitats, éradication des espèces envahissantes, etc.). En d'autres termes, la gestion est le processus par lequel les décideurs et exécuteurs concernés répondent à la question « ***Quoi faire pour atteindre les buts de l'aire protégée ?*** ».

Les aires protégées doivent être gérées selon des *normes et moyens efficaces* pour atteindre les objectifs de gestion. Cela dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- La qualité de l'avis technique (plan de gestion)
- La bonne performance de la mise en œuvre
- La surveillance du respect des règles
- Le suivi et l'évaluation (adaptive management)

Les aires protégées existent dans un *milieu territorial* dans lequel elles peuvent prospérer ou être menacées. Un milieu territorial favorable peut réduire la surface nécessaire totale d'une aire protégée tandis qu'un milieu défavorable peut la miner profondément, même quand elle est bien gérée.

Gouvernance d'une aire protégée

La gouvernance d'une aire protégée a trait à des questions de pouvoir, de relations et de responsabilité. D'un point de vue pratique, on peut la comprendre en posant la question : « ***Qui détient l'autorité et la responsabilité de la gestion et doit rendre compte des résultats obtenus ?*** » Elle a donc peu à voir avec la gestion (« ***Quoi faire pour achever les buts de l'aire protégée ?*** ») et ses exécuteurs, mais elle nous informe sur les décideurs et les responsables ultimes de ce qui est fait ou il n'est pas fait pour l'aire protégée.

En effet ils existent quatre grands types de réponses possibles à la question sur qui a l'autorité, qui identifient quatre grands « types » de gouvernance (tous légitimes et importants pour la conservation):

- les APs sous l'autorité du gouvernement (à plusieurs niveaux, ou même délégués à des tiers)
- les APs sous l'autorité de plusieurs parties prenantes (dites « co-gérées » ou en gouvernance partagée)
- les APs sous l'autorité des propriétaires de la terre ou des ressources naturelles concernées (dites « privées »)
- les Aires du Patrimoine Communautaire sous l'autorité des peuples autochtones et des communautés locales—sédentaires et mobiles-- directement concernées

Chaque aire protégée peut donc être identifiée selon un type de gouvernance. Mais il y a plus que ça. Une autre grande question qui a à faire avec la gouvernance est « ***Comment on décide par rapport à l'aire protégée ? Quelles normes sont appliquées et quelles approches, valeurs et principes servent de guide aux décideurs ?*** » Les réponses à ces questions nous informent sur la qualité de la gouvernance (« S'agit-il de *bonne gouvernance* ? »)

Aires Protégées en gouvernance partagée

Ce type de gouvernance est aussi appelé gouvernance participative, cogestion ou gestion participative, collaborative ou conjointe. Les aires protégées en gouvernance partagée sont désignées par le gouvernement mais l'autorité, la responsabilité et le devoir de compte rendu y sont partagés entre des agences gouvernementales et d'autres parties prenantes, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales (sédentaires ou mobiles) qui dépendent des ressources naturelles pour leurs modes de vie et leur identité culturelle.

Il s'agit d'un type de gouvernance très répandu, qui constitue la norme dans une grande partie d'Europe, au Canada, en Australie, en Amérique du Sud et de plus en plus aux États Unis et en Amérique Centrale. Ce type de gouvernance est aussi en train d'émerger avec force en Asie et en Afrique. En pratique, quand on a un système de gouvernance partagée, plusieurs parties prenantes (porteurs d'intérêts et des droits à propos de l'AP) négocient, garantissent et mettent en oeuvre un partage des fonctions, des droits et des responsabilités pour l'AP entière ou pour une unité de gestion à l'intérieur de l'AP ou dans sa périphérie. La gestion participative se développe à travers un processus de négociation et d'apprentissage par l'action et —tôt ou tard— donne lieu à l'émergence de nouveaux arrangements institutionnels. Ceux-ci peuvent inclure des plans et des normes agréés par les parties prenantes (accords de cogestion, plans de cogestion, accords complémentaires) mais aussi des organisations multipartenaires (pluralistes) avec mandat de conseil, prise de décision, exécution, etc

Aires du Patrimoine Communautaire

Les Aires du Patrimoine Communautaire sont des écosystèmes naturels et modifiés incluant une biodiversité importante, des valeurs écologiques conséquentes et des valeurs culturelles associées *conservés de façon volontaire par des peuples autochtones ou des communautés locales* (sédentaires ou mobiles) à travers des règles coutumières ou tout autre moyen efficace...". Il s'agit en effet d'Aires Protégées reconnues à tous les effets par la CBD quand on peut vérifier qu'elles possèdent *trois caractéristiques essentielles* :

- Une ou plusieurs communautés autochtones/ locales ont un *attachement particulier* à la zone (culturel et/ou pour la subsistance)
- Ces communautés sont des acteurs incontournables et sont *capables-- de droit ou de facto-- de décider* à propos de la gestion de la zone
- Les décisions volontaires de gestion et les efforts de ces communautés ont des *résultats probants pour la conservation* (même si leurs intentions ne sont pas liées à la biodiversité, mais à la spiritualité, la sécurité, l'utilisation durable des ressources, etc....)

Gestion/ Gouvernance Transfrontalière des Ressources Naturelles

Un *processus de collaboration* de part et d'autre des frontières qui vise l'amélioration de l'efficacité de la gestion de l'écosystème, de la qualité de sa gouvernance et de l'équité et de la durabilité de l'utilisation de ces ressources naturelles (développement durable).

Canevas de préparation à l'atelier

Les participants à l'atelier de Mondoro sont invités à consulter le canevas d'analyse ci-dessous et à répondre aux questions en guise de préparation l'atelier. Si les participants ne comprennent pas quelques questions ou s'ils ne savent pas comment y répondre il est important de souligner ces questions, car il faudra les discuter pendant l'atelier.

ELEMENTS DE BASE

Etapes clés de l'histoire de l'écosystème qui vous concerne	
Etat juridique formelle de l'écosystème à l'heure actuelle de part et d'autre de la frontière	
Droits et responsabilités sur l'écosystème du point de vue coutumier	
Parties prenantes « reconnues » et engagées dans la gouvernance de l'écosystème (lister SVP)	
Partie prenantes non reconnues/ questionnées/ en litige...(lister SVP)	
Quel est, aujourd'hui, le système de gouvernance	

de l'écosystème ? Qui prend les décisions clés ? Comment ?	
---	--

COMMUNICATION SOCIALE ET ORGANISATION DES PARTIES PRENANTES

Est-ce que les parties prenantes reconnues (et non reconnues) en rapport avec l'écosystème qui vous concerne sont suffisamment informées sur les enjeux clés de la gestion (p.ex. les types de problèmes environnementaux) et les opportunités d'appui au développement durable disponible dans leur cas?	
Quels moyens utilisent –t-elles pour discuter en leur sein des décisions qui ont des répercussions sur les ressources naturelles en jeu ?	
Est-ce que les parties prenantes sont bien organisées pour participer à la gouvernance des ressources naturelles de façon continue et cohérente? Si non, pourquoi ? Si oui comment ? S'agit-t-il d'organisations de type traditionnel ou « moderne » ? Avec quel système de prise de décisions ? Formel ou informel ? Est-ce que ces organisations reçoivent quelque forme d'appui externe (p.ex., technique, logistique, financier) ? Est-ce que leurs systèmes de décision/ gestion du pouvoir interne est transparent? Est-il efficace? Est-il équitable? Y a t il des considérations de genre à discuter?	
Pensez vous que les parties prenantes soient prêtes à s'engager avec des moyens humains et économiques pour développer des accords de gestion de l'écosystème en question ?	

ORGANES DE GOUVERNANCE

Est-ce que des « cadres de concertation/ négociation » existent au bénéfice des parties prenantes de l'écosystème qui vous concerne? Si oui, ces cadres sont-ils formels ou informels ? Sont-ils (connus et) reconnus au sein de la société locale ? Est-ce qu'il y a des doutes quant à leur pouvoir et substance, c'est à dire, est-ce qu'il y a des suspensions qu'il s'agit d'organes purement de façade ?	
Est-ce que ces cadres de concertation/ négociation peuvent être considérées en tant qu'organes de gouvernance ? Si oui, de quel type (décisionnel, consultatif, exécutif, mixte) ? Avec des rôles bien définis? Lesquels ? Est-ce que ces cadres se sont réunis plusieurs fois ? Ont-ils travaillé pour développer des plans de gestion	

et/ou des accords complémentaires ?	
Est-ce que ces cadres/ organes de gouvernance ont arrêté des décisions importantes, parfois même sur des questions difficiles ? Est-ce qu'ils ont été capables de développer/ approuver des décisions de gestion des ressources naturelles qui ont été reconnues et respectées?	
Est-ce que des facilitateurs ont été disponibles à porter leur assistance au sein de ces cadres de concertation/ négociation, et en particulier pour le développement des décisions de gestion? Si oui, ont-ils été capables d'aider les parties prenantes à mieux communiquer et à négocier entre elles en cas de conflit ?	
Quelle est la forme d'organisation interne de ces cadres/ organes ? Lister les membres, SVP. Qui a décidé qui peut ou ne peut pas être membre ?	
Est-ce que l'atmosphère de travail de ces organes est amicale et en ligne avec l'esprit participatif ? Est-ce qu'ils utilisent le consensus pour prendre des décisions?	
Est-ce que ces cadres/ organes peuvent être considérés : 1. très actifs ; 2. actifs ; 3. actifs de façon modeste ; 4. dormant ; 5. purement « théoriques »? Leurs réunions, sont-elles sporadiques ou régulières ? Est-ce que tous les membres participent aux réunions ?	
Est-ce que ces cadres/ organes disposent de ressources propres? Est-ce qu'ils reçoivent un appui externe ? Si oui, de quel type ? Par qui ? Est-ce qu'on prévoit des per-diems pour la participation aux réunions ?	
Est-ce que tous les acteurs sociaux qui désirent contribuer à la gouvernance et à la gestion de l'écosystème peuvent le faire ? Est-ce qu'il y a des exclus importants ?	
Est-ce que ces cadres/ organes sont légalement reconnus ?	
Est-ce que ces cadres/ organes se sont montrés capables de mener à bien leurs rôles ? (Par exemple, est-ce que leurs avis sont de bonne qualité ? Est-ce que les décisions qu'ils prennent sont exécutées ? Est-ce que la tenue des comptes est transparente ? Etc.)	
Quelles sont les forces et les faiblesses de ces cadres/ organes de gouvernance ?	

PLAN DE GESTION ET ACCORDS COMPLEMENTAIRES

Est-ce que les parties prenantes par rapport à l'écosystème qui vous concerne ont développé et approuvé/ garanti entre elles un plan ou des décisions de gestion ? Si oui, quels sont ses éléments principaux ?	
Est-ce que ce plan ou ces décisions ont été approuvés par consensus ? Si non, comment les décisions ont-elles été arrêtées ? Si oui, combien de réunions (temps) ont été nécessaires pour arriver au consensus ?	
Est-ce qu'un système de zonage fait partie du plan de gestion ? Si oui, décrire comment le zonage a été développé.	
Est-ce que des accords complémentaires ont été nécessaires pour « compenser » certaines parties prenantes ? Si oui, quels types d'accord?	
Est-ce que le plan de gestion spécifie les fonctions, les droits et les responsabilités de chaque partie prenante ?	
Est-ce que le plan de gestion est en vigueur, et les infractions identifiées et pénalisées ? Si oui, par qui exactement ? Est-ce que ce système d'application des règles semble être efficace et viable ?	
Est-ce que les autorités locales (traditionnelles et modernes) apprécient le plan et sa mise en opération ?	
Est-ce que les communautés locales apprécient le plan et sa mise en opération ?	
Est-ce que des personnes compétentes sont disponibles à clarifier les droits et responsabilités des parties prenantes en cas de nécessité ou conflit d'interprétation sur les accords ?	
Est-ce que des parties prenantes sont engagées à promouvoir des changements des lois et politiques en appui à la gouvernance partagée ?	

EFFICACITE et DURABILITE

Est-ce que, avec le temps, le processus de gouvernance de l'écosystème qui vous concerne semble devenir de plus en plus ou de moins en moins capable de répondre à des réalités complexes ?	
---	--

Est-ce que, avec le temps, les décisions prises s'améliorent et prennent moins de temps pour être arrêtées ou les conflits s'enlisent-ils?	
Est-ce que, avec le temps, les secteurs démontrent une volonté croissante ou décroissante de prendre en charge les coûts et les responsabilités de la gestion ? Notez des éléments spécifiques, SVP.	
Est-ce que, avec le temps, les plans et les accords deviennent plus ou moins "institutionnalisés" (dans le sens que la société s'approprie des formes de gouvernance partagée, du processus de négociation, de la prise de décisions par consensus, etc.) ?	
A votre avis, le système de gouvernance de l'écosystème est-il efficace ? Pourquoi ?	
A votre avis, le système de gouvernance de l'écosystème est-il durable ? Pourquoi ?	

EQUITE

Quelles parties prenantes de l'écosystème qui vous concerne tirent bénéfice des ressources naturelles? Comment?	
Quelles parties prenantes subissent des pertes à cause des décisions de gestion? Comment ?	
A votre avis, le système de gouvernance de l'écosystème est-il équitable ? Pourquoi ?	

EN FIN DE COMPTE...

Si vous deviez identifier <u>le</u> problème encore à résoudre pour améliorer la gestion et la gouvernance de l'écosystème qui vous concerne, il serait quoi ?	
Si vous deviez souligner <u>le</u> grand acquis/atout de la gestion et de la gouvernance de l'écosystème, il serait quoi ?	
Si vous deviez souligner trois éléments marquants ou leçons apprises de l'expérience de gestion et de gouvernance de l'écosystème, lesquels seraient-ils ?	

Annexe 7 Attentes de participants avant le démarrage de l'atelier de Mondoro

Echange/Partage

- Echange d'idées
- Echanges fructueux
- Avoir des informations sur la conservation au Gourma Malien
- Partager l'expérience des autres en matière de gestion de la biodiversité transfrontalière
- Connaître les expériences des autres et partager les miennes dans le domaine de la conservation
- Echange d'expériences
- Jeter les bases pour les échanges transfrontaliers de l'après projet
- Recevoir pour mieux rendre

Information pour travailler avec les collectivités locales

- A la sortie de cet atelier il faut que j'arrive à faire passer le message recherché par le projet et que l'information soit claire surtout pour une bonne approche transfrontalière
- Avoir suffisamment d'informations à travers les objectifs de l'atelier afin d'être mieux armé pour assurer un travail d'animation efficace auprès des populations
- Comment transférer l'expérience des autres aux communautés
- Que les résultats de l'atelier puissent être sur le terrain, c'est à dire transmis aux collectivités

Concepts partagés

- Au sortir de cet atelier je veux être sûr que tous les acteurs parlent le même langage par rapport à la gestion et la conservation de la nature transfrontalière
- M'assurer qu'au sortir de cet atelier les concepts sont les mêmes à travers la frontière, c'est à dire avoir les mêmes points de vue sur la conservation de la biodiversité à travers les frontières
- Apprendre de nouveaux concepts de gouvernance participative et de cartographie

Outils

- Outils de gestion transfrontalière participative
- Connaître/disposer les/des outils relatifs aux systèmes de communication, de gouvernance participative et de cartographie
- Elaborer des approches de communication et de gouvernance participative accessible à tous

Atteindre les objectifs de l'atelier

- Que les objectifs visés par le PCVBG-E soient atteints
- Que les objectifs de l'atelier soient atteints dans le temps prévu
- Atelier pratique
- Maîtriser les objectifs des projets FEM transfrontaliers au Sahel

Actions transfrontalières

- Qu'il y ait du concret sur le terrain
- Que le climat soit franc entre les 2 peuples
- Gestion de la faune transfrontalière
- Harmonisation des approches et résultats attendus des deux pays
- Le processus de concertation sur la gestion des ressources partagés est lancé entre les utilisateurs locaux au Burkina et au Mali
- Feuille de route pour les concertations
- Avoir un plan d'action en matière de la gestion transfrontalière entre le Sahel Burkinabé et le Gourma Malien
- Revoir les zones de fourrage

Annexe 8 Composition des groupes de travail de l'atelier de Mondoro

Groupe 1

Président : Harouna OUIMINGA

Rapporteur : Ansary Mohamed AG MOHAMED ALY

Membres: Belco OUREÏBA
Biramou SISSOKO
Djibril SOUMARÉ
Benoît DOAMBA
Mohamed AG AGALY
Fatoumata MORBA

Groupe 2

Président : Amadou BOUARE

Rapporteurs : Ibrahim MAÏGA & Fatoumata KEÏTA

Membres : Boureima DIARRA
Ali TANDINA
Idrissa ONGOIBA

Groupe 3

Présidente : Fatoumatou DIALLO

Rapporteur : Amadou Aly TOURE

Membres: Nomba GANAMé
Hassane KAYA
Yaya FOFANA
Clarisse HONADIA
Abdrmane ONGOïba
Malick SANGALI

Annexe 9 Résultats des groupes de travail de l'atelier de Mondoro

Module 1 : enjeux transfrontaliers

Exercice 1

- Quels sont les principaux enjeux transfrontaliers (principaux liens et transferts écologiques, socio-culturels & économiques) importants pour votre zone d'intervention ?
- En particulier, quels sont les principaux problèmes qui pourraient être résolus par la collaboration transfrontalière ?
- Quelles sont les principales potentialités qui pourraient être développées à travers la collaboration transfrontalière ?
- Qui sont les acteurs clés pour ces enjeux, problèmes et potentialités ?

Groupe 1

Enjeux	Problèmes	Potentialités	Acteurs
Transhumance	Surpâturage	Existence de 2 projets	Etats
	Difficulté d'encadrement	Coordination transfrontalière	Partenaires techniques et financiers
	Conflits entre utilisateurs	Convention, accords et traités CAT	Collectivités
Eléphants et autres espèces migratrices	Conflits homme éléphants	Homogénéité socioculturelle	Structures d'appui
	Insuffisance de communication	Prédisposition des populations à la conservation	Agriculteurs, éleveurs, chasseurs, pêcheurs, exploitants de bois
	Braconnage	Existence des structures d'appui	
Ressources Hydrauliques	Feux de brousse	Existence de la faune et de son habitat	
	Insuffisance des points d'eau		
	Problèmes de gestion de l'espace		

Groupe 2

Enjeux	Problèmes	Potentialités	Acteurs
<i>Ecologiques</i>			
Agir pour réduire les menaces de dégradation de l'environnement	Fréquence des feux de brousse	Existence de ressources humaines	Etats, collectivités Communautés
	Braconnage	La décentralisation	
	Coupe abusive de bois	Existence des conventions internationales signées par les deux pays en matière de conservation de la nature Prise de conscience collective face au phénomène de dégradation de la nature	

<i>Socio-culturels</i>			
Reconnaissance du droit coutumier et des liens socioculturels des différentes communautés	La non prise en compte de la dimension coutumière dans la gestion des problèmes domaniaux ou fonciers Dysfonctionnement entre les textes législatifs et les règles coutumières	La décentralisation L'appartenance à une même histoire L'harmonisation des textes législatifs et réglementaires par rapport au droit coutumier.	Etats Collectivités Les communautés locales Services techniques
Promouvoir une bonne stratégie de gouvernance locale	Insuffisance d'éducation environnementale +++	Décentralisation La volonté politique des états	Etats Collectivités Les communautés Locales ONGs Services techniques
Envisager un statut légal particulier pour la zone	Absence de statut légal	Volonté politique des deux pays Partenariat avec l'UICN Conventions internationales relatives à la protection de la nature	Etats
<i>Economiques</i>			
Maintenir le développement de la zone à travers l'écotourisme	Non valorisation d'éventuels sites touristiques	Existence des ressources (faune et flore)	Etats Collectivités Services techniques Autres partenaires de développement

Groupe 3			
Enjeux	Problèmes	Potentialités	Acteurs
Ecologiques Terre et ressources (mares, reliques de forêts, forages, cures salées, espaces pastoraux, faune, ressources halieutiques, produits de cueillette)	Dégradation des ressources (surpâturage, feux de brousse, coupe abusive, braconnage) Manque de concertation entre les différents acteurs	Partage d'expériences réciproques Mali : décentralisation/Collectivités Territoriales (C.T.) Burkina : Gestion communautaire des Aires de Conservation. mise en place de structures de gestion	Communautés, C.T. Equipes de terrain Services techniques Administrations ONG Projets, programmes
Economiques Exploitation des ressources ligneuses, fauniques et écotourisme	Pauvreté des communautés riveraines (filère bois, produits e cueillette, viande, poisson, promotion de l'écotourisme)	Expérience des ONG, associations, GIE, projets	Communautés, C.T. ONG, Projets, programmes
Socioculturels Diversité et brassage ethnique	Non maîtrise de la mobilité des communautés riveraines de part et d'autre de la frontière	Groupes cibles identiques en général (même bénéficiaires)	C.T. Groupes socio-professionnels : éleveurs, pêcheurs, chasseurs, exploitants forestiers

Exercice 2

- Quels types de collaboration sont nécessaires afin de résoudre les problèmes et de développer les potentialités identifiées (p.ex., accords formels, échanges informels, commission mixte, facilitation aux frontières, meilleure communication...) ?
- Qui pourraient être les leaders, facilitateurs, supporters, champions, moteurs de la mise en œuvre ?
- Quels types de canaux de communication voudriez-vous voir se développer ?

Groupe 1

Type de Collaboration	Leaders, champions	Canaux de communication
Accords formels	UICN	Rencontres périodiques
Echanges informels	PAGEN PCVBG-E	Communication RAC
Commission Mixte	Les administrations frontalières	Exchange d'expérience
Facilitation des frontières	Les collectivités frontalières	Cadre de concertation communication transfrontalier
Meilleure Communication	Les responsables coutumiers	Cadre de concertation des administrations frontalières
Harmonisation des stratégies d'intervention		
Harmonisation des bases de données		
Aires contiguës		
Harmonisation des Plans de gestion		
Renforcement des capacités des institutions publiques		
Renforcement des capacités locales		

Groupe 2

Type de Collaboration	Leaders, champions	Canaux de communication
Mise en place d'un cadre de conservation entre les collectivités décentralisées de la zone	Elus, services techniques, états, agents d'appui technique	Réunions Assemblées, Forums
Mise en place d'une Commission Mixte de Surveillance	Collectivités, jeunes, services techniques, chasseurs	Réunions, formations, échanges divers
Instauration des voyages d'étude et d'échange	Communautés, collectivités, associations, agents d'appui technique	Echange à travers un espace de communication défini, Réunions
Renforcement des capacités des acteurs transfrontaliers	Partenaires au développement, l'UICN, les experts de deux projets	Réunions, ateliers, assemblées, radios
Redynamiser la synergie entre les deux projets transfrontaliers	Experts de deux projets Personnes ressources	Rencontres de concertation

Signature d'accords formels en matière de conservation et de protection de la nature par les états	Etats	Services diplomatiques des états
Consolidation de la coordination transfrontalière (projet UICN)	Etats, UICN, ONGs, services techniques, autres partenaires au développement	Ateliers, forums, réunions
Institutionnalisation d'une Journée de l'Environnement dans la zone	Etats collectivités communautés	Téléphone, radio, rencontres d'échange...

Groupe 3

Type de collaboration	Leaders/ Champions	Canaux de communication
Echanges de documentation, outils, supports	Techniciens thématiques	Internet
Rencontres semestrielles	Equipe de terrain	Atelier
Rencontres annuelles	Equipe de terrain, administrations, élus locaux, associations et partenaires techniques	Atelier

Module II : gestion participative

- Dans votre zone de référence quels éléments de l'histoire de la gestion des ressources naturelles et de la culture locale pourraient appuyer la conservation et l'équité? En particulier, y a-t-il des exemples d'Aires du Patrimoine Communautaire ou des espèces localement protégées? Est-ce que certains de ces éléments sont valables au de la des frontières? SVP décrivez.
- Est-ce que ces éléments et Aires du Patrimoine Communautaire sont intégrés dans vos efforts de conservation? Si oui, comment? Si non, comment pourriez vous les intégrer?
- A aujourd'hui, engagez-vous les communautés sédentaires et mobiles dans vos efforts de conservation? Comment?
- Avez vous besoin des nouvelles structures et pratiques ou des nouveaux outils pour pouvoir étendre vos efforts au de la des frontières?
- Comment pourriez vous promouvoir la communication sociale à travers les frontières à propos des enjeux qui vous concernent?
- Désirez vous engager la société civile de part et d'autre des frontières dans la négociation des certains accords spécifiques? Si oui, accords à propos de quoi?
- Qui seraient les meilleurs "représentants" des différentes composantes de la société civile qui doivent être engagées dans la négociation ? (SVP considérez soit les organisations traditionnelles soit les organisations "modernes").
- Est-ce que certains acteurs ont besoin d'aide à s'organiser avant d'être prêts à participer au processus de négociation ?
- Quelles méthodes de négociation et quels outils pourriez vous utiliser? Devriez vous faciliter la négociation ? Comment?
- Si la négociation aboutisse à un accord, qui mieux pourrait veiller à sa mise en oeuvre et à la phase d'apprentissage par l'action?
- Si des interprétations divergentes de l'accord ou d'autres conflits interviendront, quelle serait l'instance la meilleure pour la gestion de ces conflits?

Groupe 1

Eléments de l'histoire et de la culture favorables à la conservation

Protection coutumière des crocodiles
Réglementations coutumières à l'accès des ressources naturelles (accès au fonio)
Mise en défense d'une zone de pâturage par les éleveurs récemment semi- sédentarisés
Interdits coutumiers, religieux et culturels à propos de certaines espèces
Ces éléments et les APCs sont intégrés dans nos efforts de conservation par l'approche participative centrée sur la valorisation du savoir local.

Les populations ont été impliquées à la phase préparatoire et à l'identification des sites de conservation
Le projet prévoit et encourage la création d'APCs au titre d'initiatives locales.

Engagement des communautés sédentaires et mobiles

Oui. Tous les utilisateurs des ressources naturelles sont pris en compte dans nos démarches. Les communautés s'organisent et choisissent librement leurs représentants (AGs, réunions, etc.).

Nouvelles structures/Nouveaux outils

Oui, nous avons besoin de nouvelles structures et outils, tels que les cadres de concertation. Aussi d'outils de communication appropriés et d'outils de cartographie.

Communication sociale à travers les frontières

On a besoin de l'harmonisation des méthodes d'intervention et de l'utilisation des programmes d'IEC appropriés.

Engagement de la société civile

Oui, Si les communautés le désirent,

Représentants de la société civile

Les organisations traditionnelles (chefs de terre, reps. des chasseurs, agriculteurs, éleveurs) et modernes.

Organisation de certaines composantes

Oui, les acteurs ont besoin d'aide pour renforcer leurs capacités.

Méthodes et outils de négociation

Sensibiliser, impliquer et responsabiliser.

Outils de cartographie, radio de proximité, projection des films.

Qui doit veiller à la mise en place de l'accord ?

Les organes mis en places par les communautés mêmes.

Gestion des conflits

Les communautés, les responsables administratifs, les responsables des collectivités locales.

Groupe 2

Éléments de l'histoire et de la culture favorables à la conservation

Lien historique : aspect sacré de la marre et des crocodiles de Djoulouna

Conservation : marre et espèce crocodile

Équité : exploitation de l'eau de la marre pour l'ensemble de la population

Certains de ces éléments sont valables au-delà des frontières (caractère sacré des crocodiles)

Engagement des communautés sédentaires et mobiles

Oui. Elles sont engagées à travers leur participation à la mobilisation sociale (réunions, assemblées) et à la mise en place des organes communautaires.

Nouvelles structures/Nouveaux outils

Oui, nous avons besoin de nouvelles structures et outils, tels qu'un cadre de concertation, des organes de gestion des aires de conservation, et d'outils pour l'approche participatif en pratique et pour les supports d'animation (outils)

Communication sociale à travers les frontières

Concertation transfrontalière entre les différents acteurs (collectivités, communautés, projets)

Engagement de la société civile

Oui, pour négocier des accords de surveillance des aires transfrontalières, et la gestion des ressources naturelles à travers l'exploitation partagée.

Représentants de la société civile

La sélection des représentants devrait se faire selon des critères identifiés par ceux directement intéressés à travers une démarche participative itérative.

Organisation de certaines composantes

Oui, certains acteurs (collectivités, communautés, agents techniques, autorités traditionnelles) peuvent avoir besoin de formation et d'information afin de mieux s'organiser pour participer à certains types de négociation.

Méthodes et outils de négociation

Méthode participative par les outils de la communication sociale

Mise en place de l'accord

L'organe transfrontalier de gestion
Les deux projets (PAGEN + PCVBG-E)
UICN, services techniques de l'état

Gestion des conflits

L'organe transfrontalier de gestion
UICN

Groupe 3**Éléments de l'histoire et de la culture favorables à la conservation**

Histoire et culture de l'éléphant en milieu Tamasheks
Faible consommation de la viande sauvage chez certains groupes ethniques de la zone
On ne connaît pas d'APCs
Espèces localement protégées : cigogne noir, corbeaux, caïmans, éléphants, rongeurs, rapaces...
Ces éléments sont intégrés dans nos efforts de conservation à travers l'élaboration des messages d'animation en direction des communautés par rapport aux espèces non consommées
On est en cours d'identifier les APCs (on veut le faire)

Engagement des communautés sédentaires et mobiles

Oui, lors des séances d'animation et des messages radio.

Nouvelles structures/Nouveaux outils

Oui, mise en place des structures de gestion des Aires de Conservation. Concertations informelles entre animateurs (d'une part et d'autre de la frontière)

Communication sociale à travers les frontières

Elaborer et harmoniser/ le contenu des messages + les diffuser par la radio, les animateurs, le théâtre, les forums...
Aussi, atelier de concertation entre les structures de gestion.

Engagement de la société civile

Oui, à travers l'élaboration d'une stratégie commune de surveillance transfrontalière.

Représentants de la société civile

Membres des structures de gestion des aires, leaders et chefs coutumiers, collectivités locales...

Organisation de certaines composantes

Oui, certains acteurs ont besoin d'aide afin de s'organiser pour participer à la négociation.

Méthodes et outils de négociation

Concertation, élaboration des conventions locales de gestion des RNs

Mise en place de l'accord et gestion des conflits

Comité de suivi (états, CT, services techniques...)



Module III : cartographie et SIG participatif

Question

- Est-ce que de l'information en provenance de l'autre côté de la frontière serait utile et/ou nécessaire pour une bonne planification de la GTFRN ? Si oui, pour quelles utilisations ?

Groupe 1

Oui

Informations	Utilisation
Règles locales de gestion des ressources	Prise en compte
Activités de braconnage et d'autres exploitations illégales des ressources	Prise en compte dans les stratégies de surveillance
Transhumance	Gestion
Plan d'aménagement et de gestion	Harmonisation/Prise en compte
Structures de gestion communautaire	Harmonisation/Prise en compte
Ressources disponibles	Aménagement et utilisation

Groupe 2

Oui.

- informations sur les mouvements de la faune
- informations sur la transhumance du bétail (quelles communautés, quels cheminements, quelles saisons)
- informations sur les exploitants forestiers (forgerons, médecine traditionnelle)

Groupe 3

Oui, pour le partage d'informations et d'expériences, harmonisation des approches et des interventions.
Avoir une vision commune/partagée

Question

- De quels types de cartes (réfléchissez à différents niveaux de planification) avez-vous besoin comme appui à votre initiative transfrontalière (échelle, type d'information spatialisée) ?

Groupe 1

Niveau de planification	Information transfrontalière	Type de cartes	Utilisation
Village/Fraction,	Règles locales de gestion des ressources	Cartes thématiques	Prise en compte
Village/Fraction	Activités de braconnage et autres exploitations des ressources	Circuit indice de braconnage	Prise en compte dans la stratégie de surveillance
Village/Fraction	Transhumance	Cartes de transhumance	Gestion
Village/Fraction, communes	Plan d'aménagement et de gestion	Cartes d'occupation des sols Cartes des aménagements Carte des zonages	Harmonisation/Prise en compte
Village/Fraction	Structures de gestion communautaire		Harmonisation/Prise en compte
Village/Fraction	Les ressources disponibles	Carte d'occupation des sols	Aménagement et utilisation

Groupe 2

Niveau de planification	Information transfrontalière	Type de cartes	Utilisation
Ensemble de la zone transfrontalière	Connaître les aires de conservation des deux côtés de la frontière	Carte faisant ressortir les unités paysagères, les pistes à l'échelle 1 :50000	Planifier sur l'ensemble transfrontalier
Communal	Informations sur les communes mitoyennes (exemple : Mondoro, Nassoumbou)	Une carte de terroir transfrontalier avec l'utilisation de l'espace (champs, pâturages, etc.) au 1 :10000	Planification de l'aménagement et de la gestion

Groupe 3

Niveau de planification	Information transfrontalière	Type de cartes	Utilisation
Niveau village Niveau intervillageois Niveau communal Niveau intercommunal	- Transhumance (villages d'accueil, période, itinéraire, type de bétail, nombre de troupeaux, temps de séjour...) - Etat des ressources (ressources pastorales, forestières, plans d'eau, ressources fauniques, cures salées, ressources halieutiques) - Type d'infrastructures (parcs de vaccination, marchés, couloirs de passage, aires de repos) - Utilisation des ressources (gestion des ressources et des infrastructures) - Sources potentielles de conflits	Cartes des ressources Cartes des infrastructures Cartes de l'utilisation de l'espace	Partage de l'information, Négociation, Aide à la prise de décision Support de communication et de planification Permet l'établissement de plans d'aménagement

Question

- Pour votre information spatialisée, quels sont les 3 thèmes (p.ex. la végétation) les plus importants?

Groupe 1

- la végétation et les ressources hydrauliques
- carte des aménagements
- carte de transhumance

Groupe 2

- La biodiversité animale
- La biodiversité végétale

Groupe 3

- la végétation
- l'eau
- les relations hommes/ressources

Question

- Comment pensez vous accéder à cette information et quelle utilisation envisagez vous en faire ?

Groupe 1

Niveau	Thème	Typologie	Source d'information	Utilisation
Village	Végétation et ressources hydrauliques	Unités de végétation Points d'eau permanents et temporaires	Image satellite /technicien Communautés/acteurs de terrain Enquêtes	
	Carte des aménagements	Infrastructures disponibles Types d'aménagement	Plan d'aménagement	
	Carte de transhumance	Pistes Pâturage par saison Cures salées Sites d'accueil et de départ	Documents Enquêtes Communautés	

Groupe 2

Niveau	Thème	Typologie	Source d'information	Utilisation
Communal	Biodiversité	Durée de présence, fréquence et densité des animaux	Inventaires	Zonage Suivi écologique annuel
		Couvert végétal, type et densité	Inventaires	Décisions de gestion

Groupe 3

Niveau	Thème	Typologie	Source d'information	Utilisation
Village	Végétation	Type de sols, stratification de la végétation	Photos aériennes, transects, enquêtes, cartes, croquis, schémas	Aménagement de l'espace, planification, négociation
	Eau	Points d'eau naturels (mares, rivières, marigot..) Points d'eau artificiels (puits, pompes, boullis, puisards)	Photos aériennes, transects, enquêtes, cartes, croquis, schémas	Aménagement de l'espace, planification, négociation
	Relations homme/ressources	Essaimage des villages	Monographies, plans de développement villageois/PDSE C Diagnostic	Aménagement de l'espace, planification, négociation Choix des interlocuteurs représentatifs

Question

- **Quels acteurs devraient être impliqués dans la préparation et l'utilisation des cartes transfrontalières ?**

Groupe 1

Communautés, projets et les institutions spécialisées et experts

Groupe 2

- L'organe de gestion transfrontalier
- Les collectivités
- Les projets et Les services techniques

Groupe 3

Préparation : Les représentants traditionnels – coutumiers, religieux, communautés territoriales, Agents des projets, services techniques étatiques,...

Utilisation : Structures de gestion des Aires de Conservation, Agents des projets, services techniques étatiques

Question

- **Quels seraient les étapes de l'exercice de cartographie transfrontalière ?**

Groupe 1

- A) Acquisition des images satellite et photos, Enquêtes et prospections diverses
- B) Analyse des données et interprétation Vérification sur le terrain
- C) Elaboration des cartes thématiques

Groupe 2

- Identification
- Animation/sensibilisation
- Validation
- Inventaire
- Plan de zonage

Groupe 3

Information, sensibilisation, constitution des groupes de travail (représentants des acteurs/parties prenantes). Collecte d'informations, analyse et traitement

Question

- **Quels seraient les besoins de la phase de préparation (logistique, équipement, fond de documentation...)?**

Groupe 1

- Equipements (véhicules, GPS, boussoles, images, etc.)
- Fonds de documentation
- Ressources humaines : experts, communautés

Groupe 2

- moyens logistiques
- équipement
- fonds de documentation
- ressources humaines

Groupe 3

Véhicules, GPS, boussoles, motos,

Annexe 10 Plan d'action agréé pour l'année 2007 par les participants à l'atelier de Mondoro

Activité	Période	Responsables
1. Mise à disposition des documents (Documents de travail des projets, p.ex., planification, études, rapports techniques, rapports de missions UICN, documentation variés, cartes)	Décembre 06 – Janvier 07	Projets et UICN
2. Identification des projets de développement et conservation en cours et en préparation dans la zone transfrontalière	Décembre 06 – Janvier 07	Ganamé (Mali) et Ouiminga (Burkina)
3. Elaboration d'une stratégie de communication commune (détails dans le plan de travail du groupe 3)	Mars 2007	Bouaré (Mali) et Diallo (Burkina) avec appui UICN
4. Réalisation d'un fond de carte précis de la zone transfrontalière	Mars 2007 à condition que le prestataire de service au Mali puisse intégrer cet aspect dans son programme de travail	Points focaux cartographie au niveau des projets PAGEN (écologue basé à Gorom Gorom) et PVCBGE (Benoît) avec l'appui des experts nationaux à la disposition des projets
5. Mise en place d'un système de surveillance transfrontalière	Urgent mais dépendra des dispositions des ministères concernés	L'UICN devrait plaider en faveur dudit système auprès des autorités compétentes des deux pays. Cela ferait partie des négociations pour le développement de l'accord transfrontalier en voie de définition.
6. Animation/sensibilisation à propos des aspects de transfrontaliarité (p.ex., traduction en langues locales des textes régissant la gestion des ressources naturelles de part et d'autre de la frontière ; animation pour les communautés, collectivités et organes de gestion transfrontalières)	Continue	Bouaré (Mali) et Diallo (Burkina), en particulier en utilisant la stratégie de communication commune aux deux projets.
7. Cadre de concertation transfrontalière à plusieurs niveaux, et en particulier entre : ➤ communautés : rencontre des chefs traditionnels sédentaires/mobiles avec exercice cartographique transfrontalier et visites d'échange entre les communautés qui ont mis en place des APFs et ACs, inclus les responsables de collectivités locales ➤ projets : visites d'échange et renforcement de la	Continue, mais une première réunion entre animateur, conseillers et responsables techniques des deux projets devrait se tenir en Mars 2007 <u>au plus tard</u>	Responsables de la transfrontaliarité au sein des deux projets (à identifier par les responsables des projets)

concertation pour planifier les travaux transfrontaliers, tels ceux en faveur des éléphants, pour matérialiser des aires de conservation transfrontalières, etc. , vers une mise en œuvre concertée des actions.		
8. Formations (avec attention aux aspects transfrontaliers) : renforcement des capacités des acteurs (communautés, collectivités, structures transfrontalières, agents techniques du terrain), en particulier à propos de la gestion/ gouvernance transfrontalière des ressources naturelles	Continue	Bouaré (Mali) et Diallo (Burkina)— en relation avec la stratégie de communication commune aux deux projets. Prévoir une autre formation « transfrontalière » en 2007 si cela peut se faire au BF dans le cadre des derniers 6 mois de capitalisation de la première phase du projet.
9. Identification et sauvegarde de l'authenticité des Aires de Patrimoine Communautaires : focaliser sur « ne pas détruire, mais mieux connaître pour mieux protéger »	Continue	Ganamé (Mali) et Diallo (Burkina) – en relation avec les Commission CEESP et WCPA (TILCEPA)
10. Poser les jalons pour un écotourisme transfrontalier :	Juin 2008 (mais il faudra identifier et étudier des potentielles zones touristiques transfrontalières en vue des actions en 2008...)	A identifier

Plan d'action final

Activité et responsables	dic-06	gen-07	feb-07	mar-07	apr-07	mag-07	giu-07	T3 2007	T4 2007	T1 2008	T2 2008	T3 2007	T4 2007
1. Mise à disposition des documents Par les projets avec la collaboration de l'UICN													
2. Identification des projets de développement en cours et en préparation dans la zone transfrontalière Par Ganamé au Mali et le Projet PAGEN à Gorom-Gorom													
3. Elaboration d'une stratégie de communication commune. Responsables :Bouaré (Mali) et Diallo (Burkina)													
4. Réalisation d'un fond de carte précis de la zone transfrontalière Par les points focaux cartographie au niveau des projets PAGEN (écologue Gorom Gorom) et PVCBGE (Benoit) et nationaux (à identifier !)													
5. Mise en place d'un système de surveillance transfrontalière (nécessite des accords à niveau national : la planification doit se faire sur la base de ces accords)													
6. Animation/sensibilisation / communication sociale													
7. Echanges à plusieurs niveaux (en particulier Animateurs et conseillers en Janvier 07)													
8. Formation (prévue en gestion des RNs)													
9. Identification et sauvegarde de l'authenticité des Aires de Patrimoine Communautaires													
10. Poser les jalons pour un écotourisme transfrontalier (en 2008)													

Ren
cont
res
?

Annexe 11: Evaluation de l'atelier de Mondoro par les participants

Evaluation atelier

Objectifs

Favoriser la réflexion et l'échange d'expériences à propos des points forts et des points faibles des approches de travail des projets FEM transfrontaliers, en particulier à propos des approches de communication, de gouvernance participative et de cartographie.

Favoriser la réflexion et l'échange, cela me semble être accompli au cours de l'atelier car un élément sine que non de l'approche participative en matière de gestion transfrontalière des ressources Pour favoriser l'échange d'expériences à propos des points forts renforcer la réflexion avec des documents et des cartes sur la transfrontaliarité, renforcer les systèmes de communication Cet objectif est largement atteint car l'atelier a décelé les points faibles des 2 projets notamment les niveaux d'exécution différents. Le besoin d'harmoniser est apparu à cause des similitudes des écosystèmes et du voisinage

Je pense que cet objectif a été atteint car nous avons partagé ensemble nos expériences . Le décalage d'avancement entre les 2 projets, un au démarrage, l'autre en fin de première phase on a énormément échangé sur ce qu'il faut pour une bonne approche transfrontalière

J'ai mieux perçu l'aspect communication sociale et gouvernance partagée des ressources naturelles.

L'espace transfrontalier a été beaucoup respecté, ce qui est une bonne chose

L'échange d'expérience à propos des points forts et des points faibles m'a été très satisfait

Les thèmes ont été bien expliqués et compris des participants

Satisfait dans l'ensemble

Oui, très bonnes présentations, riches discussions et très franches entre participants

Les débats ont été satisfaisants car les deux projets et savent déjà ou et savent déjà où ils sont et ceux qui leur restent à faire. Travail excellent

Les échanges d'expériences entre les 2 projets ont été intéressants

Bonne compréhension des liens de complémentarité et de la synergie entre les 2 projets

Oui, mais en partie au regard du décalage dans la mise en œuvre des 2 projets, mais autant du déséquilibre entre le nombre de participants des 2 projets

Cela a été accompli à 50% car a permis une amorce d'échange participatif et de communication entre les 2 projets

Cet objectif est atteint mais la cartographie doit être améliorée dans le cadre de la transfrontaliarité

En partie seulement car aucun animateur du côté Burkina n'était présent

Identifier les enjeux et les problèmes et les opportunités partagés et mettre au point quelques réponses et outils pour y faire face (systèmes de communication, gouvernance participative et cartographie)

Gouvernance participative. Implication des leaders traditionnels dans les prises de décision

La communication sociale est un enjeu à relever pour une meilleure marche des projets et une perception commune des activités de conservation environnementale

Transhumance, ressources à partage commun. Problème de surveillance et contrôle au niveau frontalier. Outils de communication, radio, téléphone, cartes des ressources

Les enjeux ont été identifiés, particulièrement transfrontaliers. Les enjeux socioculturels ont été clairement perçus et compris dans le cadre de la transfrontaliarité

Le système de communication a été bon car le français qui nous a servi de communication

La mission a été bien accomplie pour cette partie

Satisfait dans l'ensemble

L'essentiel a été fait et représente quelques attentes de cet atelier

Exercice très passionnant qui a donné des résultats réels

a été bien accompli

Les enjeux et les problèmes transfrontaliers

Compréhension des populations transfrontalières des objectifs des 2 projets

Enjeux et problèmes y afférents développés, notions de gouvernance participative et de cartographie

Oui vraiment, mais pouvant être mieux s'il y avait équilibre entre le nombre et la qualité des participants des 2 projets

Distances entre les AC, manque de contact entre agents de terrain, mettre en place un moyen de communication fiable

Cet objectif a été accompli en partie. Les outils n'ont pas été approfondis

Identifier des 'modes de collaboration' intra-projet et inter-projets pour les projets FEM, et un langage commun, et planifier des activités ponctuelles pour le futur, y compris des activités transfrontalières qui engagent la société civile.

Collaboration inter projet, la langue commune à tous, la plus parlée au Sahel

Visite d'échange entre les 2 projets, les communautés et les autres acteurs

Le mode de collaboration est bien et promouvoir les échanges sur les 2 terrains autour au niveau des agents que les acteurs locaux

Cadre de concertation communication entre les agents d'un projet et d'entre ceux des 2 projets.

Surveillance des ressources transfrontalières

Cela a été accompli avec succès car les acteurs des 2 projets étaient présents, clairement expliqués

Le mode de collaboration a été très satisfaisant

Thèmes prioritaires par les participants. Mission bien accomplie

Par rapport à cet objectif mes attentes ont été comblées

Cet objectif a été largement traité

Les attentes liées à cet objectif ont été prises en compte

Mission très bien accomplie

Le plan d'action

Voir les résultats du présent atelier

Amorce d'un processus de collaboration inter projet à consolider

Un travail plus minutieux doit être fait sur ce qui a été retenu comme planification. Il permettra une opérationnalité réelle dans la mise en œuvre

Très partiellement

Questions générales

Dans cet atelier, qu'est ce qui vous a donné une grande satisfaction ?

la rencontre en elle même, les échanges et les discussions sur les différentes questions notamment transfrontalières

la diversité des thèmes de l'atelier

les discussions dans les groupes de travail

Les discussions en plénière. Les exposés des consultants ont été les points de satisfaction

Participation effective des participants

L'atelier a été fructueux pour moi

Les images de projection m'ont donné une grande satisfaction

La participation de qualité des animateurs du projet biodiversité

Disponibilité et éloquence des facilitateurs, débats très ouverts

Les échanges, la façon démocratique de la conduite des débats, l'écoute mutuelle

La méthodologie des formateurs, la cordialité dans laquelle se sont passés les débats et le thème de l'atelier

Les exposés et les discussions, les travaux de groupe et les restitutions et discussions en plénière

Ma satisfaction est surtout la forme participative des participants des consultants et ouverts aux idées des uns et des autres

Les échanges entre les techniciens des 2 projets. L'ambiance de travail

L'ambiance des travaux en plénière

La dynamique de groupe, les complémentarités et le niveau d'atteinte de nos attentes. Apprentissage de nouveaux concepts

Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ?

Une meilleure préparation de l'atelier qui tient en compte des préoccupations déjà évoquées (décalage entre les deux projets)

Les conditions des participants

La nourriture

La prise en charge des participants pouvait être améliorée pour l'information préalable

Le mode d'organisation et les frais (per diem) des participants. Le logement

Hébergement, frais de transport, et sur la communication

Le manger aurait pu être amélioré

Faire participer les animateurs du PAGEN

L'organisation et surtout côté restauration

Le temps, le respect des horaires de travail, le per diems, la restauration, la lumière pour le travail la nuit

La cartographie (apprendre à faire des cartes et utilisation du GPS)

Le temps de l'atelier, la préparation (TDR et autres infos avant), la prise en charge (logement)

Il faudrait éduquer les participants sur tous les plans du début à la fin

Le questionnaire de travaux de groupe, l'organisation générale, la communication, le plan d'action

l'organisation générale et les supports (rapports et communication)

Souhaiteriez vous participer à de tels ateliers dans le futur ? Pourquoi ?

Oui, les rencontres de ce genre sont enrichissantes à plusieurs niveaux

Oui, me permet de corriger des lacunes par rapport à la transfrontaliarité

Oui, pour acquérir d'autres expériences

Oui, pour renforcer mes capacités et mieux servir les communautés dans mes fonctions

Oui, car j'ai appris beaucoup et aussi ce que fait le PAGEN

Oui, pour l'échange des connaissances et pour ma propre formation

Oui, c'est le lieu de se connaître et d'apprendre

Oui, les échanges dont j'ai tiré de leçons positives

Oui, pour les échanges des expériences

Oui, pour les échanges des expériences, l'harmonisation des approches et de langage commun, renforcement des capacités

Oui, car la GTFRN est une préoccupation nationale voir mondiale. L'expérience qu'on tire va dans le sens d'un transfert de compétences et d'éducation environnementale

Oui, atelier = école = instruction

Oui, cadre d'apprentissage des autres et amélioration des prestations sur le terrain

Oui, donne des repères intéressants

Oui, pour apprendre d'avantage des autres et améliorer nos prestations dans le projet

Autres commentaires ?

Le contact avec les autres m'a donné satisfaction et j'ai une meilleure connaissance des actions en cours

L'exposé de Madame Grazia m'a beaucoup plu

Que de telles réunions se tiennent chaque trimestre

Félicitations aux consultants pour les efforts de facilitation, attente du plan de travail satisfait

Je me retrouve au cœur de l'affaire, Merci

L'organisation de l'atelier manque de professionnalisme

Améliorer la communication autour de l'organisation des prochains ateliers

Trop de sujets, le temps manquait

l'UICN doit Informer d'avance sur ce que fait l'atelier

Améliorer la restauration, l'hébergement des participants

Améliorer le per diem pour une réelle motivation

Evaluation rapide visuelle de l'atelier de Mondoro

Dans le coin positif

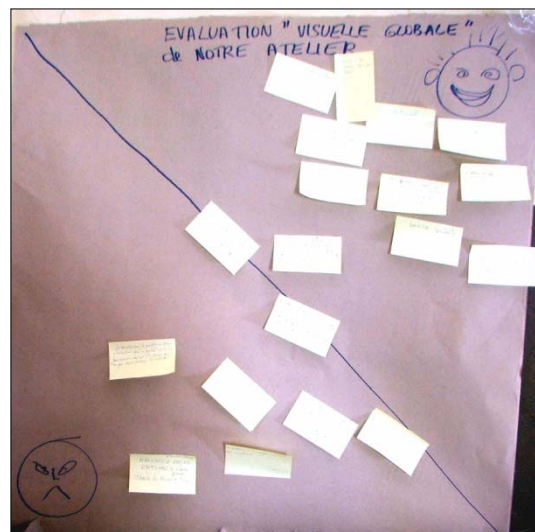
- Je suis très content de cet atelier
- Exercices et discussions en plénière
- Satisfait de la qualité de l'atelier, des échanges fructueux et participatifs
- Ambiance de travail
- Ambiance pendant la restitution des travaux de groupe
- L'atelier a permis de créer un réseau relationnel très important pour la gestion transfrontalière
- Bonne conduite
- Les acteurs des 2 projets (Mali et Burkina) ont bien échangé et s'engagent à harmoniser les approches dans le contexte transfrontalier
- La participation effective des gens
- Discussion entre les participants

Au milieu +/-

- Plan organisationnel = passable, restauration = passable, prise en charge des participants à améliorer
- J'ai apprécié l'échange et la formation que j'ai eu, les frais de transport n'ont pas été couverts

Dans le coin négatif

- Le travail était trop débordant
- Je reviens sur le problème d'organisation qui a failli être débordée. Des mesures doivent être prises pour ne pas ternir l'image de l'UICN
- Conditions d'organisation de l'atelier
- Je n'ai pas aimé les incertitudes et doutes au sujet de la prise en charge dont les éléments de réponse ont été comme un fait établi donc à prendre ou à laisser
- Le per diem et le manger devraient être améliorés
- Mauvaise restauration et conditions d'hébergement, taux de per diem médiocre



Annexe 12 Liste des documents mis à disposition des participants à l'atelier de Mondoro

Duvail, S., Hogan, R., Mwambeso, P., Nandi, R.X.L., Elibariki, R., Hamerlynck, O. 2005. Apport de la cartographie à la gestion locale des ressources renouvelables dans les villages du District du Rufiji (Tanzanie). *Norois* 196: 51-66.

Thibaud, B. Enjeux spatiaux entre Peul et Dogon dans le Mondoro (Mali)

Structure du CD copié pour les participants



Annexe 13 Termes de Référence de la Mission

Les consultants feront une mission en novembre 2006 pour consolider les échanges et poursuivre l'harmonisation des approches. Un second atelier de travail à ce sujet se tiendra au Mali. Les consultants assisteront à distance les équipes des projets dans la phase de préparation de cet atelier. Les participants à l'atelier devraient inclure les responsables respectifs de la cartographie, de la gouvernance des ressources renouvelables et des questions transfrontalières ; les cadres PAGEN (et d'autres projets) en appui à la cartographie et d'autres professionnels de la sous-région avec de l'expérience clé dans le cadre des aires protégées transfrontalières. Les participants devraient inclure des animateurs de terrain ou, le cas échéant, le coordonnateur des animateurs de chaque équipe, et des chercheurs ou étudiants des questions locales notamment à l'interface entre culture et ressources naturelles. A l'occasion de l'atelier l'analyse de la situation du Gourma Sahel sera approfondie, entre autres par une série de visites de terrain et de rencontres de part et d'autre de la frontière Burkina-Mali.

Résultats attendus

- **Un appui technique ponctuel conséquent pour l'écosystème transfrontalier Gourma Malien et Sahel Burkinabé** sur la base de l'analyse préliminaire incluse dans notre premier rapport et des informations collectées pendant l'atelier de Bolgatanga (Ghana) ; cet appui portera de manière spécifique sur l'implication optimale des populations riveraines dans la gestion des aires protégées à mettre en œuvre et sur l'optimisation des options écologiques (limites, corridors, aires de protection, etc.) sous considération.
- **L'organisation et l'animation d'un second atelier** sur l'« Harmonisation et mise en cohérence des initiatives des projets FEM transfrontaliers à propos de la cartographie, de la gouvernance participative et des systèmes de communication et échanges ». Cet atelier comprendra des moments d'échange, des moments de formation—si possible directement sur le terrain— et des moments de planification de propositions d'actions concrètes allant dans le sens de la maîtrise des principales contraintes et problématiques à mettre en œuvre par les projets nationaux.
- La planification de la poursuite des objectifs transfrontaliers des projets et les formes appropriées d'appui (formation, outils, appui à distance, etc.) à mettre en marche.
- Une proposition de TDR pour la mission suivante.